



Conseil régional

**Rapport pour le conseil régional
JUILLET 2021**

Présenté par
Valérie PÉCRESSE
Présidente du conseil régional
d'Île-de-France

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2021

Sommaire

<u>EXPOSÉ DES MOTIFS</u>	3
<u>ANNEXE AU RAPPORT</u>	5
<u>Suite de l'exposé des motifs et annexes</u>	6
<u>PROJET DE DÉLIBÉRATION</u>	39
<u>ANNEXES À LA DÉLIBÉRATION</u>	42
<u>Annexes 1, 2 et 3 à la délibération</u>	43
<u>Budget supplémentaire M71</u>	50

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le présent **budget supplémentaire pour 2021** est le **premier engagement budgétaire de la nouvelle mandature**. Il s'agit d'un acte fort qui s'inscrit dans la continuité de la **stratégie portée par la Présidente de Région et son Exécutif depuis 2016** : concrétiser le **projet ambitieux** de remettre à niveau nos infrastructures de transports et de lycées, renforcer la protection des Franciliens dans un contexte de crise sanitaire et économique, relancer notre économie dans le cadre d'une **gestion exemplaire et robuste des finances régionales**. En juin dernier, les Franciliens nous ont renouvelé leur confiance pour faire de l'Île-de-France un **modèle économique, écologique et solidaire**.

Ce budget supplémentaire est rendu possible par une **situation financière exemplaire de la Région** que traduit le **compte administratif pour 2020**, qui sera examiné lors de la même séance du Conseil Régional. La **gestion de notre collectivité a été saluée** par les différentes instances chargées de sa supervision qu'il s'agisse de la Cour des comptes ou des agences de notation financière. La Région Ile-de-France est ainsi la seule Région à avoir diminué, chaque année depuis 2015, ses dépenses de fonctionnement. En dépit de la crise, les finances de la Région se portent mieux que fin 2015. L'ensemble des **ratios financiers restent très sains à la fin de l'exercice 2020** : l'**épargne brute** est 17 points au-dessus de son niveau 2015, le **taux d'autofinancement** s'est nettement amélioré de 27 points en 5 ans. La **capacité de désendettement** a été divisée par deux en passant de 7,5 ans à 3,9 ans.

A l'issue d'une **exécution des investissements historique en 2020**, qui a vu 97 % des crédits votés dans le cadre de la relance être dépensés et d'une **maîtrise confirmée de nos crédits de fonctionnement**, l'exercice 2020 s'est volontairement achevé sur un **excédent**. Ce dernier permet à notre Région de **s'engager résolument dans le financement de nouveaux projets dès 2021** et dans la mise œuvre des **nouvelles priorités de l'exécutif** installé le 2 juillet dernier. Il s'agit notamment de mieux protéger les Franciliens à travers la création d'une Agence régionale des Travaux d'Intérêt Général (TIG), le doublement des Brigades régionales de sécurité dans les lycées dès la prochaine rentrée ; d'agir pour la santé avec le lancement d'une mutuelle régionale de santé, le déploiement de Maisons de santé dans les villes de plus de 10 000 habitants, la création d'un Centre régional de lutte contre les addictions ; d'agir pour l'égalité des chances avec le projet d'une Agence régionale de la promesse républicaine et l'équipement de chaque lycéen et professeur d'un ordinateur portable ; d'agir pour le handicap en adaptant nos règlements d'intervention pour plus d'inclusion ; de rendre du pouvoir d'achat aux habitants de l'Île-de-France en baissant à 50 centimes le prix plancher de la cantine pour la prochaine rentrée scolaire pour les plus modestes ; de poursuivre la relance économique à travers nos projets de Fonds d'investissement stratégique, de banque régionale pour les jeunes et d'annulation de la part régionale de la dette Covid pour 7 000 TPE et PME franciliennes ; d'agir sans délai pour l'environnement grâce à la création de Natura Ile-de-France et au lancement d'une aide de 6 000 € à l'achat d'un véhicule propre ; de construire plus et mieux en encourageant la transformation de logements en bureaux et en conditionnant les aides au logement à la création de balcons ; d'agir pour les territoires ruraux avec des services de proximité renforcés ; d'agir pour le sport et la culture pour tous avec un soutien d'ampleur inédite.

Le présent budget traduit cette vision d'une **Région plus juste, plus verte et plus prospère** à travers la mise en place de **solutions concrètes** qui permettront aux Franciliens de traverser cette crise et de rendre possible leurs rêves d'une vie meilleure.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**

Valérie Pécresse

VALÉRIE PÉCRESSE

ANNEXE AU RAPPORT

Suite de l'exposé des motifs et annexes

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1. UNE SITUATION FINANCIERE ROBUSTE GRACE A UNE GESTION EXEMPLAIRE.....	8
1.1. Une exécution record des investissements	8
1.2. Des dépenses de fonctionnement toujours maîtrisées	8
1.3. Une dette stabilisée en volume depuis 2016.....	8
1.4. Une gestion saluée	9
*	
2. LES AJUSTEMENTS EN RECETTES.....	10
2.1. Ajustements liés à la crise COVID	11
2.2. Ajustement liés aux notifications définitives de l'Etat.....	14
2.3. Ajustements liés à la mise en œuvre des politiques régionales.....	16
2.4. Opérations de nature comptable.....	18
2.5. Affectation du résultat 2020	20
*	
3. UNE RELANCE ACCELEREE ; DES ALEAS ANTICIPES ; UN PROJET CONCRETISE....	21
3.1. Accélérer la Relance en concrétisant sans délai les engagements choisis par les Franciliens	22
3.2. Une administration moderne, agile et au service des Franciliens	27
*	
ANNEXES N° 1 : SYNTHESE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE.....	28
ANNEXE N° 2 : DONNEES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020.....	35
ANNEXES N° 3 : CONSOMMATIONS AP, AE ET CP PAR CHAPITRE.....	36

* * *

1. Une situation financière robuste grâce à une gestion exemplaire

1.1. Une exécution record des investissements

Comme le précise le **compte administratif pour 2020**, les investissements affectés (2,5 Md€) et exécutés (2,1 Md€) en 2020 **n'auront jamais été aussi élevés depuis la création de la collectivité**. Avec une exécution de ses crédits à hauteur de 97 %, la Région Île-de-France présente le meilleur taux d'exécution de l'ensemble des Régions. A titre d'exemple, le secteur des lycées a été exécuté en crédits de paiement d'investissement à 99,4 %, le secteur du développement économique à 98,7 % et celui des transports à 98,6 %.

Ce niveau historique traduit la capacité de la Région à honorer ses engagements financiers au profit de ses partenaires et des Franciliens. A cet égard, ce niveau d'exécution inédit nécessite un **ajustement des dotations aux amortissements** dans le cadre du présent budget supplémentaire pour 2021 (cf. point 2.4 *infra* dans la partie relative aux opérations comptables).

1.2. Des dépenses de fonctionnement toujours maîtrisées

Là encore, comme l'illustre le compte administratif pour 2020, l'Île-de-France a parallèlement poursuivi la rationalisation de ses dépenses de fonctionnement : elle est la seule région **dont les dépenses réelles de fonctionnement baissent pour la 5^{ème} année consécutive**. Fin 2020, elles sont inférieures de 250 M€ à leur niveau de 2015.

C'est grâce à cette gestion rigoureuse que la Région peut s'engager dans une Relance massive afin de protéger les Franciliens de la crise au travers du budget primitif pour 2021 mais également du présent budget supplémentaire.

1.3. Une dette stabilisée en volume depuis 2016

L'encours de la **dette a été stabilisé en volume entre 2015 et 2020**. Cette stabilisation est d'autant plus remarquable que l'investissement a sensiblement augmenté sur le présent mandat (à titre d'exemple : + 50 % dans les Transports et + 60 % dans les Lycées). A l'inverse, l'encours de dette avait progressé de + 53 % sous la précédente majorité.

En 2021, l'emprunt souscrit par la Région (500 M€) traduit cette **bonne santé financière** ainsi que **l'attractivité** de la signature régionale.

L'émission obligataire régionale 2021

Afin de financer son **programme annuel d'investissements**, et en particulier son **plan de relance régional** (6,8 Md€ entre 2020 et 2022), la Région Île-de-France a procédé en avril 2021 à une **émission obligataire d'un montant de 500 M€** sur une durée de 7 ans.

La Région Île-de-France devient ainsi la **1^{ère} collectivité locale en Europe à avoir émis une obligation durable de référence sur les marchés financiers à taux négatif** (- 0,12 %).

Signe de leur **confiance en la Région Île-de-France**, les **investisseurs ont soutenu massivement l'émission**, pourtant à taux négatif. La transaction a en effet généré jusqu'à 3,5 Md€ d'intentions d'ordres, soit **7 fois le besoin sollicité** par la Région. Il s'agit d'un **record historique** pour la Région Île-de-France, tant en **nombre d'ordres avancés** (114) qu'en **niveau de sur souscription** (montant offert par les investisseurs rapporté au besoin de la Région). Pour mémoire, le précédent point haut en intentions d'achat pour la Région était à 1,3 Md€ en 2018 (pour également un emprunt de 500 M€). Il a donc été dépassé de + 2,2 Md€.

La Région continue en outre de **diversifier ses sources de financement** avec **16 pays distincts**

pour cette émission. La France, l'Allemagne, l'Italie et la Suisse représentent plus de 60 % des intérêts. Le choix prioritaire s'est porté sur les **investisseurs de long terme** engagés dans la **finance durable**.

Ce succès confirme la position de **leader européen** de la Région Ile-de-France sur le **marché de la finance durable**. **100 % des emprunts** de la Région **sont désormais durables** correspondant à près de 80 % du stock de la dette, contre 35 % en 2015.

Cette opération est la première réalisée par la Région sous **son nouveau cadre d'émissions vertes, sociales et durables** positionnant ses pratiques par rapport à la **taxonomie européenne**. En effet, en amont de cette émission, la Région Ile-de-France avait refondu son **document cadre (framework) des émissions obligataires** se plaçant, selon **Vigeo-Eiris**, dans « **les meilleures pratiques de marchés** » à la fois en matière d'utilisation des ressources levées, de processus de sélection et d'évaluation des projets, ainsi que de gestion des fonds.

La région Ile-de-France est en outre la **1ère collectivité en Europe à s'être engagée dans la voie de l'alignement au standard européen** en cours d'adoption. Cela a **contribué au succès de l'opération**.

1.4. Une gestion saluée

La **bonne gestion régionale** a de nouveau été soulignée par les instances chargées du suivi de la collectivité. La Région dispose en effet de la **meilleure note possible en France de la part des deux agences de notation financière chargées de son évaluation** (Fitch Ratings « AA » et Moody's « Aa2 »).

Malgré la crise, l'agence **Fitch** a confirmé son appréciation, en avril 2021, en jugeant que « *L'Ile-de-France exerce un contrôle strict sur ses dépenses, comme le reflète la baisse continue des dépenses de gestion* ces dernières années. [...] *Les engagements financiers de la région sont peu risqués*. [...] *La capacité de désendettement de la région s'est maintenue à un niveau confortable* en 2020 [...] malgré l'effet de la pandémie. [...] *En 2020, la dette nette ajustée a diminué pour la troisième année consécutive* ».

La Région Île-de-France est également **parmi les trois collectivités territoriales européennes les mieux notées, et la 1ère en France, s'agissant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) par l'agence de notation extra-financière Vigeo-Eiris**. Cette politique est complétée par une démarche volontariste de **certification de nos comptes**.

Prix de l'inclusion numérique par l'association nationale des DRH (ANDRH)

Conformément à sa politique de gestion des emplois et des compétences, la Région s'est engagée à **former les 8 500 agents des lycées au numérique**. L'ensemble des agents a été doté d'une **tablette numérique dès la rentrée 2020**. Les objectifs étaient la lutte contre l'illectronisme, la reconnexion des agents avec l'ensemble des services du siège de la Région et leur montée en compétence dans un monde professionnel de plus en plus digital.

La distribution des tablettes s'accompagne d'un **parcours de formation obligatoire**, d'abord en présentiel puis en mixte (mooc, tutoriels, sessions en direct à distance). Ces tablettes sont également équipées d'une application RH « Ma Région & moi » développée en interne, et qui regroupe l'ensemble des informations et services RH dont les agents ont besoin. Enfin, des applications « métiers » sont aujourd'hui en cours de déploiement dans les lycées afin d'augmenter la qualité du service rendu par nos agents et de faciliter les remontées d'information entre chacun au sein du lycée. Pour l'ensemble de ce dispositif, **la Région a obtenu le prix de l'inclusion numérique** décerné par l'association nationale des DRH.

La Région a reçu en 2021 le **prix de Capital Finance International** du « **Meilleur émetteur d'obligations durables en France** ». Ce prix vient récompenser notre émission obligataire réalisée en 2020. Le jury a noté que « **La Région Île-de-France est pionnière en matière de développement durable**, émettant des obligations vertes d'une valeur de 4 milliards d'euros entre 2012 et 2020 ». « **L'année dernière, plus de la moitié des dépenses régionales budgétisées ont contribué aux ambitions écologiques de la région** ».

Enfin, la Région a reçu le 1^{er} juillet dernier le **trophée d'or dans la catégorie « Direction Financière du secteur ESG »** (secteurs privés et publics confondus), décerné au cours du Sommet des Leaders de la Finance (organisé par le groupe Décideurs magazine). Ce prix met à l'honneur non seulement l'**expertise et l'innovation impulsées par la fonction financière** mais également l'**engagement de toutes les directions de la Région sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance** (ESG). Le *reporting* (compte rendu) des investissements socialement responsables financés par emprunt a été un atout indéniable dans la reconnaissance des professionnels de la finance. Les initiatives portées par la Région telles que le **financement 100 % responsable**, au travers des émissions obligataires durables, l'engagement pour un alignement sur les **meilleures pratiques de marché** (avec l'adaptation vers les standards européens) ou encore la volonté de faire progresser la finance durable à l'échelle régionale, nationale et européenne ont notamment été distingués.

Le label ISO 37 001

Le 23 juin 2021, la **région Ile-de-France a obtenu la certification ISO 37001**, norme relative à la mise en place d'un **système de management anti-corruption**. Devenant ainsi la **première Région certifiée**, la Région Ile-de-France confirme l'engagement de l'exécutif en matière d'**exemplarité et de probité**.

Dès janvier 2016, la Région Ile-de-France a souhaité donner une impulsion forte en matière de lutte contre la corruption en devenant la première Région à faire voter une **charte éthique en Conseil régional** et en mettant en place une **commission d'éthique**. Sur plusieurs aspects, cette charte, qui interdit notamment les emplois familiaux ou la présence des élus dans les logements sociaux de la Région, allait au-delà des obligations légales.

Depuis, la nomination d'un référent déontologue, la mise en place de **chartes de déontologie des achats et des subventions**, la sécurisation de nos processus et la prise en compte d'un volet probité dans notre cartographie des risques, ou encore la mise en place d'un guide de dépôt des élus, ont affirmé et formalisé l'engagement de la Région en direction des agents.

L'ensemble des documents de référence élaborés dans le cadre de notre politique anti-corruption ont été conçus pour nous aider, élus et agents, dans notre quotidien à appliquer les règles et bonnes pratiques liées à notre statut de collectivité responsable, transparente et exemplaire.

*

2. Les ajustements en recettes

Ce projet de budget supplémentaire propose **trois types d'ajustements** en matière de recettes :

- baisser certaines recettes, compte tenu des **dernières données disponibles liées à la crise** économique, sociale et sanitaire (rythmes d'encaissements *infra*-annuels, nouvelles prévisions macro et micro-économiques notamment) - point 2.1. *infra* ;
- acter les **niveaux désormais certains** (à la suite de notifications définitives par les services de l'Etat) - point 2.2. *infra* ;
- modifier certaines recettes diverses liées à la **mise en œuvre d'actions régionales** - point 2.3. *infra*.

La conjonction de ces trois types d'ajustements engendre une baisse prévisionnelle sur l'année 2021 de **- 241,46 M€**. Elle se décompose en une baisse de **- 10,98 M€ pour les recettes de fonctionnement** et de **- 230,48 M€ sur les recettes d'investissement**, hors emprunt.

Au total, les recettes inscrites à ce budget supplémentaire pour 2021 s'élèvent à **4 072,83 M€** (hors emprunt et hors reprise du résultat 2020), **en retrait de - 5,6 % par rapport au budget primitif 2021** ; soit **- 8,9 %** par rapport à **l'exécution constatée** des recettes en **2020**.

Comme annoncé dès l'exposé des motifs du budget supplémentaire pour 2020 puis dans celui du budget primitif pour 2021, **l'impact de la crise actuelle sur nos recettes est à la fois progressif sur 2021 et malheureusement durable**.

*

2.1. Ajustements liés à la crise COVID

Les ajustements ici proposés intègrent les **conséquences du choc économique massif lié à la crise**. Ils visent à faire preuve de vigilance afin de **se prémunir contre toute nouvelle dégradation** des conditions macro-économiques, dans un contexte national et international encore fragile et incertain comme le relève le Haut-Conseil des Finances Publiques dans son dernier avis¹.

Dernier avis du Haut Conseil des Finances publiques

Le Haut Conseil des finances publiques, saisi par le Gouvernement à l'occasion du premier projet de loi de finances rectificative (PLFR) pour 2021, note que la prévision de croissance du Gouvernement pour 2021 (+ 5 %) est inchangée par rapport à celle figurant dans le programme de stabilité d'avril dernier.

Dans un contexte d'incertitude qui demeure élevée et au regard des dernières informations conjoncturelles, le Haut Conseil estime que cette prévision de croissance est réaliste. Il considère par ailleurs que les prévisions d'emploi et de masse salariale sont plutôt prudentes. L'inflation pourrait également se révéler un peu supérieure à la prévision du PLFR (+1,1%). Le Haut Conseil relève que les prévisions de recettes, dépenses et solde pour 2021 des administrations publiques sont révisées et prennent notamment en compte le prolongement de certains dispositifs de soutien.

Il note que le déficit public s'établirait à 9,4 points de PIB en 2021, en dégradation de 0,2 point par rapport à 2020, en dépit du rebond de croissance attendu. La révision du scénario de finances publiques depuis le programme de stabilité d'avril 2021 n'a pas conduit à revoir le scénario macroéconomique. Le Haut Conseil constate que le solde structurel présenté dans ce cadre par le Gouvernement se dégraderait de 5 points entre 2020 et 2021 pour s'établir à - 6,3 points de PIB en 2021.

Le Haut Conseil relève que les données présentées dans ce PLFR témoignent de la situation très dégradée des finances publiques de la France en 2021. Selon la prévision du projet de loi de finances rectificative, le ratio de dette publique augmenterait de 20 points de PIB entre 2019 et 2021, pour atteindre plus de 117 points de PIB. Alors que le niveau de déficit devrait s'établir en 2021 à un niveau plus élevé qu'en 2020, le chemin de résorption du déficit et la soutenabilité des finances publiques constituent des enjeux centraux de la stratégie financière de la France et appellent la plus grande vigilance.

¹ Avis n° HCFP - 0² - 2021 - 3 relatif au premier projet de loi de finances rectificative pour 2021 (31 mai 2021).

Les ajustements au sein de cette sous-catégorie de recettes liées à la conjoncture traduisent ainsi deux considérations :

- tenir compte de la baisse constatée des montants effectivement perçus à fin mai 2021, dont le profil d'encaissement linéaire permet d'extrapoler une prévision d'exécution à la fin de l'année ;
- ajuster certaines prévisions aux niveaux d'exécution de l'année 2020.

2.1.1. *Taxe sur les certificats d'immatriculation (dite taxe régionale sur les cartes grises)*

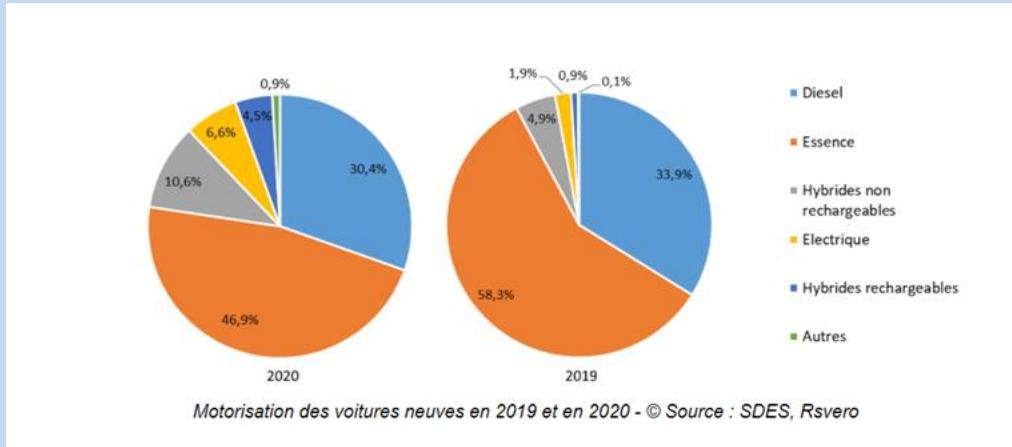
Les anticipations pour 2021 proposées dans le présent projet de budget supplémentaire reposent sur un **recul constaté du produit de la taxe régionale sur les cartes grises (TRCG)** perçu à la fin mai 2021.

Pour cette recette dont **l'encaissement est en effet habituellement linéaire sur un exercice**, il a été constaté au cours des quatre dernières années, une moyenne d'exécution à fin mai d'une année N d'environ 40 % de la totalité du produit annuel. Compte tenu du recul constaté, et afin de faire preuve de prudence du fait de la contraction du marché des véhicules diesel au profit des véhicules propres (bénéficiant d'une exonération de la taxe), il est proposé d'inscrire **une baisse de - 50 M€** du produit de la TRCG.

Le montant de cette recette, inscrite sur le chapitre 941 « Autres impôts et taxes », nature 7344 « Taxe sur les certificats d'immatriculation de véhicules », serait ainsi porté à **270 M€ contre 320 M€ au budget primitif 2021**.

Un marché automobile en mutation

Entre 2019 et 2020, et comme l'illustrent les graphiques ci-après, il a été fait le constat de l'essor des motorisations alternatives (électriques, hybrides) au détriment de la motorisation diesel.



En 2020, la part des motorisations alternatives (électriques et hybrides rechargeables) dans les immatriculations neuves a ainsi fortement progressé. Alors que cette part n'atteignait pas 3 % des ventes en 2019, elle s'est établie à 11 % en 2020.

Concernant la motorisation diesel, qui était la motorisation la plus fréquente des voitures neuves jusqu'en 2016, elle a continué à perdre du terrain en 2020. Avec 496 300 immatriculations en 2020, la part de marché du diesel est passée à 30,4 % après 33,9 % en 2019 et 38,5 % en 2018.

Cette tendance semble se confirmer en 2021 (certains sites spécialisés indiquent ainsi que sur les quatre premiers mois de l'année 2021, les voitures propres représenteraient 40 % du marché, contre 24,2 % pour les véhicules diesel) et va donc augmenter mécaniquement la part de véhicules exonérés de la taxe régionale sur les cartes grises.

2.1.2. *Fractions de TICPE ex-modulation et TICPE Grenelle*

De nombreuses statistiques ont illustré sur l'exercice 2020 la **baisse spectaculaire du trafic routier et aérien** avec comme corolaire la **baisse des consommations de carburants** depuis le début de la période de confinement (baisse du volume de voiture sur la route d'au moins 70 %, arrêt du trafic aérien, baisse de certaines catégories de polluants atmosphériques...). La situation sanitaire et le confinement ayant eu des impacts également sur les premiers mois de l'année 2021, il convient, là encore, d'adopter une évaluation prudente de ces recettes.

Illustration de la baisse du trafic routier et aérien

Le trafic aérien peut être analysé via le Bulletin statistique de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC - Ministère des transports) élaboré à partir des informations de trafic commercial provenant des aéroports français et fournies par les transporteurs aériens. L'indicateur mensuel du trafic aérien commercial indique un trafic intérieur en mai 2021 équivalent à 35,1% du trafic de mai 2019. **Le trafic international ne représente que de 12,6% du trafic de mai 2019.**

Le trafic routier, qui fait l'objet de plusieurs analyses publiées par des organismes spécialisés, fait état d'une reprise cette année, après une année 2020 qui a vu le nombre de déplacements tous véhicules confondus s'effondrer (même si pour les poids lourds la baisse a été beaucoup plus modérée).

Cependant, les grandes métropoles comme la région Ile-de-France, très touchées par la crise, voient peut-être plus qu'ailleurs se développer des modes alternatifs de travail et de déplacement (encouragés par la Région) qui pourraient diminuer de manière pérenne le niveau du trafic routier. Et pour ce qui est du trafic automobile, les consommations de carburants pourraient ralentir de manière durable, compte tenu des évolutions du marché (cf. encadré *supra*).

Parmi les fractions de TICPE versées à la Région, la **TICPE ex-modulation** et la **TICPE Grenelle** pourraient ainsi être impactées par cette évolution incertaine de la consommation de carburants, car n'étant pas assorties d'un droit à compensation assurant un plancher garanti. Il est ainsi proposé :

- pour la fraction de **TICPE ex-modulation**, une réduction de **- 11 M€** des crédits inscrits sur le chapitre 941 « Autres impôts et taxes », nature 7321 « TICPE 1^{ère} part - modulation LRL », soit un montant porté à 59,0 M€ contre 70,0 M€ au BP 2021. La prévision serait ici alignée sur la réalisation effectivement constatée au compte administratif 2020 ;
- pour la fraction de **TICPE Grenelle**, et suite au constat d'une baisse des recettes perçues à fin mai, une réduction de **- 16 M€** des crédits inscrits sur le chapitre 921 « Taxes non affectées », nature 10223 « TICPE 2^{ème} part », soit un montant porté à 44 M€ contre 60 M€ au BP 2021.

2.1.3. *Taxe sur les droits de mutation de locaux professionnels (DMTO)*

Il est également prudent de proposer une baisse de **- 4 M€** des recettes liées à la taxe sur les droits de mutation de locaux professionnels (DMTO), s'agissant d'une recette difficilement prévisible. Les recettes inscrites au chapitre 941 « autres impôts et taxes », nature 7353 « Taxe régionale additionnelle aux droits de mutation sur l'immobilier d'entreprise » seraient ainsi portées à 51 M€ au BS 2021 contre 55 M€ inscrit au BP 2021.

2.2. Ajustement liés aux notifications définitives de l'Etat

2.2.1. Ajustement du produit des impositions forfaitaires des entreprises de réseaux (IFER)

La direction régionale des finances publiques (DRFIP) a notifié à la Région, par courrier daté du 29 mars 2021, les informations de nature fiscale et financière sur les produits, notamment au **titre des IFER**. Les versements à la Région pour l'exercice 2021 s'élèveront à 126,26 M€ au titre des IFER.

Il est, en conséquence, proposé d'inscrire le montant exact de cette recette en ajustant les crédits inscrits au BP de **+ 1,5 M€ au titre des IFER**, sur le chapitre 940 « Impositions directes », nature 7311 « Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux ».

2.2.2. Ajustement des frais de gestion de fiscalité directe

Par courriel du 4 juin dernier, la DRFIP a notifié les montants des frais de gestion de fiscalité directe (compensation DGD formation professionnelle) à hauteur de 53,5 M€, soit une variation de **+ 4,5 M€** par rapport à ce qui avait été inscrit au BP 2021. Ces recettes, traduites dans le présent projet de budget supplémentaire, seront inscrites au chapitre 941 « Autres impôts et taxes », nature 73841 « Frais de gestion ».

2.2.3. Ajustement de la dotation de compensation pour la perte des frais de gestion de la taxe d'habitation

Par courrier du 31 mars 2021, le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a notifié un montant de 37,89 M€ au titre de la dotation de compensation pour la perte des frais de gestion de la taxe d'habitation revenant à la région d'Île-de-France pour l'année 2021.

Aussi, le présent budget supplémentaire propose d'**ajuster le montant de la recette en diminuant de 44 000 €** le montant qui avait été inscrit au budget primitif 2021 au chapitre 942 « Dotations et participations », nature 74834 « Dotation de compensation pour perte des frais de gestion TH »².

2.2.4. Prélèvement lié à la péréquation des ressources des Régions

Le montant du prélèvement lié à la péréquation des ressources des régions, inscrit au chapitre 940 « Impositions directes », nature 73914 « Prélèvement au titre du fonds de la péréquation de la CVAE » doit être ajusté. En effet, il était de 160 M€ au budget primitif régional pour 2021, conformément à l'accord de l'Etat de figer en 2021 les niveaux constatés en 2020 compte tenu de la réforme en cours. Toutefois, en loi de Finances pour 2021, le Parlement est revenu sur cet engagement de l'Etat et a souhaité majorer les péréquations en les augmentant en 2021 du niveau de CVAE effectivement constaté en 2020 **ce qui alourdit, sensiblement, la péréquation régionale subie par l'Île-de-France**.

En conséquence, une augmentation de **+ 28,4 M€ de la contribution de la Région Ile-de-France** sera constatée cette année (soit un prélèvement global qui devrait être de 188,4 M€). Le montant devrait être notifié par les services de l'Etat cet été³. Sous la précédente mandature, par rapport à 2015, c'est plus de 170 M€ de recettes régionales qui sont annuellement absorbés par la péréquation. Un tel niveau d'augmentation ne paraît pas soutenable dans la durée.

² Cette ligne de crédits est inscrite au BS sur la nouvelle nature créée dans le plan de compte 2021 pour cette recette ; les crédits initiaux avaient été inscrits en BP temporairement sur la nature 74718, les évolutions du plan de compte 2021 n'étant pas disponible dans l'outil TOTEM en décembre 2020 au moment où les régions votent habituellement leur Budget. Ce changement de nature ne modifie pas l'équilibre budgétaire.

³ Rappelons que la péréquation régionale a reposé depuis 2013, avec le FNGIR, à 97 % sur la Région Île-de-France. En 2020, ce sont 835 M€ qui ont été redistribués aux autres régions. En 2021, ce montant s'élèvera à 863 M€. Le projet de loi de Finances pour 2022 prévoira une nouvelle péréquation qui fait actuellement l'objet d'analyses au sein de Régions de France.

Les enjeux de péréquation pour la Région Île-de-France

Depuis 2013, la Région Île-de-France aura contribué à hauteur de 97 % à la totalité des fonds reversés aux autres régions.

Contribution de la Région Île-de-France au fonds de péréquation régionale

CA	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
M€	-11,69	-74,59	-10,61	-74,93	-80,23	-115,74	-109,59	-160,02	-188,44

Avec le FNGIR, fonds national de garantie individuelle des ressources, figé depuis 2013, la Région Île-de-France va verser 863 M€ aux autres régions en 2021, soit plus de 20 % de ses recettes de fonctionnement.

Il est paradoxal que la Région Île-de-France soit la première contributrice, alors même qu'elle a le ratio de recettes par habitant le plus faible des régions (Cf. les derniers chiffres connus de la DGCL pour 2019) et qu'elle supporte des charges de centralité, liées notamment à des problématiques de densité.

Face à un système de péréquation qui a montré ses limites, et suite à l'accord de partenariat Etat-régions du 28 septembre 2020, la loi de finances pour 2021 a prévu de le réformer dans son article 252 : « art. L. 4332-9.- CGCT : I.- *Il est institué, à partir de 2022, un fonds de péréquation des ressources régionales, destiné à renforcer la solidarité financière entre les collectivités ...* II.- *Le fonds est alimenté par un prélèvement effectué sur les douzièmes prévus à l'article L. 4331-2-1 déterminé à partir de critères de ressources et de charges. Les sommes prélevées sont réparties entre les collectivités mentionnées au I du présent article en fonction de critères de ressources et de charges* ». Le conseil régional, dans les délibérations des BP 2020 et 2021 (n° CR2020-060), a donné mandat à la présidente de l'exécutif régional pour négocier : « une péréquation plus juste et équilibrée, qui tienne compte de l'ampleur des enjeux spécifiques au sein de chaque territoire régional, en termes de déséquilibres territoriaux, d'enjeux environnementaux, de besoins de transports urbains et de charges de centralité ».

2.2.5. Autres fractions et parts régionales de TICPE : TICPE LRL et TICPE DRONISEP

Conformément à l'instruction relative aux compensations financières des transferts de compétences inscrites dans la loi de Finances pour 2021 du 15 février 2021, il est proposé d'inscrire un montant de **+ 1,36 M€ au titre de la TICPE relative à la fraction attribuée en compensations des transferts de compétences prévus par la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales (LRL)**, la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, et à la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale. Ces recettes seront à inscrire au chapitre 941 « autres impôts et taxes », nature 7321 « TICPE 1^{ère} part modulation LRL ».

Il s'agit d'un ajustement non pérenne du montant des droits à compensation 2021 résultant du versement d'une aide exceptionnelle aux étudiants boursiers des formations sanitaires et sociales agréées par les régions. Pour faire face aux conséquences de la crise frappant notamment les étudiants, l'aide exceptionnelle de solidarité en faveur des étudiants boursiers relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche de 150 € a été étendue aux 62 000 étudiants boursiers des formations sanitaires et sociales qui relèvent des régions.

Pour ce qui concerne le transfert aux régions de certaines des compétences exercées par les délégations régionales de l'**Office national d'information sur les enseignements et les professions (DRONISEP)**, il est proposé **d'ajuster le montant de la compensation en l'augmentant de + 50 000 € pour la porter à 1,550 M€** (1,500 M€ inscrits au BP 2021), conformément à la notification reçue. Cette recette supplémentaire est inscrite au chapitre 941 « Autres impôts et taxes », nature 7388 « Autres ».

2.3. Ajustements liés à la mise en œuvre des politiques régionales

Comme lors des précédents budgets supplémentaires, la mise en œuvre en 2021 de certains dispositifs ou actions régionales donnent lieu à des ajustements de certaines recettes.

2.3.1. S'agissant des recettes de fonctionnement

Certaines recettes diverses augmentent légèrement. C'est ainsi qu'il est proposé **d'augmenter dès le présent budget supplémentaire le montant des recettes diverses de fonctionnement de + 5,29 M€ à 19,96 M€** :

- **+ 2,54 M€ au titre des recettes inscrites au chapitre 939 « action économique », nature 74718 « Autres participations de l'Etat » relative au soutien au fonctionnement des pôles de compétitivité** - convention Etat Région ;
- **+ 0,09 M€ au titre des cofinancements par l'AFD**, Agence française de développement, sur le chapitre 930 « Services généraux » code fonctionnel 04 « Actions inter régionales, européennes et internationales », sur la nature 7478 « Autres organismes » ;
- **+ 1,66 M€ au titre de reprises de provisions**. Certains risques de contentieux étant désormais écartés, les provisions afférentes ne sont plus justifiées. Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M71, la constitution de ces provisions ayant été effectuée sur le compte 6815 « Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement » du chapitre 945 « Provisions et autres opérations mixtes », leur reprise sera réalisée sur le compte 7815 « Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement courant » du même chapitre ;
- **+ 1 M€ au titre du cofinancement des salaires de chercheurs**, dont les recettes figurent au chapitre 939 « action économique », nature 74778 « autres »⁴, qui pourrait être versés plus tôt que prévu.

2.3.2. S'agissant des recettes d'investissement⁵

Il est proposé le **report du remboursement anticipé de l'intégralité du stock de créances détenues auprès des opérateurs de transport (RATP, SNCF), pour un montant de 214,625 M€**. Ce montant avait été inscrit en recette au BP 2021, portant ainsi le montant total des recettes sur créances à 248,407 M€. L'émission d'un emprunt obligataire à taux négatif (- 0,12 % sur 7 ans) de 500 M€ en avril dernier⁶ et le résultat positif reporté de l'exercice 2020 ne nécessite pas cette année de mobiliser ces créances. Cette option était anticipée. En effet, l'exposé des motifs du budget primitif 2021 (page 23) disposait que la « *recette puisse être appelée en 2021, ou après, selon les évolutions du contexte* ». **L'ajustement sur la recette de créances est ainsi de - 214,625 M€**.

⁴ Le soutien régional au titre du dispositif « Contrats de recherche » et dans le cadre du projet européen « Paris Région fellowship Programme » n°945298 soutenu par l'Union Européenne au titre du programme-cadre pour la recherche et l'innovation “Horizon 2020” permet le recrutement de post-doctorants pour un projet de recherche de deux ans dans un établissement d'enseignement supérieur d'Ile-de-France. Ce soutien vise à : -renforcer le potentiel scientifique et la compétitivité de la région Ile-de-France à travers le recrutement de jeunes chercheurs leaders dans leurs domaines scientifiques, ayant une expérience professionnelle internationale et intersectorielle et dont les travaux sont porteurs d'innovation au sein des laboratoires de recherche situés en Ile-de-France, -favoriser l'emploi scientifique en région Ile-de-France par le biais de rémunérations attractives, le développement de carrières et la mobilité intersectorielle, - contribuer à l'amélioration de l'accueil des chercheurs en Ile-de-France et à la diffusion de la charte européenne de ressources humaines pour la recherche.

⁵ Le périmètre des recettes dans le cadre de l'annexe C7 « état des recettes grevées d'une affectation spéciale » intègre désormais la dotation versement par France Compétences pour les dépenses d'apprentissage ainsi que les amendes de police. Le fléchage en dépenses a été ajusté afin de refléter les domaines d'action de la politique régionale notamment en matière de transport et pour s'articuler avec la démarche de *reporting* sur les emprunts verts et responsables.

⁶ Il s'agit d'un record historique, faisant de la Région Ile-de-France la première collectivité territoriale en Europe à émettre sur les marchés financiers une obligation durable de référence à taux négatif. La Région émet régulièrement des obligations durables, depuis 10 ans et cette pratique est devenue exclusive depuis 2019. Concrètement, cela signifie que les fonds levés doivent financer des projets exemplaires répondant à certains critères environnementaux et sociaux, ce qui apporte une attractivité supplémentaire aux emprunts de la Région.

Sur la part de **TVA récupérable au titre du FCTVA**, fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée, il est proposé une diminution du montant de FCTVA pour 2021, estimée à **- 20 M€**, soit un total de 70 M€ sur 90 M€ inscrits au BP 2021. Cette baisse, volontairement prudente, s'explique par plusieurs facteurs :

- une baisse assez sensible des dépenses éligibles sur les travaux sur le patrimoine régional : si les montants engagés pour ces travaux restent élevés, leur prise en compte dans la base éligible du FCTVA nécessite au préalable que les mandataires produisent les justificatifs des dépenses réalisées (pour qu'elles soient intégrées à l'actif de la Région). Compte tenu de la crise, et de son impact sur les chantiers, un décalage dans la prise en compte pour le FCTVA est à anticiper ;
- une baisse constatée sur les subventions d'investissement aux EPLE et le transfert de ces dépenses vers des marchés portés par la Région ;
- à l'inverse, il est constaté une accélération des dépenses relatives au très haut débi.

Enfin, les propositions d'ajustement en recettes traduisent également la **mobilisation des fonds européens dans ce BS 2021 en tant qu'autorité de gestion**. La Région sollicite en effet les crédits européens restant du programme opérationnel en cours et ceux issus du **programme REACT EU** (plan de relance européen) pour soutenir des projets d'investissement qui, en réponse à la crise, participent à la reprise écologique, numérique et résiliente de notre économie. En plus des crédits déjà inscrits au BP 2021, le montant supplémentaire à inscrire s'élève à **+ 20,14 M€** au chapitre 906 « Gestion des fonds européens », nature 13272 « FEDER » et il se décompose comme suit :

- sur la **programmation 2014 - 2020 des fonds structurels européens**, il était proposé au budget primitif 2021 d'inscrire 20,1 M€ au chapitre 906 en investissement au titre des projets où la Région intervient en tant qu'autorité de gestion, et qui sont équilibrés par des dépenses de même montant. Compte tenu de l'exécution en cours, il est proposé **d'inscrire + 6,7 M€ supplémentaires** ;
- une inscription de **recettes du programme REACT EU** est également à inscrire pour ce BS 2021 pour un montant de **13,44 M€**. Dans le cadre du plan de relance européen REACT-EU, la Région Île-de-France dispose pour 2021 d'une enveloppe complémentaire de 83 M€ qui sera mobilisée. A ce titre, le besoin en crédits de paiement investissement est estimé à 13,44 M€. Ce montant correspond aux crédits à payer à BpiFrance pour le dispositif de soutien aux entreprises « Prêt Rebond », à hauteur de 12,5 M€, et à deux appels à projets publiés, l'un sur la rénovation thermique des bâtiments, l'autre sur les mobilités douces, dont les premiers dossiers devraient être programmés en 2021 à hauteur de 0,94 M€.

En dépenses, sur les fonds européens, les crédits ouverts dans le cadre du budget supplémentaire se ventilent comme suit :

Chapitre	Action	Crédits de paiement	Objet
906	16200301 Soutien aux investissements des entreprises dans la R&D	5 500 000	Traitement des dossier ITI en cours
906	16200502 Soutien à l'efficacité énergétique	1 200 000	Couverture des besoins des territoires porteurs d'un inverstissement territorial intégré (ITI)
906	16200801 Soutien au fonds de roulement ou à l'investissement en faveur des PME	12 500 000	REACT EU - Prêt Rebond - opération portée par BPI France - Plan relance
906	16200802 Soutien à la rénovation thermique	666 000	REACT EU - Rénovation thermique du bâti -appel à projets dédié - Plan relance
906	16200803 Favoriser le verdissement d'un secteur touché par la crise : soutien aux mobilités vertes pour relancer le tourisme	275 000	REACT EU - Soutien aux mobilités vertes - Plan relance
TOTAL		20 141 000	

2.3.3. Ajustements de recettes diverses au bénéfice de la formation professionnelle (Pacte régional d'investissement dans les compétences et Plan de relance)

Il est inscrit, en recettes, 48 M€ au budget primitif 2021 au titre de la mise en œuvre des conventions avec l'Etat sur le pacte régional d'investissement dans les compétences. Compte tenu de l'avancée des dépenses au titre des conventions Pacte 2019 et 2020 et de la signature de la nouvelle convention 2021, il est proposé d'inscrire au budget supplémentaire un montant de recettes en augmentation de **+ 69,8 M€**, au chapitre 931 « Formation professionnelle et apprentissage », nature 74718 « Autres » relevant des participations de l'Etat. Ces recettes complémentaires sont en miroirs des dépenses supplémentaires présentées au titre de la formation professionnelle dans le présent exposé des motifs.

*

2.4. Opérations de nature comptable

Comme chaque année, il est proposé, à l'occasion du budget supplémentaire, d'inscrire des **opérations de nature comptable**.

Constitution de provisions⁷

En application des dispositions de l'article D.4321-2 du code général des collectivités territoriales, la Région est tenue de **constituer des provisions pour risques et charges**, ce qui comprend notamment les **litiges et contentieux**.

Il est proposé de constituer **quatorze provisions** pour un montant total de **1 693 000,00 €** au titre du risque de contentieux selon le tableau joint en annexe à la délibération.

Ces provisions sont imputées en dépense de fonctionnement sur le chapitre 945 « Provisions et autres opérations mixtes », nature 6815 « Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement ».

Reprise de provisions

Au terme de l'article D. 4321-2 du code général des collectivités territoriales, une provision donne lieu à reprise lorsqu'elle est devenue sans objet, c'est-à-dire en cas de réalisation du risque ou lorsque ce risque n'est plus susceptible de se réaliser.

Six provisions pour litiges et contentieux, constituées au cours de l'exercice 2020, sont concernées par cette disposition et doivent faire l'objet d'une reprise dans le plus proche budget, initial ou modificatif :

- une provision de **8 000 € constituée en 2020** dans le cadre de la délibération CR 2020-028 au titre du risque de contentieux lié à l'indemnisation de préjudices résultant du non-respect du délai de prévenance ;
- une provision de **64 000 € constituée en 2020** dans le cadre de la délibération CR 2020-060 au titre du risque de contentieux lié à une procédure de licenciement pour motif économique ;
- une provision de **170 000 € constituée en 2020** dans le cadre de la délibération CR 2020-060 au titre du risque de contentieux lié aux travaux réalisés au lycée Langevin Wallon à Champigny sur Marne ;
- une provision de **136 000 € constituée en 2020** dans le cadre de la délibération CR 2020-060 au titre du risque de contentieux lié à l'attribution d'une aide dans le domaine de l'agriculture biologique ;

⁷ Les provisions sont des opérations réelles. Elles sont aussi considérées comme des opérations semi-budgétaires et non pas d'ordre car elles ne sont pas équilibrées en recettes dépenses et impactent donc l'équilibre.

- une provision de **490 000 € constituée en 2020** dans le cadre de la délibération CR 2020-060 au titre du risque de contentieux lié au marché de construction de la Maison des sciences et l'environnement à Créteil.
- une provision de **791 000 € constituée en 2020** dans le cadre de la délibération CR 2020-028 au titre du risque de contentieux lié aux travaux sur le site Influence II.

Les risques de contentieux sont désormais écartés. En conséquence, ces provisions ne sont plus justifiées. Il est ainsi proposé d'approuver leur reprise pour un montant total de **1 659 000 €**.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M71, la constitution de ces provisions ayant été effectuée sur le compte 6815 « Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement » du chapitre 945 « Provisions et autres opérations mixtes », leur reprise sera réalisée sur le compte 7815 « Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement courant » du même chapitre.

*

Dotation aux amortissements

Un montant de **986,260 M€ a été ouvert au budget primitif 2021** concernant l'exécution de la dotation aux amortissements 2021.

Toutefois, la détermination du montant des crédits indispensables à la sécurisation de ces opérations est naturellement intervenue avant la clôture de l'exercice 2020. Il convient donc **d'ajuster ce montant à l'aune de l'exécution au compte administratif 2020**, qui s'avère historique tant pour la Région que par comparaison avec les autres Régions.

C'est la raison pour laquelle il est proposé d'abonder de **+ 86 M€** le chapitre 926 « Transferts entre les sections » en recettes (nature comptable 28188 et 281831) et le chapitre 946 « Transferts entre les sections » en dépenses (nature comptable 6811) pour permettre l'exécution de la dotation aux amortissements 2021 à la hauteur des besoins effectifs.

Pour mémoire, bien que **cette écriture** pèse sur l'équilibre de la section de fonctionnement de la Région, et donc sur l'équilibre financier, elle **est sans incidence sur l'équilibre budgétaire**. Il s'agit uniquement ici de traduire, en amortissement, l'excellente exécution en investissement de 2020.

Reprise des subventions reçues

Un montant de **323,001 M€ a été ouvert au budget primitif 2021** concernant l'exécution des reprises de subventions reçues servant à réaliser des immobilisations amortissables.

Là encore, les travaux d'évaluation des besoins en crédits de paiement nécessaires à la passation de ces écritures comptables étant réalisés avant la fin de l'exercice 2020, la base des recettes amortissables avait fait l'objet d'une estimation car elle n'était pas encore connue avec certitude lors de l'adoption du budget primitif pour 2021.

Au regard du niveau effectivement réalisé de ses recettes en 2020, il est proposé d'abonder à hauteur de **+ 1,2 M€** le chapitre 926 « Transferts entre les sections » en dépenses (nature comptable 139332) et le chapitre 946 « Transferts entre les sections » en recettes (nature comptable 777) pour permettre l'exécution des reprises des subventions reçues servant à réaliser des immobilisations amortissables.

Pour mémoire, **cette écriture est sans incidence sur l'équilibre budgétaire**.

*

2.5. Affectation du résultat 2020

Principes

L'instruction budgétaire et comptable M71 applicable aux Régions dispose que l'assemblée délibérante affecte **le résultat constaté au compte administratif⁸, préalablement à son inscription au budget supplémentaire.**

Le résultat sur lequel porte la décision d'affectation est le résultat cumulé de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice dans le compte administratif.

L'instruction précise que le résultat cumulé excédentaire doit être affecté en priorité :

- à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement (compte 1068) ;
- pour le solde et selon la décision de l'assemblée délibérante, en excédents de fonctionnement reportés (report à nouveau créditeur sur la ligne codifiée 002) ou en une dotation complémentaire en section d'investissement (compte 1068).

*

Affectation du résultat 2020

Le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 55 715 568,74 €. Il est proposé, dans le présent projet, d'affecter à sa couverture⁹ l'excédent cumulé de la section de fonctionnement de 539 175 180,47 €. **Le solde, soit 483 459 611,73 € est inscrit en excédent de fonctionnement reporté¹⁰.**

Conformément à l'instruction comptable, le besoin de financement dégagé par la section d'investissement en 2020, soit - 55 715 568,74 €, correspond au solde d'exécution de la section d'investissement, - 55 715 568,74 € (ligne budgétaire 001) complété le cas échéant du solde des restes à réaliser constatés en 2020 en investissement¹¹.

*

Reprise de l'excédent 2020

Le présent projet de budget supplémentaire propose de reprendre ce résultat d'un montant de **483 459 611,73 €** sur la section de fonctionnement¹².

* * *

⁸ Cf. Tome II de l'instruction budgétaire et comptable M71 applicable aux régions, la section relevant de l'affectation du résultat est au titre 3, chapitre 5, p.291.

⁹ Au compte 1068 au budget supplémentaire.

¹⁰ Ligne budgétaire 002, cf. annexes au rapport.

¹¹ Pas de restes à réaliser constatés en 2020 en investissement.

¹² Ligne budgétaire 002 « Résultat de fonctionnement reporté ».

3. Une Relance accélérée ; des aléas anticipés ; un projet concrétisé

Cette partie de l'exposé des motifs porte sur les **dépenses nouvelles engagées dans le présent acte budgétaire**. Face à la crise majeure qui a frappé l'Ile-de-France en 2020, la réponse de la Région a été rapide et massive. Cette réponse s'est prolongée dans un budget primitif pour 2021 offensif en faveur de la Relance. Aujourd'hui, le présent budget supplémentaire concrétise immédiatement le projet porté par l'exécutif élu afin d'accélérer la relance en Ile-de-France.

Dans cette perspective, ce budget propose :

- **+ 81,306 M€** en autorisations de programme (**AP**), ainsi que **+ 160,024 M€** en crédits de paiement d'investissement (**CPI**) au titre des dépenses d'investissement.

Pour mémoire, le niveau des AP voté en BP 2021 était de 2 583,316 M€ ; il est ainsi porté par ce BS 2021 à 2 664,622 M€, soit une progression de + 3,14 %. S'agissant des CPI, leur niveau était de 1 993 M€ en BP 2021, il serait de 2 153,024 M€ à l'issue de ce BS 2021, soit une progression de + 8 %.

- **+ 236,820 M€** en autorisations d'engagement (**AE**), ainsi que **+ 231,548 M€** en crédits de paiement de fonctionnement (**CPF**) au titre des dépenses de fonctionnement.

Pour mémoire, le niveau des AE voté en BP 2021 était de 2 109,776 M€ ; il est ainsi porté par ce BS 2021 à 2 346,596 M€, soit une progression de + 11,2 %. S'agissant des CPF, leur niveau était de 2 555 M€ en BP 2021, il serait de 2 786,548 M€ à l'issue de ce BS 2021, soit une progression de + 9,1 %.

La **synthèse de l'ensemble des mouvements** de crédits est présentée de façon détaillée en annexe n° 1 ci-après. Elle s'appuie en cela sur la **nomenclature budgétaire dite LOLF** (loi organique relative aux lois de finances), démarche désormais engagée par la Région depuis près de 15 ans et qui permet de traduire explicitement, pour les élus comme pour les citoyens, les actions engagées. Cette référence budgétaire à la fois politique et administrative est **saluée par la Cour des comptes et la Chambre régionale des comptes**. Elle est en effet source de transparence. Précisément, **par soucis de transparence**, cette nomenclature a été ajustée en gestion 2020 en isolant des actions budgétaires dites COVID afin de retracer l'ensemble des dépenses afférentes aux réponses régionales d'urgence face à la crise. La synthèse figure ainsi au compte administratif pour 2020, présenté dans cette même séance du conseil régional. Par prudence, face à une éventuelle dégradation de la situation sanitaire, certaines de ces lignes dites COVID sont proposées en augmentation dans le présent acte budgétaire.

Ce budget supplémentaire propose de faire évoluer **l'emprunt prévisionnel** d'équilibre de + 151,272 M€, passant de 578,814 M€ en BP 2021 à 730,086 M€ avec ce BS 2021. Cet emprunt prévisionnel est inférieur à la moyenne des emprunts d'équilibre votés en BS depuis 2016 (743,327 M€). Un tel résultat est rendu possible en 2021 grâce à la bonne santé financière de la collectivité mais également grâce à l'excédent dégagé au cours de la gestion 2020 par le choix de la Région de majorer son recours à l'emprunt à taux très attractifs en 2020 (coût global de 0,26 %, devenu négatif pour la Région en 2021 avec sa dernière émission obligataire) afin d'anticiper ses dépenses futures. Il s'agit d'une gestion pluriannuelle assumée et vertueuse.

3.1. Accélérer la Relance en concrétisant sans délai les engagements choisis par les Franciliens

Le nouvel exécutif **met en œuvre sans délai les priorités choisies par les Franciliens**. Elles sont notamment concrétisées par **cinq rapports soumis au vote de cette même séance du conseil régional** : « Lutter contre les fractures » ; « Agir pour notre environnement » ; « Mieux vous protéger » ; « Poursuivre la relance économique » ; « Une région toujours plus solidaire ».

Certaines priorités sont financées par **redéploiement des crédits** au sein du budget en cours d'exécution ; d'autres nécessitent un **abondement budgétaire complémentaire**, objet du présent rapport. Ainsi, les éléments ci-après ne portent que sur ces abondements complémentaires conformément à la logique du budget supplémentaire.

*

La Région s'est engagée depuis 2016 dans le **virage d'une écologie positive**, une **écologie des solutions concrètes** pour améliorer le cadre et la qualité de vie au quotidien en Ile-de-France. Depuis 2020, c'est désormais **plus d'un euro sur deux du budget de la Région qui est consacré à l'environnement**. Traduite dans les actes, cette ambition a été reconnue par les Franciliens par ce qu'elle a contribué à faire bouger les lignes dans le domaine de l'agriculture biologique, des énergies renouvelables, des espaces verts, des mobilités propres, de la qualité de l'air, du recyclage et des dépôts sauvages, notamment. Pour autant, les enjeux liés au changement climatique et à la santé environnementale, nous commandent de **poursuivre nos efforts avec des solutions concrètes qui sont traduites dans le présent budget supplémentaire**.

Parmi les mesures prioritaires qui seront mises en œuvre sans délai grâce à notre engagement budgétaire figure une **aide pouvant aller jusqu'à 6 000 euros pour l'achat d'un véhicule propre pour les Franciliens habitant en grande couronne et travaillant dans la Zone à Faible Emission (ZFE)**. Le présent rapport permet également la concrétisation de **l'aide aux Franciliens pour convertir leur installation de chauffage**. La Région a décidé de les accompagner en mettant en place un **soutien de 1 000 euros pour ceux qui abandonneraient leur chauffage au fuel, au charbon ou au bois au profit d'un chauffage plus vertueux et moins émissif**. En effet, le chauffage résidentiel constitue la principale source d'émission de gaz à effet de serre et les pouvoirs publics ont décidé d'interdire en 2022 l'installation et le remplacement de chaudières au fuel et au charbon. La combustion du bois à usage énergétique est la première source de particules en Île-de-France.

Dans cette perspective, le présent budget supplémentaire propose **4,7 M€ d'AP** sur le secteur Environnement.

Enfin, d'un point de vue technique, le présent budget supplémentaire procède à la **rétrocession des produits de cession l'Agence des espaces verts (AEV)** titrés en 2020 pour un montant de 731 000 € qui sont positionnés dans le tableau figurant en annexe sur la ligne « Aménagements d'espaces verts régionaux » en autorisations de programme.

*

S'agissant du secteur du **développement économique**, la Région a, dès le surgissement de la crise COVID, mis en place des dispositifs puissants pour soutenir les acteurs économiques : Fonds résilience, PM'up COVID, aide aux loyers, achat des invendus agricoles notamment. A travers le présent budget supplémentaire, la Région entend amplifier cet effort et accompagner la reprise économique. A ce titre, au premier rang des mesures prioritaires qui seront mises en œuvre sans délai figure **l'effacement de la part régionale de la dette COVID détenue sur les TPE - PME dans le cadre du Fonds résilience, le lancement d'un Fonds stratégique régional d'investissement, la définition de 30 zones de reconquête économique pour accentuer le**

soutien aux entreprises franciliennes sur les territoires les plus fragiles et le doublement des prêts d'honneur pour les femmes entrepreneures.

Au-delà, la crise sanitaire a profondément bouleversé le commerce et imposé de profondes évolutions aux professionnels du secteur. Depuis 2020, la Région a été très présente à leurs côtés afin d'accompagner leurs efforts d'adaptation, au travers de plusieurs dispositifs exceptionnels. Le chèque numérique proposé par la Région, notamment, a rencontré un grand succès et a déjà contribué à la transition numérique de près de 5 000 artisans et commerçants. Sur ces mêmes bases, à travers ce budget supplémentaire, la Région va aider les commerçants de proximité à devenir acteurs de la transition écologique en accompagnant les investissements les plus pertinents pour les aider à contribuer à la sobriété énergétique, à l'économie circulaire et à la qualité de l'air. A cette fin, parallèlement au chèque numérique, la région met en place un « chèque vert » de 1 500 euros pour leur permettre de financer des actions pour : développer la consigne et le réemploi ; optimiser le tri et la gestion des déchets ; diminuer les consommations d'énergie et d'eau ; améliorer la qualité de l'air intérieur.

Dans cette perspective, le présent budget supplémentaire propose 25,1 M€ d'AP et 57,8 M€ d'AE sur le secteur du développement économique. Il convient de relever que le présent budget restaure également les lignes des montants qui ont été mobilisés, en gestion depuis le début de l'année 2021, pour financer le Fonds Loyer au profit des commerces de l'Ile-de-France.

*

S'agissant du secteur de la formation professionnelle et de l'apprentissage le budget supplémentaire permettra à la Région de répondre plus intensément à la crise sur le marché du travail qui touche les publics les plus fragiles : les jeunes et les actifs les moins qualifiés. Mobilisant les crédits du Pacte Régional d'investissement dans les Compétences (PRIC) et du Plan de Relance, le présent budget supplémentaire permettra à la Région d'atteindre les objectifs de mise à disposition de places de formation supplémentaires tant pour les dispositifs d'insertion, que d'acquisition des savoirs fondamentaux ou de formations qualifiantes ; ainsi la Région proposera au global 114 000 places de formation en 2021, dont près de 44 000 places sur les métiers en tension et/ou d'avenir, et 10 000 places de formation à distance. Cet effort de formation sans précédent sera orienté vers les secteurs en tensions de recrutements et les métiers d'avenir, notamment ceux de l'environnement.

Ces crédits supplémentaires permettront en outre d'intensifier l'effort de la Région en direction de la jeunesse afin de donner à chaque francilien les moyens de trouver sa voie, de se construire et de s'épanouir. Ainsi, dans l'objectif de sécuriser les parcours des jeunes en formation, la création et la mise en place rapide du « Revenu Jeune Actif » (RJA) permettra une rémunération jusqu'à 4 000 euros pour les jeunes intégrant une formation qualifiante de l'un des 11 secteurs d'activité en tension ou d'avenir.

Par ailleurs, afin de permettre une meilleure employabilité et lever les freins à l'embauche des publics jeunes, notamment résidents des QPV et commune rurale, la Région déployera la mesure d'aide au financement du permis de conduire. La convention entre la Région et Pôle emploi répond également à ce souci de démultiplier les efforts pour répondre à la crise sanitaire, économique et sociale : les fonds PRIC mobilisables par l'opérateur seront en augmentation. Ces moyens permettront de mieux soutenir les personnes les plus éloignées de l'emploi en proposant une offre de formation plus complète et mieux coordonnée.

Enfin, ce budget supplémentaire permet à la Région de soutenir les jeunes qui s'engagent pour la première fois dans un contrat d'apprentissage pour les aider à faire face à leurs dépenses de rentrée notamment en équipements. Ainsi, la Région a décidé d'augmenter très significativement (5 % par an depuis 3 ans), le montant de l'aide régionale individuelle aux apprentis qui sera de 110 € pour les apprentis de niveau 3 et de 357 € pour les apprentis de niveau 4 et 5.

Ci-après, figure la ventilation des crédits ouverts au sein du présent budget supplémentaire au titre de la **convention financière annuelle 2021** pour le pacte d'investissement dans les compétences 2019 - 2022.

Action	Libellé de l'action	BP 2021 PACTE	Autorisations d'engagement hors pacte	Autorisations d'engagement PACTE	Autorisations d'engagement Plan relance 2021	Total AE	Crédits de paiement PACTE 2020
11100402	Pôle régional d'information /conseil en validation des acquis de l'expérience	750 000				750 000	131 000
11100403	Actions VAE	1 700 000				1 700 000	83 000
11100404	Gratuité des transports pour les jeunes en insertion	500 000				500 000	3 164 000
11100501	Accès aux savoirs de base	44 040 000	1 735 173		0	45 775 173	2 010 000
11100502	Mesures d'accompagnement et d'insertion territorialisées	4 730 000	1 202 632			5 932 632	0
11100603	Formations qualifiantes et métiers	44 330 000		6 700 000	39 500 000	90 530 000	43 380 000
11100605	Formations complémentaires	21 350 000			1 000 000	22 350 000	0
11100608	Aides individuelles AIR et DAUE	7 000 000		200 000	10 000 000	17 200 000	10 500 000
11100611	Pacte Pôle emploi	20 000 000		50 000 000		70 000 000	40 030 000
11100701	Formation des salariés					0	870 000
11100801	Rémunérations des stagiaires	28 500 000		10 000 000	10 500 000	49 000 000	16 769 000
11100802	Mesures d'accompagnement des stagiaires	4 500 000			0	4 500 000	
11200301	Financement CFA					0	
11200302	Accompagnement de la politique d'apprentissage					0	
Total		177 400 000	2 937 805	66 900 000	61 000 000	308 237 805	116 937 000
10200703	Assistance technique - Pacte	1 900 000				1 900 000	0
	Service public régional de l'orientation	400 000		200 000		600 000	300 000
10201214	Pacte informatique			600 000		600 000	250 000
	Aides soignants et auxiliaires de puériculture	1 100 000				1 100 000	0
10200203	Pacte informatique - investissement	300 000		200 000		500 000	300 000

*

S'agissant du **secteur sanitaire et social**, la crise a frappé durement notre territoire, conduisant la Région Ile-de-France à **mobiliser des moyens inédits pour protéger les Franciliens, soutenir les professionnels de santé et agir pour de nouvelles prises en charge**. Le nouvel exécutif régional entend promouvoir un modèle de région plus attractive et poursuivre le déploiement de la Région solidaire en luttant contre les fractures sociales et territoriales. C'est ainsi que des **actions innovantes ont été déployées** pour mettre à la disposition des Franciliens des **centres de dépistage** au plus près de leurs lieux de vie et de travail, pour déployer en un temps record près de **500 lits de réanimation modulaire** ou encore pour **accompagner les professionnels de santé dans leurs missions** en leur offrant des **séjours de répit**. Afin de poursuivre et intensifier ces actions, nous engagerons la région dans la **campagne de vaccination** notamment en zones rurales, nous allons créer une **Mutuelle régionale** ou encore engager les réflexions préalables à la création d'un **centre régional de lutte contre les addictions**. Afin d'accompagner un plus grand nombre de professionnels de santé dans leur installation sur le territoire et doter ainsi chaque ville de plus de 10 000 habitants d'au moins une structure de santé d'exercice collectif, mais aussi pour déployer de **nouvelles actions solidaires et protéger ainsi les plus vulnérables** (plan canicule, plan grand froid, plan régional de lutte contre l'illectronisme, intensification des distributions alimentaires, etc), le présent budget supplémentaire propose + 2,150 M€ d'AP et + 3 M€ d'AE sur le secteur santé et social.

*

S'agissant du secteur des **formations sanitaires et sociales**, les crédits supplémentaires concernent principalement les **bourses pour les élèves et étudiants**. En septembre 2019, le **nombre de boursiers avait fortement augmenté à la suite de l'intégration des formations sanitaires et sociales dans la plateforme Parcoursup (+ 14 %)**. Compte tenu du calendrier de préparation budgétaire, cette forte augmentation n'avait pas pu être prise en compte dans la construction du BP 2021. En septembre 2020, une nouvelle hausse du nombre de demandes de bourse (13 227 dossiers reçus, soit + 559 dossiers par rapport à la précédente rentrée) a été constatée. Aujourd'hui, 10 287 étudiants bénéficient d'une bourse : 8 549 dans le sanitaire et 1 738 pour le social (contre 9 356 en 2019, soit +8,5%), d'un montant moyen de 3 148 €. Depuis 2015, le nombre de boursiers a progressé de 30 %. **Cette tendance à l'augmentation du nombre de boursiers se confirme et une hausse de 10 % du nombre de boursiers est prévu en 2021** (ce sera la 3^{ème} année de « montée en charge » des formations dans Parcoursup).

De plus, pour répondre aux besoins en emploi et accompagner les objectifs fixés suite au Ségur de la santé, les **capacités de formations infirmier ont été augmentées par la Région en septembre 2020 et en septembre 2021** (+ 643 places sur les deux rentrées).

Afin de couvrir ces dépenses, le présent budget supplémentaire propose en AE, des crédits à hauteur de + 3,189 M€ pour le volet sanitaire et de 0,201 M€ pour le volet social.

*

S'agissant du renforcement de la **sécurité de tous les Franciliens**, la Région va créer au sein de son Siège, à Saint-Ouen, un **Centre de Supervision Régional Intelligent (CRSI)** permettant la **gestion et l'exploitation efficiente des caméras de vidéoprotection des lycées**. Le projet consiste en la création des locaux dédiés au futur CRSI avec notamment une salle de supervision et de commandement disposant d'un mur d'images, la création de locaux annexes, la mise en œuvre des systèmes informatiques intelligents pour optimiser le traitement des données. Dans cette perspective, le présent budget supplémentaire propose 2 M€ d'AP sur le secteur patrimoine et moyens généraux.

Sous la précédente mandature, la Région a mis en place 5 brigades régionales de sécurité, chacune composée de 5 agents, destinées à prévenir, les violences dans les lycées en lien avec la communauté éducative. Leur action a été reconnue par les lycées puisque les proviseurs ont fait appel à elles à **935 reprises en l'espace de 2 années**, interventions qui s'ajoutent plus de **2 626 missions d'ilotage**. Afin d'être en mesure de répondre à l'ensemble des sollicitations, le présent budget prévoit le **doublement du nombre de ces BRS, pour le passer de 5 à 10 (donc de 25 à 50 agents)**. Dans cette perspective, le présent budget supplémentaire propose 0,4 M€ au titre de la rémunération de ces nouvelles brigades sur le secteur de la Sécurité et 0,2 M€ d'AE pour les équipements sur le secteur Patrimoine et moyens généraux.

Trop de Franciliens sont encore chaque année victimes de cambriolage. Près de 40 000 cambriolages de locaux d'habitations principales ont ainsi eu lieu en Ile-de-France en 2020. La situation est particulièrement préoccupante en grande couronne et pour les Franciliens qui vivent dans des maisons individuelles. C'est la raison pour laquelle, à travers ce budget supplémentaire, la Région propose **d'aider les Franciliens à acheter une alarme afin de protéger leur résidence principale, en mettant en place une aide forfaitaire maximale de 100 €**.

*

S'agissant des **Lycées**, ce budget supplémentaire permettra de poursuivre l'accélération des **études et travaux de sécurisation des établissements scolaires**, en particulier en finalisant la remise à niveau des installations PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) et en poursuivant le déploiement de la vidéo protection et des installations de sûreté (visiophonie, motorisations des portails, clôtures...). L'objectif poursuivi est l'homogénéisation des systèmes de sûreté des établissements, la mise à niveau des équipements anciens, ainsi que la préparation de la mise en œuvre du Centre de Supervision Régional Intelligent. Dans cette perspective, le présent budget supplémentaire propose 7 M€ d'AP sur le secteur de la sécurité.

Au-delà, en investissement, il est prévu 12,1 M€ au titre des **manuels et ressources pédagogiques** et 5 M€ au titre de la **rénovation des Lycées publics** afin de respecter l'accélération de la mise en œuvre du PPI. En fonctionnement, il est prévu 15,4 M€ en AE au présent budget. Cela permet notamment de répondre aux besoins nouveaux identifiés en matière de chauffage et d'électricité au sein des lycées et de rester prudent quant à une éventuelle dégradation de la situation sanitaire. Au-delà, cela permet de **concrétiser plusieurs priorités de l'exécutif**. C'est notamment le cas du projet « **Un Lycée, un projet culturel** ». En effet, afin de renforcer la présence de la culture dans les lycées et de mieux faire découvrir la culture aux lycéens, la Région propose de jumeler chaque lycée avec une institution culturelle et d'augmenter

de 1 000 euros le budget d'autonomie des lycées publics, pour le porter à 10 000 euros par an afin de permettre aux établissements de renforcer leur action culturelle. Le présent budget supplémentaire porte également la mesure « **Aide aux devoirs** » pour que la Région puisse faire appel à des enseignants retraités afin qu'ils aident les lycéens en difficulté à faire leurs devoirs, dans les établissements, après les cours. Enfin, ce budget porte également la mesure de **réduction du prix du repas pour les lycéens issus de familles modestes** en divisant par 3 le tarif le plus bas de la demi-pension afin de le porter à 50 centimes.

*

S'agissant du secteur de **l'enseignement supérieur**, ce budget supplémentaire vise à faire face à la hausse des bénéficiaires de l'aide régionale au mérite et pour assurer, via le PRIC, le **déploiement du service public régional de l'orientation** (SPRO) sur les bassins d'emploi. Pour les aides au mérites attribuées aux bacheliers franciliens boursiers ayant obtenu une mention « très bien » (+ 1,595 M€), ces crédits permettront en effet de prendre en charge l'augmentation des bénéficiaires (+ 78 %). Une hausse de 20 % avait été anticipée mais **l'augmentation des candidats éligibles a été bien plus importante encore que prévue** puisque nous sommes passés de 1 853 à 3 300 étudiants éligibles à l'aide régionale. Cette **très forte hausse s'explique par le taux de réussite au baccalauréat exceptionnellement élevé en 2020**, 95,7% (soit + 6 points par rapport à l'année précédente), et le **quasi doublement des mentions « Très bien »** en Ile-de-France (+ 48 %) mais également par la recrudescence du nombre de boursiers liés aux difficultés économiques rencontrées par les familles dans le contexte de la crise sanitaire.

Les crédits supplémentaires sur le PRIC (+ 0,200 M€) visent à assurer le déploiement du service public régional de l'orientation dans l'ensemble des bassins d'emploi. Ils permettront d'offrir aux Franciliens une offre de conseil et d'accompagnement en matière d'orientation très utile dans cette période où nombreux sont ceux qui se questionnent sur leur avenir professionnel, souhaitent se reconversion ou construire un nouveau projet.

*

A l'arrêt pendant de nombreux mois, en raison de la crise sanitaire, il est indispensable **d'accompagner le mouvement sportif régional** pour la reprise d'une activité sportive encadrée au sein des clubs sportifs franciliens. Pour ce faire, la Région propose un vaste **plan régional de sauvegarde des clubs pour la saison 2021 - 2022**. Une **enveloppe de 5 M€** est notamment inscrite à cet effet dans le cadre du présent budget supplémentaire.

En outre, outil pleinement intégré à la mise en œuvre de la politique régionale sur les champs du sport de la jeunesse et de la citoyenneté, la **future Maison régionale des sports, de la jeunesse et des Outre-Mer** aura pour vocation d'être un lieu de vie, de ressources et d'animations. Une enveloppe de 150 K€ est prévue au sein de ce budget supplémentaire pour sa préfiguration (pré-programme et diagnostics).

*

S'agissant du secteur **Actions internationales**, le présent budget intègre au titre de la coopération internationale 86 K€ en AE pour le versement de subventions reçues de l'Agence Française du Développement au titre du soutien à l'action extérieure des collectivités locales (DAECT) pour deux projets de coopération décentralisée de la Région avec le Département de Rufisque au Sénégal : une subvention de 0,025 M€ pour le projet d'appui à l'élaboration d'une stratégie de marketing territorial ; une subvention de 0,061 M€ pour le projet d'appui au développement du para-sport en préparation des Jeux olympiques de la jeunesse en 2026.

3.2. Une administration moderne, agile et au service des Franciliens

Le présent budget supplémentaire vise à assurer la **maintenance des dispositifs informatiques et logiciels** **acquis suite aux audits de sécurité menés en mai 2021**. Il s'agit en effet de conforter la **robustesse de nos systèmes d'information** face aux **cyberattaques**, d'accompagner le déploiement de l'organisation du travail à Saint-Ouen en flex et de **renforcer les liens et matériels réseaux** ainsi que les **espaces de stockage** **fortement sollicités** suite à l'accroissement de la **dématérialisation**. Dans cette perspective, le présent budget supplémentaire propose 1,1 M€ d'AP (dont 0,2 M€ au titre de l'assistance technique PACTE) et 1,25 M€ d'AE (dont 0,6 M€ au titre du PACTE).

*

L'année 2021 a été marquée par une **très forte activité due à la pandémie et à l'ensemble des dispositifs supplémentaires** qu'il a fallu mettre en place pour lutter contre la crise. Dans ce contexte, la Région a dû **recourir à des renforts** pour **faire face à l'accroissement temporaire d'activité**. Afin de limiter au maximum la charge en fonctionnement de la Région, la collectivité s'est dotée d'un marché d'intérim, qui permet d'ajuster les ressources au plus près des besoins, notamment pour l'instruction des dispositifs mis en place en réponse à la crise. Dans cette perspective, et afin d'anticiper les conséquences en termes RH d'une éventuelle nouvelle vague COVID à l'automne, le présent budget supplémentaire propose 0,350 M€ pour abonder le marché d'intérim. Dans cette **même logique d'anticipation et de prudence face à une éventuelle dégradation de la situation sanitaire**, il est proposé d'abonder de 3 M€ en AE la ligne « Prestation diverses - COVID 19 » au sein du secteur moyens généraux.

*

Le niveau d'abstention au dernier scrutin des élections régionales vient confirmer la nécessité d'**apporter une information lisible et efficace aux Franciliens sur l'action de la Région**. A cet effet, la direction de la communication s'engage dans la mise en place d'un dispositif d'information pérenne fixant son niveau d'intervention (à travers notamment les panneaux d'entrées en agglomération lorsque la commune est accompagnée par la Région). A l'instar de la signalétique des lycées, ce dispositif permettra d'informer les Franciliens sur l'impact de l'action du Conseil Régional. Par ailleurs, l'engagement fort en ce début de mandature dans le cadre du plan de relance impose un renforcement de l'information des publics les plus concernés par les mesures engagées dès ce second semestre. Dans cette perspective, le présent budget supplémentaire propose d'ouvrir 0,3 M€ en AP et 0,4 M€ en AE.

* * *

*

Annexes n° 1 : synthèse du budget supplémentaire

EQUILIBRE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021
 (en variation par rapport au BP)

(en millions d'euros)

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2020				
Solde d'exécution de la section d'investissement 2020 reporté (ligne budgétaire 001)	55,716	0,000		
Restes à réaliser 2020 reportés		55,716		
Excédents de fonctionnement 2020 capitalisés (chapitre 922 - compte 1068)				
Résultat de fonctionnement 2020 reporté (ligne budgétaire 002)				483,460
Total (1)	55,716	55,716	0,000	483,460
OPERATIONS REELLES				
Recettes de fonctionnement				
Imposition forfaitaire de réseau - IFER (chapitre 940 - 7311)				1,494
Taxe sur les cartes grises (chapitre 941 - 7344)				-50,000
Frais de gestion fiscalité directe locale (chapitre 941 - 73841)				4,502
Taxe sur les droits de mutation des locaux professionnels - DMTO (chapitre 941 - 7353)				-4,000
TICPE - droit à compensation LRL (chapitre 941 - 7321)				1,361
TICPE - modulation 2007 (chapitre 941 - 7321)				-11,000
TICPE - compensation transfert DRONISEP (chapitre 941 - 7388)				0,050
Péréquation des ressources des Régions (chapitre 940 - 73914)			28,423	0,000
Dotation de compensation - frais de gestion TH (chapitre 942 - 74834)				37,886
Dotation de compensation - frais de gestion TH (chapitre 942 - 74718)				-37,930
Cofinancement des salaires des chercheurs (chapitre 939 - 74778)				1,000
Coopération décentralisée AFD (chapitre 930 - 7478)				0,086
Pôles de compétitivité (chapitre 939 - 74718)				2,546
PIC/PACTE (chapitre 931 - 74718)				69,787
Reprises sur provisions (chapitre 945 - 7815)				1,659
Recettes investissement				
TICPE Grenelle (chapitre 921 - 10223)			-16,000	
Créances transport RATP / SNCF (chapitre 923 - 2748)			-214,625	
FCTVA (chapitre 922 - 10222)			-20,000	
Fonds européens - programmation 2014 - 2020 - tiers bénéficiaires investissement (chapitre 906 - 13272)			6,700	
Fonds européens - REACT EU (chapitre 906 - 13272)			13,441	
Dépenses de fonctionnement				
Coopération décentralisée (chapitre 930 - 65738)				0,086
Communication (chapitre 930 - 6231)				0,400
Sensibilisation à l'entrepreneuriat, accompagnement et financement des entreprises (chapitre 939 - 6574)				1,709
Soutien à l'économie sociale et solidaire (chapitre 939 - 6574)				0,660
Divers organismes de développement économique (chapitre 939 - 6281)				0,285
Agences territoriales (chapitre 939 - 6574)				0,669
Paris Région Entreprises (chapitre 939 - 6574)				5,633
Structures d'appui à l'innovation (chapitre 939 - 6574)				0,817
Evaluation, études et promotion (chapitre 939 - 6226)				0,450
Gouvernance des pôles de compétitivité (chapitre 939 - 6574)				2,546
Smart Région Avenir Numérique (chapitre 939 - 6574)				0,500
Soutien aux entreprises et aux filières prioritaires (chapitre 939 - 6574)				0,992
Smart industrie (chapitre 939 - 6574)				1,302
Effacement de la dette - Covid 19 (chapitre 939 - 6574)				37,840
Chèque numérique (chapitre 939 - 6574)				3,665
Aide exceptionnelle à la relance des commerces - Covid 19 (chapitre 939 - 65738)				0,750
Bourses aux élèves et étudiants des formations sanitaires (chapitre 931 - 6513)				3,292
Bourses aux élèves et étudiants des formations sociales (chapitre 931 - 6513)				0,280
Mesures diverses (chapitre 931 - 6226)				0,050
Région solidaire - Covid 19 (chapitre 934 - 6574)				5,000
Prestations chauffage des lycées publics (chapitre 932 - 60612)				9,180
Prestations électricité des lycées publics (chapitre 932 - 60612)				1,980
Bouclier cantine défavorisée (chapitre 932 - 65735)				0,750
Action de gestion scolaire - Un lycée un projet culturel (chapitre 932 - 65735)				0,500
Action de gestion scolaire - Appel à des enseignants retraités (chapitre 932 - 65735)				0,500
Équipement de protection et de maintenance - Covid 19 (chapitre 932 - 60632)				2,500
Service public régional de l'orientation - SPRO (chapitre 931 - 6568)				0,300
Développement de l'accès à l'enseignement supérieur (chapitre 932 - 6513)				1,420
Accompagnement de la politique d'apprentissage (chapitre 931 - 6574)				6,200
Mesures d'accompagnement et d'insertion territorialisées (chapitre 931 - 65738)				2,010
Pôle régional d'information / conseil en validation des acquis de l'expérience (chapitre 931 - 65738)				0,131
Actions VAE (chapitre 931 - 65738)				0,083
Formations qualifiantes et métiers (chapitre 931 - 611)				43,380
Aides individuelles régionales - AIR (chapitre 931 - 6518)				10,500
Pacte - Pôle emploi (chapitre 931 - 65738)				40,030
Formation des salariés (chapitre 931 - 65738)				0,870
Rémunération des stagiaires et frais annexes (chapitre 931 - 65113)				16,769
Gratuité des transports pour les jeunes en insertion (chapitre 931 - 65738)				3,164
Prestations diverses - Covid 19 (chapitre 930 - 60632)				3,000
Marché RGPD (chapitre 930 - 6226)				0,400
Équipement des nouvelles brigades BRS (chapitre 930 - 60636)				0,200
Autres prestations (chapitre 930 - 6226)				0,200
Rémunération et charges de personnel (chapitre 930 - 64111 avec RG 23)				0,374
Autres dépenses de personnel (chapitre 930 - 6218)				0,350
Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées (chapitre 932 - 64131 avec RG 23)				3,431
Cofound (chapitre 939 - 6574)				1,700
Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM) (chapitre 939 - 6574)				5,000
Diffusion de la culture scientifique et technique (chapitre 939 - 6574)				0,200
Aide aux victimes (chapitre 935 - 6574)				0,100
Rémunération des agents des brigades régionales de sécurité des lycées (chapitre 932 - 64111 avec RG 23)				0,450
Informatique (chapitre 930 - 611)				0,650
Pacte informatique (chapitre 930 - 611)				0,250
Dispositions d'urgence - Covid 19 (chapitre 933 - 6574)				5,000
Soutien aux organismes associés dans le domaine du tourisme (chapitre 939 - 6574)				3,000
Actions européennes (chapitre 930 - 6574)				0,050
Constitution de provisions (chapitre 945 - 6815)				1,693

EQUILIBRE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021
(en variation par rapport au BP)

(en millions d'euros)

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Dépenses d'investissement				
Signalétique (chapitre 900 - 21578)	0,300			
Prêt rebond - Covid 19 (chapitre 909 - 20421)	22,500			
Aide à la relocalisation - Covid 19 (chapitre 909 - 204181)	15,000			
Smart Région Avenir Numérique - TIGA (chapitre 909 - 2031)	0,140			
Aide au développement du territoire numérique (chapitre 905 - 204182)	2,000			
Fonds régional de résorption des déserts médicaux (chapitre 904 - 20421)	0,500			
Plan d'urgence santé - Covid 19 - réanimateurs (chapitre 904 - 204181)	10,000			
Centre de lutte contre les addictions (chapitre 904 - 20422)	0,150			
Aide aux véhicules propres (chapitre 909 - 204181)	7,000			
Transport (chapitre 902 - 21828)	2,212			
Manuels et ressources pédagogiques (chapitre 902 - 21831)	17,101			
Centre de supervision - BRS (chapitre 900 - 2313)	2,000			
Travaux (chapitre 900 - 2313)	0,130			
Travaux de sécurité dans les lycées (chapitre 902 - 2313)	2,000			
Etudes (chapitre 902 - 2031)	0,500			
Soutien à l'équipement en vidéo protection - Equipement individuel alarme (chapitre 905 - 20421)	0,500			
Equipement informatique (chapitre 900 - 21838)	0,300			
Développement de logiciels et progiciels (chapitre 900 - 2051)	0,600			
Assistance informatique Pacte (chapitre 900 - 2051)	0,300			
Equipements sportifs de proximité - Maison des sports, jeunesse et outre-mer (chapitre 903 - 204142)	0,150			
Aménagements - SEM (chapitre 903 - 271)	0,500			
Liaisons ferroviaires (chapitre 908 - 2041713)	56,000			
Soutien à l'efficacité énergétique (chapitre 906 - 20422)	1,200			
Soutien au fonds de roulement ou à l'investissement en faveur des PME (chapitre 906 - 2745)	12,500			
Soutien à la rénovation thermique (chapitre 906 - 20422)	0,666			
Favoriser le verdissement d'un secteur touché par la crise : soutien aux mobilités vertes pour relancer le tourisme (chapitre 906 - 20422)	0,275			
Soutien aux investissements des entreprises dans la R et I (chapitre 906 - 20422)	5,500			
Emprunt (chapitre 923.16311)		151,272		
Total des opérations réelles (2)	160,024	-79,212	261,664	17,440
OPERATIONS D'ORDRE				
Transferts entre les sections - (chapitre 946-6811)			86,000	
Transfert entre les sections (chapitre 926-28188)		16,000		
Transfert entre les sections (chapitre 926-281831)		70,000		
Reprises de subvention (chapitre 926 - 139332)	1,200			
Reprises de subvention (chapitre 946 - 777)				1,200
Virement entre sections (chapitre 953)			154,436	
Virement entre sections (chapitre 951)		154,436		
Total des opérations d'ordre (3)	1,200	240,436	240,436	1,200
TOTAL BS (1) + (2) + (3)	216,940	216,940	502,100	502,100
TOTAL BP 2021	4 626,785	4 626,785	5 974,321	5 974,321
TOTAL GENERAL (BP + BS)	4 843,725	4 843,725	6 476,421	6 476,421

LES DÉPENSES RÉELLES

SECTION INVESTISSEMENT (hors dette)

(en millions d'euros)

Chapitre	Code fonctionnel	Code enveloppe	Libellé du programme	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		
				BP 2021	BS	Total
905	52	HP52-002	Contrat d'aménagement régional (contrat régional territorial)	44,500	1,500	46,000
900	0202	HP0202-003	Communication institutionnelle	0,260	0,300	0,560
903	312	HP312-002	Equipements culturels de diffusion et de création	20,400	-1,000	19,400
903	313	HP313-004	Développement du patrimoine en Région	9,220	-0,500	8,720
909	91	HP91-001	Soutien à la création et au développement des entreprises	37,000	10,000	47,000
909	91	HP91-001	Soutien à la création et au développement des entreprises	37,000	15,000	52,000
909	92	HP92-009	Smart Région, modernisation et innovation territoriale	2,500	0,140	2,640
904	41	HP41-002	Renforcement de l'offre de soins	17,000	2,000	19,000
904	42	HP42-003	Dispositif en faveur des personnes en situation précaire	10,500	0,150	10,650
907	76	HP76-001	Agence des espaces verts	10,400	0,731	11,131
909	94	HP94-003	Aide aux renouvellements de véhicules utilitaires des artisans et des TPE	19,000	4,000	23,000
902	222	HP222-004	Rénovation des lycées publics	312,027	5,000	317,027
902	28	HP28-010	Manuels et ressources pédagogiques	60,000	12,101	72,101
902	27	HP27-001	Sécurisation des lycées	14,540	6,500	21,040
902	27	HP27-001	Sécurisation des lycées	14,540	0,500	15,040
905	57	HP57-001	Bouclier de sécurité	18,500	0,500	19,000
900	0202	HP0202-001	Moyens des services (hors informatique)	4,630	2,000	6,630
900	0202	HP0202-001	Moyens des services (hors informatique)	4,630	0,730	5,360
900	0202	HP0202-002	Moyens informatiques des services	9,000	0,300	9,300
900	0202	HP0202-002	Moyens informatiques des services	9,000	0,600	9,600
900	0202	HP0202-002	Moyens informatiques des services	9,000	0,200	9,200
903	32	HP32-001	Equipements sportifs d'intérêt régional	52,950	0,150	53,100
903	33	HP33-001	Investissements dans les îles de loisirs	7,280	0,500	7,780
906	62	HP62-005	Soutien à la transition vers une économie à faible émission de carbone	3,489	2,700	6,189
906	62	HP62-001	Soutien à l'aménagement durable des territoires franciliens	6,398	4,941	11,339
906	62	HP62-003	Renforcer les facteurs de compétitivité	3,904	3,904	7,808
906	62	HP62-004	Diversification et amélioration des applications des TIC	4,024	3,655	7,679
906	62	HP62-008	REACT EU	0,000	3,328	3,328
906	62	HP62-008	REACT EU	0,000	1,376	1,376
				TOTAL BS	81,306	
				Rappel total AP votées au BP	2 583,316	
				Total AP votées (BP+BS)	2 664,622	

Chapitre	Code fonctionnel	Code Nature	Libellé du programme	CREDITS DE PAIEMENT		
				BP 2021	BS	Total
900	0202	HP0202-003	Communication institutionnelle	0,260	0,300	0,560
909	91	HP91-001	Soutien à la création et au développement des entreprises	44,015	22,500	66,515
909	91	HP91-001	Soutien à la création et au développement des entreprises	44,015	15,000	59,015
909	92	HP92-009	Smart Région, modernisation et innovation territoriale	0,465	0,140	0,605
905	56	PR56-001	Aide au développement du territoire numérique	5,576	2,000	7,576
904	41	HP41-002	Renforcement de l'offre de soins	6,932	0,500	7,432
904	41	HP41-002	Renforcement de l'offre de soins	6,932	10,000	16,932
904	42	HP42-003	Dispositif en faveur des personnes en situation précaire	7,150	0,150	7,300
909	94	HP94-003	Aide aux renouvellements de véhicules utilitaires des artisans et des TPE	15,000	7,000	22,000
902	222	HP222-008	Equipement des lycées publics	35,130	2,212	37,342
902	28	HP28-010	Manuels et ressources pédagogiques	42,000	17,101	59,101
900	0202	HP0202-001	Moyens des services (hors informatique)	8,745	2,000	10,745
900	0202	HP0202-001	Moyens des services (hors informatique)	8,745	0,130	8,875
902	27	HP27-001	Sécurisation des lycées	12,866	2,000	14,866
902	27	HP27-001	Sécurisation des lycées	12,866	0,500	13,366
905	57	HP57-001	Bouclier de sécurité	19,089	0,500	19,589
900	0202	HP0202-002	Moyens informatiques des services	9,000	0,300	9,300
900	0202	HP0202-002	Moyens informatiques des services	9,000	0,600	9,600
900	0202	HP0202-002	Moyens informatiques des services	9,000	0,300	9,300
903	32	HP32-001	Equipements sportifs d'intérêt régional	18,024	0,150	18,174
903	33	HP33-001	Investissements dans les îles de loisirs	7,050	0,500	7,550
908	811	PR811-004	Liaisons ferroviaires	297,700	56,000	353,700
906	62	HP62-005	Soutenir la transition vers une économie à faible émission de	6,971	1,200	8,171
906	62	HP62-008	REACT EU	0,000	12,500	12,500
906	62	HP62-008	REACT EU	0,000	0,666	0,666
906	62	HP62-008	REACT EU	0,000	0,275	0,275
906	62	HP62-003	Renforcer les facteurs de compétitivité	6,491	5,500	11,991
				TOTAL BS	160,024	
				Rappel total des CP votés au BP en dépenses réelles	1 993,000	
				Total des CP votés (BP + BS)	2 153,024	

SECTION FONCTIONNEMENT (hors dette)

Chapitre	Code fonctionnel	Code enveloppe	Libellé du programme	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		
				BP 2021	BS	Total
930	048	HP048-017	Coopération décentralisée	1,050	0,086	1,136
930	0202	HP0202-003	Communication institutionnelle	7,325	0,400	7,725
939	91	HP91-001	Soutien à la création et au développement des entreprises	6,604	1,709	8,313
939	91	HP91-003	Economie sociale et solidaire	4,250	0,660	4,910
939	91	HP91-006	Développement économique des territoires	2,715	0,285	3,000
939	91	HP91-006	Développement économique des territoires	2,715	0,669	3,384
939	91	HP91-013	Paris Région Entreprises (PRE)	9,633	5,633	15,266
939	92	HP92-002	Soutien à l'innovation	1,000	0,817	1,817
939	92	HP92-002	Soutien à l'innovation	1,000	0,450	1,450
939	92	HP92-005	Soutien aux pôles de compétitivité	2,546	2,546	5,092
939	92	HP92-009	Smart Région, modernisation et innovation territoriale	1,500	0,500	2,000
939	94	HP94-001	Soutien à l'industrie et aux autres services	3,922	0,992	4,914
939	94	HP94-001	Soutien à l'industrie et aux autres services	3,922	1,302	5,224
939	94	HP94-001	Soutien à l'industrie et aux autres services	0,000	37,840	37,840
939	94	HP94-002	Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art	1,100	3,665	4,765
939	94	HP94-002	Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art	1,100	0,750	1,850
931	13	HP13-001	Formations sanitaires	166,396	3,189	169,585
931	13	HP13-002	Formations sociales	41,331	0,201	41,532
931	13	HP13-002	Formations sociales	41,331	0,000	41,331
931	13	HP13-003	Mesures diverses	0,092	0,050	0,142
934	41	HP41-001	Prévention et éducation à la santé	4,495	3,000	7,495
932	222	HP222-017	Participation aux charges de fonctionnement des lycées publics	149,038	9,180	158,218
932	222	HP222-017	Participation aux charges de fonctionnement des lycées publics	149,038	1,980	151,018
932	28	HP28-004	Aides aux élèves de second cycle	20,092	0,750	20,842
932	222	HP222-018	Dépenses de gestion associées aux programmes scolaires	8,700	0,500	9,200
932	222	HP222-018	Dépenses de gestion associées aux programmes scolaires	8,700	0,500	9,200
932	222	HP222-017	Participation aux charges de fonctionnement des lycées publics	149,038	2,500	151,538
931	113	HP113-004	Accès à l'information et à l'orientation	5,720	0,200	5,920
932	23	HP23-008	Accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants	5,680	1,620	7,300
931	12	HP12-003	Qualification par l'apprentissage	23,370	3,000	26,370
931	111	HP111-005	Mesures d'insertion professionnelle	102,730	1,735	104,465
931	111	HP111-005	Mesures d'insertion professionnelle	102,730	1,203	103,933
931	113	HP113-006	Formations qualifiantes et métiers	163,912	46,200	210,112
931	112	HP112-006	Formations qualifiantes et métiers	21,850	1,000	22,850
931	113	HP113-006	Formations qualifiantes et métiers	163,912	10,200	174,112
931	113	HP113-006	Formations qualifiantes et métiers	163,912	50,000	213,912
931	115	HP115-008	Rémunération des stagiaires et frais annexes	132,696	20,500	153,196
930	0202	HP0202-004	Dépenses associées aux frais de personnel	4,366	0,350	4,716
930	0202	HP0202-011	Charges liées aux immeubles	22,466	3,000	25,466
930	0202	HP0202-012	Fonctionnement des services	17,143	0,400	17,543
930	0202	HP0202-012	Fonctionnement des services	14,143	0,200	14,343
930	0202	HP0202-012	Fonctionnement des services	17,143	0,200	17,343
939	92	HP92-001	Soutien aux compétences scientifiques et technologiques	4,465	1,700	6,165
939	92	HP92-006	Soutien aux domaines d'intérêt majeur	15,180	5,599	20,779
939	92	HP92-007	Soutien au dialogue sciences - société	0,700	0,200	0,900
935	57	HP57-004	Mieux accompagner les victimes	0,650	0,100	0,750
930	0202	HP0202-012	Fonctionnement des services	17,143	0,650	17,793
930	0202	HP0202-012	Fonctionnement des services	17,143	0,600	17,743
933	32	HP32-002	Développement de la pratique sportive	6,810	5,000	11,810
939	95	HP95-002	Soutien aux organismes oeuvrant dans le domaine du tourisme	13,173	1,860	15,033
930	042	HP042-004	Actions européennes	0,523	0,050	0,573
936	62	HP62-003	Renforcement des facteurs de compétitivité	0,976	1,100	2,076
				TOTAL BS	236,820	

Rappel total AE votées au BP	2 109,776
Total AE votées (BP+BS)	2 346,596

Chapitre	Code fonctionnel	Code enveloppe	Libellé du programme	CREDITS DE PAIEMENT		
				BP 2021	BS	Total
930	048	HP048-017	Coopération décentralisée	0,100	0,086	0,186
930	0202	HP0202-003	Communication institutionnelle	7,325	0,400	7,725
939	91	HP91-001	Soutien à la création et au développement des entreprises	6,604	1,709	8,313
939	91	HP91-003	Economie sociale et solidaire	4,250	0,660	4,910
939	91	HP91-006	Développement économique des territoires	2,715	0,285	3,000
939	91	HP91-006	Développement économique des territoires	2,715	0,669	3,384
939	91	HP91-013	Paris Région Entreprises (PRE)	9,633	5,633	15,266
939	92	HP92-002	Soutien à l'innovation	1,000	0,817	1,817
939	92	HP92-002	Soutien à l'innovation	1,000	0,450	1,450
939	92	HP92-005	Soutien aux pôles de compétitivité	4,241	2,546	6,787
939	92	HP92-009	Smart Région, modernisation et innovation territoriale	1,500	0,500	2,000
939	94	HP94-001	Soutien à l'industrie et aux autres services	3,922	0,992	4,914
939	94	HP94-001	Soutien à l'industrie et aux autres services	3,922	1,302	5,224
939	94	HP94-001	Soutien à l'industrie et aux autres services	3,922	37,840	41,762
939	94	HP94-002	Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art	1,100	3,665	4,765
939	94	HP94-002	Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art	1,100	0,750	1,850
931	13	HP13-001	Formations sanitaires	166,396	3,292	169,688
931	13	HP13-002	Formations sociales	41,331	0,280	41,611
931	13	HP13-003	Mesures diverses	0,092	0,050	0,142
934	41	HP41-001	Prévention et éducation à la santé	4,495	5,000	9,495
932	222	HP222-017	Participation aux charges de fonctionnement des lycées publics	149,038	9,180	158,218
932	222	HP222-017	Participation aux charges de fonctionnement des lycées publics	149,038	1,980	151,018
932	28	HP28-004	Aides aux élèves de second cycle	20,092	0,750	20,842
932	222	HP222-018	Dépenses de gestion associées aux programmes scolaires	8,700	0,500	9,200
932	222	HP222-018	Dépenses de gestion associées aux programmes scolaires	8,700	0,500	9,200
932	222	HP222-017	Participation aux charges de fonctionnement des lycées publics	149,038	2,500	151,538
931	113	HP113-004	Accès à l'information et à l'orientation	2,691	0,300	2,991
932	23	HP23-008	Accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants	7,680	1,420	9,100
931	12	HP12-003	Qualification par l'apprentissage	23,370	6,200	29,570
931	111	HP111-005	Mesures d'insertion professionnelle	80,534	2,010	82,544
931	113	HP113-004	Accès à l'information et à l'orientation	2,691	0,131	2,822
931	113	HP113-004	Accès à l'information et à l'orientation	2,691	0,083	2,774
931	113	HP113-006	Formations qualifiantes et métiers	161,620	43,380	205,000
931	113	HP113-006	Formations qualifiantes et métiers	161,620	10,500	172,120
931	113	HP113-006	Formations qualifiantes et métiers	161,620	40,030	201,650
931	114	HP114-007	Formation des salariés	1,800	0,870	2,670
931	115	HP115-008	Rémunération des stagiaires et frais annexes	136,056	16,769	152,825
931	116	HP116-004	Accès à l'information et à l'orientation	22,642	3,164	25,806
930	0202	HP0202-011	Charges liées aux immeubles	22,466	3,000	25,466
930	0202	HP0202-012	Fonctionnement des services	17,143	0,400	17,543
930	0202	HP0202-012	Fonctionnement des services	17,143	0,200	17,343
930	0202	HP0202-012	Fonctionnement des services	17,143	0,200	17,343
930	0201	HP0201-007	Frais de personnel	122,655	0,374	123,029
930	0202	HP0202-004	Dépenses associées aux frais de personnel	4,451	0,350	4,801
932	222	HP222-023	Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées	33,380	3,431	36,811
939	92	HP92-001	Soutien aux compétences scientifiques et technologiques	4,465	1,700	6,165
939	92	HP92-006	Soutien aux domaines d'intérêt majeur	15,180	5,000	20,180
939	92	HP92-007	Soutien au dialogue sciences - société	0,700	0,200	0,900
935	57	HP57-004	Mieux accompagner les victimes	0,650	0,100	0,750
932	222	HP222-027	Rémunération des agents des brigades régionales de sécurité des lycées	1,300	0,450	1,750
930	0202	HP0202-012	Fonctionnement des services	17,143	0,650	17,793
930	0202	HP0202-012	Fonctionnement des services	17,143	0,250	17,393
933	32	HP32-002	Développement de la pratique sportive	6,810	5,000	11,810
939	95	HP95-002	Soutien aux organismes oeuvrant dans le domaine du tourisme	13,173	3,000	16,173
930	042	HP042-004	Actions européennes	0,523	0,050	0,573
				TOTAL BS	231,548	

Rappel total CP votés au BP hors péréquation	2 555,000
Total des CP votés (BP + BS)	2 786,548

Chapitre	Libellé du chapitre	CREDITS DE PAIEMENT		
		BP 2021	BS	Total
945	Provisions et autres opérations mixtes	2,000	12,019	14,019
			TOTAL BS	12,019

Total des CP votés (BP + BS)	2 798,567
------------------------------	------------------

Annexe n° 2 : données du compte administratif 2020

En fonctionnement :

Résultat cumulé excédentaire à la clôture de l'exercice 2019	991 374 266,01 €
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement 2019 (compte 1 068)	715 090 922,33 €
Excédent de fonctionnement 2019 reporté en 2020	276 283 343 ,68 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 (Recettes – dépenses hors excédent reporté)	262 891 836,79 €
Résultat cumulé excédentaire à la clôture de l'exercice 2020	539 175 180,47 €

En investissement :

Solde d'exécution à la clôture de l'exercice 2019	-722 838 684,89 €
Résultat de l'exercice 2019 (recettes y compris 1068 – dépenses)	667 123 116,15 €
Solde d'exécution à la clôture de l'exercice 2020	-55 715 568,74 €
Solde des restes à réaliser en investissement constatés en 2020	0 €
Besoin de financement de la section investissement à la clôture de l'exercice 2020	-55 715 568,74 €

Annexes n° 3 : consommations AP, AE et CP par chapitre

(Hors dette et autres mouvements financiers)

*Situation à l'issue de la Commission permanente de mai 2021
pour les AP-AE*

Situation à fin juin pour les crédits de paiement

TABLEAU DE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2021
(Hors dette et autres mouvements financiers)

I. SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitres	Autorisations de programme					Crédits de paiements					
	AP votées au BP 2021	Mouvements	Total AP ouvertes	AP affectées	%	CP votées au BP 2021	Mouvements	Total CP ouvert	CP Consommés	Solde CP	%
900 - Services généraux	16 770 000,00	-	16 770 000,00	10 826 134,00	64,6%	20 735 000,00	-	20 735 000,00	4 993 740,91	15 741 259,09	24,1%
901 - Formation professionnelle et apprentissage	57 410 000,00	-	57 410 000,00	14 962 011,00	26,1%	44 432 000,00	-	44 432 000,00	6 414 536,12	38 017 463,88	14,4%
902 - Enseignement	748 488 000,00	-	748 488 000,00	479 318 351,28	64,0%	694 866 000,00	-	694 866 000,00	240 256 413,99	454 609 586,01	34,8%
903 - Culture, Sports et Loisirs	138 145 000,00	-	138 145 000,00	77 034 993,01	55,8%	78 935 000,00	-	78 935 000,00	35 760 622,71	43 174 377,29	45,3%
904 - Santé et action sociale	36 150 000,00	-	36 150 000,00	20 376 226,79	56,4%	25 102 000,00	-	25 102 000,00	12 784 303,32	12 317 696,68	50,9%
905 - Aménagement des territoires	243 930 000,00	-	243 930 000,00	67 769 221,33	27,8%	215 790 000,00	-	215 790 000,00	68 582 649,73	147 207 350,27	31,8%
906 - Gestion des fonds européens	21 050 000,00	-	21 050 000,00	18 671 142,86	88,7%	20 109 000,00	-	20 109 000,00	3 246 057,06	16 862 942,94	16,1%
907 - Environnement	125 563 000,00	-	125 563 000,00	45 278 386,56	36,1%	87 737 000,00	-	87 737 000,00	32 740 580,77	54 996 419,23	37,3%
908 - Transports	995 450 000,00	-	995 450 000,00	640 767 069,50	64,4%	631 369 000,00	-	631 369 000,00	302 743 536,40	328 825 463,60	48,0%
909 - Action économique	200 390 000,00	-	200 390 000,00	109 450 429,07	54,6%	173 925 000,00	-	173 925 000,00	54 715 955,89	119 209 044,11	31,5%
TOTAL Chapitres 90 "Opérations ventilées"	2 583 316 000,00	-	2 583 316 000,00	1 484 453 965,20	57,5%	1 993 000 000,00	-	1 993 000 000,00	762 238 396,90	1 230 761 603,10	38,2%
hdp	1 522 533 000,00	-	1 522 533 000,00	845 635 444,39	55,5%	1 300 717 000,00	-	1 300 717 000,00	452 538 534,63	848 178 465,37	34,8%
cj	-	-	-	-	-	49 900 000,00	-	49 900 000,00	7 081 663,93	42 818 336,07	14,2%
cjp	-	-	-	-	-	3 200 000,00	-	3 200 000,00	21 668,75	3 178 331,25	0,7%
cpr	1 060 783 000,00	-	1 060 783 000,00	638 818 520,81	60,2%	639 183 000,00	-	639 183 000,00	302 596 529,59	336 586 470,41	47,3%
TOTAL GENERAL	2 583 316 000,00	-	2 583 316 000,00	1 484 453 965,20	57,5%	1 993 000 000,00	-	1 993 000 000,00	762 238 396,90	1 230 761 603,10	38,2%
hdp	1 522 533 000,00	-	1 522 533 000,00	845 635 444,39	55,5%	1 300 717 000,00	-	1 300 717 000,00	452 538 534,63	848 178 465,37	34,8%
cj	-	-	-	-	-	49 900 000,00	-	49 900 000,00	7 081 663,93	42 818 336,07	14,2%
cjp	-	-	-	-	-	3 200 000,00	-	3 200 000,00	21 668,75	3 178 331,25	0,7%
cpr	1 060 783 000,00	-	1 060 783 000,00	638 818 520,81	60,2%	639 183 000,00	-	639 183 000,00	302 596 529,59	336 586 470,41	47,3%

TABLEAU DE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2021
(Hors dette et autres mouvements financiers)

II. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	AE votées au BP 2021	Mouvements	Total AE ouvertes	AE affectées	%	CP votées au BP 2021	Mouvements	Crédits de paiements			Solde CP	%
								Autorisations d'engagement	Total CP ouverts	CP Consommés		
930 - Services généraux	62 132 000,00	-	62 132 000,00	43 027 041,20	69,3%	199 342 000,00	-	199 342 000,00	88 073 810,69	111 268 189,31	44,2%	
931 - Formation professionnelle et apprentissage	708 965 000,00	-	521 554 387,32	73,9%	-	660 787 000,00	-	290 947 758,18	389 839 241,82	42,7%		
932 - Enseignement	297 928 000,00	-	215 399 121,61	72,3%	-	638 518 000,00	-	370 535 540,54	267 982 459,46	58,0%		
933 - Culture, Sports et Loisirs	63 735 000,00	-	63 735 000,00	45,0%	-	63 735 000,00	-	29 394 301,77	34 340 988,23	46,1%		
934 - Santé et action sociale	12 166 000,00	-	12 166 000,00	9 273 837,71	76,2%	12 166 000,00	-	7 996 555,58	4 169 444,42	65,7%		
935 - Aménagement des territoires	22 843 000,00	-	22 843 000,00	13 488 600,00	59,0%	22 843 000,00	-	22 843 000,00	13 215 235,43	9 627 764,57	57,9%	
936 - Gestion des fonds européens	55 870 000,00	-	55 870 000,00	14 430 737,80	25,8%	45 632 000,00	-	45 632 000,00	11 479 140,69	34 212 859,31	25,1%	
937 - Environnement	25 136 000,00	-	25 136 000,00	18 093 839,41	72,0%	25 136 000,00	-	25 136 000,00	8 970 730,05	16 165 269,95	35,7%	
938 - Transports	783 706 000,00	-	783 706 000,00	495 110 561,00	63,2%	783 656 000,00	-	783 656 000,00	454 228 210,43	329 427 789,57	58,0%	
939 - Action économique	80 260 000,00	-	80 260 000,00	65 936 017,11	82,2%	80 260 000,00	-	80 260 000,00	48 313 487,33	31 946 512,67	60,2%	
TOTAL Chapitres 33 "Opérations ventilées"	2 109 741 000,00	-	2 109 741 000,00	1 425 016 169,16	67,5%	2 552 135 000,00	-	2 552 135 000,00	1 323 154 770,69	1 228 980 229,31	51,8%	
hcdp	2 093 001 000,00	-	1 413 599 195,75	67,5%	-	2 535 458 000,00	-	1 314 040 968,23	1 221 417 031,77	51,8%		
cpr	16 740 000,00	-	11 416 973,41	68,2%	-	16 677 000,00	-	9 113 802,46	7 563 197,54	54,6%		
944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	35 000,00	-	35 000,00	15 000,00	42,9%	2 865 000,00	-	2 865 000,00	1 192 122,61	1 672 377,39	41,6%	
TOTAL GENERAL	2 109 776 000,00	-	2 109 776 000,00	1 425 031 169,16	67,5%	2 555 000 000,00	-	2 555 000 000,00	1 324 346 893,30	1 230 653 106,70	51,8%	
									2 538 323 000,00	1 315 233 090,84	1 223 089 909,16	
									9 113 802,46	7 563 197,54	54,6%	

PROJET DE DÉLIBÉRATION DU 21 JUILLET 2021

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2021

Le conseil régional d'Île-de-France,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

VU la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2019 ;

VU le décret n° 2011-1961 du 23 décembre 2011 relatif aux durées d'amortissement des subventions

VU l'arrêté n° NOR/MDIB 0400012A du 1er août 2004 relatif à l'application d'un plan comptable au secteur public local ;

VU l'arrêté n° NOR : TERB2030751A du 17 décembre 2020 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M71 applicable aux régions ;

VU la délibération n° CR 03-05 du 31 janvier 2005 relative à la mise en place de l'inventaire comptable à la Région Ile-de-France : méthode comptable et durées d'amortissement ;

VU la délibération n° CR 69-05 du 15 décembre 2005 relative à l'inventaire comptable ;

VU la délibération n° CR 45-12 du 27 septembre 2012 relative à l'inventaire comptable : modification des durées d'amortissements des subventions d'équipement ;

VU la délibération n° CR 2020-028 du 11 juin 2020 relative au budget supplémentaire 2020 ;

VU le budget de la Région Île-de-France ;

VU la délibération n° CR 2021-019 du 21 juillet 2021 relative à l'adoption du compte administratif de la Région Ile-de-France pour 2020 ;

VU le compte de gestion 2020 arrêté par le Directeur Régional des Finances Publiques d'Île-de-France, approuvé par la délibération n° CR 2021-019 ;

VU la délibération n° CR 2021-055 du 21 juillet 2021 portant prorogation du règlement budgétaire et financier ;

VU l'avis de la commission du règlement ;

VU le rapport n°CR 2021-046 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

Article 1

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement de 539 175 180,47 euros constaté au compte administratif 2020 :

- à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement, soit la somme de 55 715 568,74 euros (compte 1068) ;
- et en excédents de fonctionnement reportés (ligne 002) le solde, soit la somme de 483 459 611,73 euros.

Article 2

Le montant des recettes affectées à la section de fonctionnement du budget 2021 est porté de 5 974 321 000 euros à 6 476 421 034,56 euros, conformément au détail par chapitre figurant dans le document budgétaire joint en annexe à la présente délibération.

Le montant des recettes affectées à la section d'investissement du budget 2021 est porté de 4 626 785 000 euros à 4 843 724 568,74 euros, conformément au détail par chapitre figurant dans le document budgétaire joint en annexe à la présente délibération.

Le montant de l'emprunt nécessaire à l'équilibre du budget pour 2021 est porté de 578 814 000 euros à 730 085 592,44 euros.

Article 3

Le montant des autorisations de programme ouvertes à la section d'investissement du budget 2021 est porté de 2 583 316 000 euros à 2 664 622 000 euros, conformément au détail par chapitre figurant dans le document budgétaire joint en annexe à la présente délibération.

Le montant des autorisations d'engagement ouvertes à la section de fonctionnement du budget 2021 est porté de 2 109 776 000 euros à 2 346 596 123 euros, conformément au détail par chapitre figurant dans le document budgétaire joint en annexe à la présente délibération.

Article 4

Le montant des crédits de paiement ouverts à la section d'investissement du budget 2021 est porté de 4 626 785 000 euros à 4 843 724 568,74 euros, conformément au détail par chapitre figurant dans le document budgétaire joint en annexe à la présente délibération.

Le montant des crédits de paiement ouverts à la section de fonctionnement du budget 2021 est porté de 5 974 321 000 euros à 6 476 421 034,56 euros, conformément au détail par chapitre figurant dans le document budgétaire joint en annexe à la présente délibération.

Article 5

Décide de constituer 14 provisions pour un montant de 1 693 000,00 € au titre risque de contentieux pour divers contentieux suivant le tableau joint en annexe à la présente délibération. Ces provisions sont imputées sur le chapitre 945 « Provisions et autres opérations mixtes », nature 6815 « Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement ».

Article 6

Approuve la reprise de 6 provisions déclinées selon le tableau joint en annexe à la présente délibération et également présentées à annexe IV – B3 du document budgétaire joint en annexe à la présente délibération comme suit :

- Reprise de la provision de 8 000 € constituée dans le cadre de la délibération CR 2020-028 du 11 juin 2020 au titre du risque de contentieux lié à l'indemnisation de préjudices résultant du non-respect du délai de prévenance ;
- Reprise de la provision de 64 000 € constituée dans le cadre de la délibération CR 2020-060 du 16 décembre 2020 au titre du risque de contentieux lié à une procédure de licenciement pour motif économique ;
- Reprise de la provision de 170 000 € constituée dans le cadre de la délibération CR 2020-060 du 16 décembre 2020 au titre du risque de contentieux lié aux travaux réalisés au lycée Langevin Wallon à Champigny sur Marne ;
- Reprise de la provision de 136 000 € constituée dans le cadre de la délibération CR 2020-060 du 16 décembre 2020 au titre du risque de contentieux lié à l'attribution d'une aide dans le domaine de l'agriculture biologique ;
- Reprise de la provision de 490 000 € constituée dans le cadre de la délibération CR 2020-060 du 16 décembre 2020 au titre du risque de contentieux lié au marché de construction de la Maison des sciences et l'environnement à Créteil ;
- Reprise de la provision de 791 000 € constituée dans le cadre de la délibération CR 2020-028 du 11 juin 2020 au titre du risque de contentieux lié aux travaux réalisés sur le site Influence II.

Article 7

Approuve la création de 29 postes dont 25 postes dans le cadre de la création de cinq nouvelles brigades régionales de sécurité, 3 postes suite à un transfert de l'Etat dans le cadre de la gestion des fonds européens, et 1 poste pour le Centre régional de supervision intelligent (CRSI). La ventilation par catégorie et cadre d'emploi est déclinée selon le tableau figurant à l'annexe n° 1 jointe à la présente délibération.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**

VALÉRIE PÉCRESSE

ANNEXES À LA DÉLIBÉRATION

Annexes 1, 2 et 3 à la délibération

ANNEXE 1 A LA DELIBERATION – CREATIONS D'EMPLOIS PAR CATEGORIE

Créations d'emploi concernant les établissements publics locaux d'enseignement

VENTILATION SELON LA DESTINATION DES CREATIONS D'EMPLOIS	CATEGORIE	CADRE D'EMPLOIS	NOMBRE DE POSTES
Brigade mobile d'urgence pour les lycées	B	Technicien	5
	C	Adjoint technique	20
Total			

Créations d'emploi concernant les services du siège

VENTILATION SELON LA DESTINATION DES CREATIONS D'EMPLOIS	CATEGORIE	CADRE D'EMPLOIS	NOMBRE DE POSTES
Transfert de l'Etat dans le cadre de la gestion des fonds européens	A	Attaché territorial	2
	B	Rédacteur	1
Centre régional de supervision intelligent (CRSI)	A	Administrateur	1
Total			

ANNEXE 2 A LA DELIBERATION - PROVISIONS POUR DIVERS CONTENTIEUX

Numéro de dossier	Juridiction	Intitulé	Montant de la provision en euros	Synthèse
E-2019-001912	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CERGY-PONTOISE	SASU ARETEC Ingénierie C/ RIF - Demande indemnitaire - Lycée Les Côtes de Villebon à Meudon	10 000,00	Restructuration du lycée Les Côtes à Meudon. Contestation par la Région des modalités d'ordonnancement, pilotage, coordination avec un surcoût identifié.
E-2020-000001	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN	SOCIETE ETABLISSEMENT REITHLER C/ SAERP et RIF - Demande indemnitaire - Lycée Honoré de Balzac à MITRY-MORY	58 000,00	Contestation par la société.
E-2020-000658	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL	Mme X c/ RIF - Demande indemnitaire suite préjudices subis	7 000,00	Contentieux avec demande indemnitaire.
E-2020-001481	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CERGY-PONTOISE	Sté LAZO & MURE ARCHITECTES ASSOCI2S c/ RIF - Demande indemnitaire - lycée Les Cotes de Villebon à MEUDON-LA-FORÊT (92)	60 000,00	Marché de maîtrise d'œuvre portant sur la restructuration du lycée Les Côtes de Villebon à Meudon la Forêt. Contestation par le groupement.
E-2020-001613	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CERGY-PONTOISE	DUMEZ ILE DE FRANCE C/ RIF - Demande indemnitaire - Lycée Julie-Victoire Daubié à Argenteuil	115 000,00	Marché de construction du lycée Julie-Victoire Daubié (ex Romain Rolland) à Argenteuil. Sollicitation au titre de travaux supplémentaires.

E-2020-001615	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE VERSAILLES	CAMPENON BERNARD CONSTRUCTION C/ RIF - Demande indemnitaire - Lycée Horticole de Saint-Germain-en-Laye	320 000,00	Demande de paiement à la Région et ICADE PROMOTION.
E-2021-000078	COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE PARIS	Société HANSEN C/ RIF - Demande indemnitaire - Marché mise aux normes internationales du bassin d'aviron et de canoé kayak du stade Nautique Olympique à Vaires-sur-Marne (77)	70 000,00	Demande d'annulation du marché n° 2000287 "Mise aux normes internationales du bassin d'aviron et de canoé kayak du Stade Nautique Olympique d'IDF à Vaires-sur-Marne".
E-2021-000088	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL	Mme X C/ RIF - Décision implicite de rejet d'une demande indemnitaire née le 2/11/20	30 000,00	Contentieux avec demande indemnitaire.
E-2021-000195	COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE PARIS DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS OU LITIGES RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS	Société SOC C/ILE DE FRANCE CONSTRUCTION DURABLE - Site sportif de l'Ile de loisirs de Vaires Torcy	25 000,00	Dans le cadre d'une opération de développement du site sportif de l'Ile de loisirs de Vaires Torcy, demande d'une rémunération complémentaire par une société.
E-2021-000221	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN	CHARIER - CHARIER GC et ORTEC SERVICES INDUSTRIE C/ RIF - Ile de loisirs de Vaires-sur-Marne	610 000,00	Demande de rémunération complémentaire par le groupement titulaire du lot 2 "gros œuvre stade d'eau vive" relatif à la construction d'un stade d'eau vive sur l'ile de loisirs de Vaires sur Marne.

E-2021-000280	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS	Patricia LEBOUCHQ et SARL SIBAT C/ RIF et ESSONNE AMENAGEMENT - décision implicite de rejet suite à réclamation du 31/07/20 - CMR Gabriel Fauré à PARIS 13	75 000,00	Dans le cadre de la restructuration et l'extension de la CMR Gabriel Fauré à PARIS 13.
E-2021-000319	TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BOBIGNY	SCI JA TAVARES C/ RIF - Demande d'exécution	267 000,00	Procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique. Versement de l'indemnité de dépossession.
E-2021-000376	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CERGY-PONTOISE	Mme X C/ RIF - REFERE PROVISIONS - Lycée Prony à Asnières	13 000,00	Contentieux avec demande indemnitaire.
E-2021-000400	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CERGY-PONTOISE	SATELEC C/ RIF - Demande indemnitaire - Bibliothèque universitaire de PARIS V Descartes à Malakoff	33 000,00	Demande indemnitaire.
Total			1 693 000,00	

ANNEXE 3 A LA DELIBERATION - REPRISES SUR PROVISIONS CONSTITUEES

Numéro de dossier	Juridiction	Intitulé	Montant de la reprise de provision en euros	Synthèse
E-2017-007871	COUR D'APPEL DE PARIS	Mme X C/ Association LE MOTIF et la RIF	64 000,00	Contestation de licenciement
E-2018-000197	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN	ARDECO C/ CITALLIOS et REGION	170 000,00	Demande indemnitaire.
E-2018-002598	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS	Mme X C/ Décision de la RIF	8 000,00	Rejet par la RIF d'une demande tendant à l'indemnisation des préjudices résultant du non-respect du délai de prévenance
E-2019-001831	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE VERSAILLES	Mme X c/ RIF demande d'indemnisation suite aux préjudices subis	136 000,00	Recours de plein contentieux tendant à l'indemnisation des préjudices prétendument subis en raison du refus d'accorder le bénéfice des aides à l'agriculture biologique pour les années de campagne 2015 et 2016.

E-2020-000261	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN	REFERE PROVISION - SAVOIE SAS C/ RIF -	490 000,00	Référé provisions- Maison des sciences Université Paris Est
E-2020-000178		Sté DERICHEBOURG C/ RIF et NEXITY -	791 000,00	Mémoire en réclamation Influence II.
TOTAL			1 659 000,00	

Budget supplémentaire M71

REPUBLIQUE FRANÇAISE

REGION : REGION ILE DE FRANCE (1)

(2) AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 23750007900312

POSTE COMPTABLE : DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA REGION ILE DE FRANCE

M. 71

Budget supplémentaire (3)

Voté par fonction

BUDGET : PRINCIPAL (4)

ANNEE 2021

(1) Indiquer soit « Région : nom de la région », soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal (de la région ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent : Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8
D1 - Présentation des AP votées	9
D2 - Présentation des AE votées	12

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget	16
A2 - Vue d'ensemble - Total des opérations réelles et d'ordre	17
B - Récapitulation par groupes fonctionnels	18
C1 - Equilibre financier - Investissement	22
C2 - Equilibre financier - Fonctionnement	23
D1 - Balance générale - Dépenses	24
D2 - Balance générale - Recettes	26

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	28
A.900 - Services généraux	30
A.901 - Formation professionnelle et apprentissage	31
A.902 - Enseignement	32
A.903 - Culture, sports et loisirs	33
A.904 - Santé et action sociale	34
A.905 - Aménagement des territoires	35
A.906 - Gestion des fonds européens	36
A.907 - Environnement	37
A.908 - Transports	38
A.909 - Action économique	41
A.921 - Taxes non affectées	42
A.922 - Dotations et participations	43
A.923 - Dettes et autres opérations financières	44
A.925 - Opérations patrimoniales	45
A.926 - Transferts entre les sections	48
A.95 - Chapitres sans prévisions de réalisations	51
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	52
B.930 - Services généraux	55
B.931 - Formation professionnelle et apprentissage	56
B.932 - Enseignement	57
B.933 - Culture, sports et loisirs	58
B.934 - Santé et action sociale	59
B.935 - Aménagement des territoires	60
B.936 - Gestion des fonds européens	61
B.937 - Environnement	62
B.938 - Transports	63
B.939 - Action économique	66
B.940 - Impositions directes	67
B.941 - Autres impôts et taxes	68
B.942 - Dotations et participations	69
B.943 - Opérations financières	70
B.944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	71
B.945 - Provisions et autres opérations mixtes	72
B.946 - Transferts entre les sections	73
B.947 - Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement	74
B.95 - Chapitres sans prévisions de réalisations	75

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A/900 - Services généraux	76
A/901 - Formation professionnelle et apprentissage	77
A/902 - Enseignement	78

A/903 - Culture, sports et loisirs	79
A/904 - Santé et action sociale	80
A/905 - Aménagement des territoires	81
A/906 - Gestion des fonds européens	82
A/907 - Environnement	83
A/908 - Transports	84
A/909 - Action économique	87
A/930 - Services généraux	88
A/931 - Formation professionnelle et apprentissage	91
A/932 - Enseignement	92
A/933 - Culture, sports et loisirs	94
A/934 - Santé et action sociale	95
A/935 - Aménagement des territoires	96
A/936 - Gestion des fonds européens	97
A/937 - Environnement	98
A/938 - Transports	99
A/939 - Action économique	102

B - Eléments du bilan

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées	Sans Objet
B3 - Etat des provisions constituées	103
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	106
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	107
B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	108

C - Engagements hors bilan

C1.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	110
C2 - Subventions versées	Sans Objet
C3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
C4 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
C5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
C6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
C7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	111

D - Autres éléments d'information

D1 - Etat du personnel	114
D2 - Liste des organismes dans lesquels la région a pris un engagement financier	Sans Objet
D3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
D3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.5.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.5.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet

E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures

E1 - Décisions en matière de taux	118
E2 - Arrêté - Signatures	119

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		
	Valeurs	
Population totale	12328447	Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (3)
Longueur de la voirie régionale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels participe la région

Informations fiscales (N-2)		
	Région	Pour mémoire, la moyenne nationale
Potentiel fiscal /habitant défini par l'article L. 4332-5 du CGCT (1)	Sans objet	Sans objet

(1) Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	235,12	
2	Produit des impositions directes / population	10,24	
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	278,47	
4	Dépenses d'équipement brut / population	174,03	
5	Encours de dette / population (2)	466,51	
6	DGF / population	sans objet	
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	0,16	
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	0,9	
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,62	
10	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	1,68	

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I
B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

65861

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

VI – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES				I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS				C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	9 395 300 559,90	10 325 315 512,84	-446 555 341,21	A1 483 459 611,73
Investissement	3 453 643 024,28	4 120 766 140,43	(1) -722 838 684,89	A2 -55 715 568,74
Fonctionnement	5 941 657 535,62	6 204 549 372,41	(2) 276 283 343,68	A3 539 175 180,47

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00 B1 0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00 B2 0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00 B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (4)		
TOTAL	A1 + B1	483 459 611,73
Investissement	A2 + B2	-55 715 568,74
Fonctionnement	A3 + B3	539 175 180,47

(4) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I)
900	Services généraux	0,00
901	Formation pro. et apprentissage	0,00
902	Enseignement	0,00
903	Culture, sports et loisirs	0,00
904	Santé et action sociale	0,00
905	Aménagement des territoires	0,00
906	Gestion des fonds européens	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
909	Action économique	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II)
930	Services généraux	0,00
931	Formation pro. et apprentissage	0,00
932	Enseignement	0,00
933	Culture, sports et loisirs	0,00
934	Santé et action sociale	0,00
935	Aménagement des territoires	0,00
936	Gestion des fonds européens	0,00
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00
939	Action économique	0,00
940	Impositions directes	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnements groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
900	Services généraux	0,00
901	Formation pro. et apprentissage	0,00
902	Enseignement	0,00
903	Culture, sports et loisirs	0,00
904	Santé et action sociale	0,00
905	Aménagement des territoires	0,00
906	Gestion des fonds européens	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
909	Action économique	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00
954	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
930	Services généraux	0,00
931	Formation pro. et apprentissage	0,00
932	Enseignement	0,00
933	Culture, sports et loisirs	0,00
934	Santé et action sociale	0,00
935	Aménagement des territoires	0,00
936	Gestion des fonds européens	0,00
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00
939	Action économique	0,00
940	Impositions directes	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnements groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
PRESENTATION DES AP VOTEES		D1

Numéro	AUTORISATION DE PROGRAMME (1) Libellé	Chapitre(s)	Montant
2021 - HP810-001	Accessibilité du réseau	908	0,00
2021 - HP222-002	Acquisitions	902	0,00
2021 - HP54-005	Actions en faveur du logement des jeunes	905	0,00
2021 - HP76-001	Agence des espaces verts	907	731 000,00
2021 - HP93-004	Agriculture et environnement	909	0,00
2021 - PR56-001	Aide au développement du territoire numérique	905	0,00
2021 - HP312-008	Aide au livre et à la lecture	903	0,00
2021 - HP54-004	Aide au parc privé	905	0,00
2021 - HP94-003	Aide aux renouvellements de véhicules utilitaires des artisans et des TPE	909	4 000 000,00
2021 - HP0201-026	Amélioration de l'environnement professionnel	900	0,00
2021 - HP824-006	Aménagement des infrastructures de voirie communale	908	0,00
2021 - HP823-003	Aménagement des infrastructures de voirie départementale	908	0,00
2021 - PR821-001	Aménagement des infrastructures de voirie nationale	908	0,00
2021 - HP311-001	Aménagement des structures d'accueil	903	0,00
2021 - PR041-018	Aménagement et développement durable - Coopération interrégionale	900	0,00
2021 - HP883-001	Aménagement et modernisation des voies navigables	908	0,00
2021 - HP53-001	Aménagement et équipement de l'espace rural	905	0,00
2021 - HP825-004	Aménagements de sécurité	908	0,00
2021 - HP94-004	Back'up	909	0,00
2021 - HP57-001	Bouclier de sécurité	905	500 000,00
2021 - HP78-001	Circulations douces	907	0,00
2021 - HP0202-003	Communication institutionnelle	900	300 000,00
2021 - HP222-003	Construction des lycées neufs	902	0,00
2021 - HP12-001	Construction et travaux dans les CFA	901	0,00
2021 - HP52-002	Contrat d'aménagement régional (contrat régional et territorial)	905	1 500 000,00
2021 - PR52-004	Contrat d'aménagement régional - Environnement - Actions territorialisées	905	0,00
2021 - HP32-005	Contrats d'aménagement régional - Equipements sportifs de proximité - Actions territorialisées	903	0,00
2021 - HP048-016	Coopération décentralisée	900	0,00
2021 - HP62-006	Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique de la Seine	906	0,00
2021 - HP048-019	Dispositif actions internationales	900	0,00
2021 - HP42-001	Dispositif en faveur de la petite enfance	904	0,00
2021 - HP42-004	Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap	904	0,00
2021 - HP42-003	Dispositif en faveur des personnes en situation précaire	904	150 000,00
2021 - HP95-001	Dispositifs régionaux en faveur du développement touristique	909	0,00
2021 - HP62-004	Diversification et amélioration des applications des TIC	906	3 655 037,00
2021 - HP54-002	Développement du parc locatif social	905	0,00
2021 - HP313-004	Développement du patrimoine en région	903	-500 000,00
2021 - HP885-003	Développement du transport multimodal	908	0,00
2021 - PR885-003	Développement du transport multimodal	908	0,00
2021 - PR818-015	Développement et amélioration des sites propres pour autobus	908	0,00
2021 - HP91-003	Economie sociale et solidaire	909	0,00
2021 - PR75-001	Energie	907	0,00
2021 - PR23-002	Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	902	0,00
2021 - HP12-002	Equipement des centres de formation d'apprentis	901	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2021 - HP224-030	Equipement des cités mixtes régionales	902	0,00
2021 - HP312-002	Equipements culturels de diffusion et de création	903	-1 000 000,00
2021 - HP224-034	Etudes générales cités mixtes régionales	902	0,00
2021 - HP312-015	Fonds d'investissement pour la culture	903	0,00
2021 - HP13-001	Formations sanitaires	901	0,00
2021 - HP13-002	Formations sociales	901	0,00
2021 - HP93-005	Forêt et éco-matériaux	909	0,00
2021 - PR812-010	Grands pôles intermodaux	908	0,00
2021 - HP224-032	Grosses réparations dans les cités mixtes régionales	902	0,00
2021 - HP222-005	Grosses réparations dans les lycées publics	902	0,00
2021 - PR77-003	Intégration environnementale des infrastructures de transport	907	0,00
2021 - HP33-001	Investissements dans les îles de loisirs	903	500 000,00
2021 - PR76-005	Investissements pour la biodiversité en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)	907	0,00
2021 - HP021-005	Jeunesse et vie associative	900	0,00
2021 - PR811-004	Liaisons ferroviaires	908	0,00
2021 - PR811-005	Liaisons tramways	908	0,00
2021 - HP54-008	Lutte contre la précarité énergétique	905	0,00
2021 - HP78-002	Lutte contre le bruit	907	0,00
2021 - HP28-010	Manuels et ressources pédagogiques	902	12 101 000,00
2021 - PR74-006	Milieux aquatiques et humides	907	0,00
2021 - HP0202-001	Moyens des services (hors informatique)	900	2 730 000,00
2021 - HP0202-002	Moyens informatiques des services	900	1 100 000,00
2021 - PR811-006	Métro	908	0,00
2021 - HP23-009	Orientation et formations supérieures	902	0,00
2021 - PR76-002	Parcs naturels régionaux	907	0,00
2021 - HP91-013	Paris Région Entreprises (PRE)	909	0,00
2021 - HP32-006	Participation de la Région aux JOP 2024	903	0,00
2021 - HP223-009	Participation à la rénovation des lycées privés	902	0,00
2021 - HP313-010	Patrimoine régional à vocation culturelle	903	0,00
2021 - HP52-005	Plan Friches	905	0,00
2021 - HP73-002	Plan changeons d'air	907	0,00
2021 - HP71-001	Plans de prévention des risques technologiques (PPRT)	907	0,00
2021 - HP53-002	Politiques contractuelles en milieu rural	905	0,00
2021 - HP76-003	Protection des milieux naturels et des paysages	907	0,00
2021 - PR76-003	Protection des milieux naturels et des paysages	907	0,00
2021 - HP62-002	Préservation de la biodiversité	906	0,00
2021 - HP72-001	Prévention et gestion des déchets	907	0,00
2021 - PR72-001	Prévention et gestion des déchets	907	0,00
2021 - PR73-001	Qualité de l'air - Climat	907	0,00
2021 - HP62-008	REACT EU	906	4 704 000,00
2021 - HP41-002	Renforcement de l'offre de soins	904	2 000 000,00
2021 - HP62-003	Renforcer les facteurs de compétitivité	906	3 904 000,00
2021 - HP51-002	Requalification urbaine : actions contractualisées	905	0,00
2021 - HP224-011	Rénovation des cités mixtes départementales	902	0,00
2021 - HP224-035	Rénovation des cités mixtes régionales	902	0,00
2021 - HP222-004	Rénovation des lycées publics	902	5 000 000,00
2021 - HP92-009	Smart Région, modernisation et innovation territoriale	909	140 000,00
2021 - HP044-013	Solidarité internationale	900	0,00
2021 - HP62-005	Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone	906	2 700 000,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2021 - HP92-007	Soutien au dialogue Sciences- Société	909	0,00
2021 - HP41-008	Soutien aux centres d'IVG	904	0,00
2021 - HP92-001	Soutien aux compétences scientifiques et technologiques	909	0,00
2021 - HP92-006	Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)	909	0,00
2021 - HP92-005	Soutien aux pôles de compétitivité	909	0,00
2021 - HP93-001	Soutien aux secteurs de l'agriculture et de l'agro- alimentaire	909	0,00
2021 - HP92-008	Soutien aux transferts de technologie	909	0,00
2021 - HP62-001	Soutien à l'aménagement durable des territoires franciliens	906	4 940 963,00
2021 - HP94-002	Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art	909	0,00
2021 - HP94-001	Soutien à l'industrie et aux autres services	909	0,00
2021 - HP92-002	Soutien à l'innovation	909	0,00
2021 - HP91-001	Soutien à la création et au développement des entreprises	909	25 000 000,00
2021 - HP312-007	Soutien à la création et à la diffusion numériques	903	0,00
2021 - HP811-009	Suppression des passages à niveau	908	0,00
2021 - HP27-001	Sécurisation des lycées	902	7 000 000,00
2021 - HP13-005	Sécurisation des écoles et instituts de formations sanitaires et sociales	901	0,00
2021 - HP37-001	Sécurité dans les propriétés régionales	903	0,00
2021 - PR52-001	Territoires stratégiques	905	0,00
2021 - HP222-006	Travaux de maintenance	902	0,00
2021 - HP224-012	Travaux de maintenance dans les cités mixtes départementales	902	0,00
2021 - HP224-029	Travaux de maintenance dans les cités mixtes régionales	902	0,00
2021 - HP224-013	Équipement des cités mixtes départementales	902	0,00
2021 - HP222-008	Équipement des lycées publics	902	0,00
2021 - HP32-001	Équipements sportifs d'intérêt régional	903	150 000,00
2021 - HP818-014	Études d'amélioration et de développement de l'offre de transport	908	0,00
2021 - HP810-003	Études et expérimentations	908	0,00
2021 - HP222-001	Études générales lycées publics	902	0,00
TOTAL			
« AP de dépenses imprévues » (2)		950	0,00
TOTAL GENERAL			81 306 000,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
PRESENTATION DES AE VOTEES		D2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2021 - HP23-008	Accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants	932	1 620 000,00
2021 - HP113-004	Accès à l'information et à l'orientation	931	200 000,00
2021 - HP116-004	Accès à l'information et à l'orientation	931	0,00
2021 - HP51-003	Actions Politique de la Ville	935	0,00
2021 - HP93-003	Actions agri-environnementales	939	0,00
2021 - PR93-003	Actions agri-environnementales	939	0,00
2021 - HP23-004	Actions en faveur de la mobilité internationale	932	0,00
2021 - HP54-005	Actions en faveur du logement des jeunes	935	0,00
2021 - PR76-006	Actions en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)	937	0,00
2021 - HP042-004	Actions européennes	930	50 000,00
2021 - HP810-020	Actions spécifiques en matière de tarification	938	0,00
2021 - HP71-008	Actions transversales	937	0,00
2021 - PR71-008	Actions transversales	937	0,00
2021 - HP76-001	Agence des espaces verts	937	0,00
2021 - HP56-001	Aide au développement du territoire numérique	935	0,00
2021 - HP312-008	Aide au livre et à la lecture	933	0,00
2021 - HP28-011	Aide à l'introduction de produits biologiques et locaux dans les lycées	932	0,00
2021 - HP312-005	Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue	933	0,00
2021 - HP312-006	Aide à la création et à la diffusion des arts plastiques	933	0,00
2021 - HP28-004	Aides aux élèves de second cycle	932	750 000,00
2021 - HP28-009	Aides aux élèves des BTS, CPGE et formations post-bac et assimilées	932	0,00
2021 - PR041-018	Aménagement et développement durable - Coopération interrégionale	930	0,00
2021 - HP62-007	Assistance technique FEDER	936	0,00
2021 - HP61-005	Assistance technique FSE	936	0,00
2021 - HP28-003	Centre de ressources	932	0,00
2021 - HP33-002	Charges diverses liées aux îles de loisirs	933	0,00
2021 - HP0202-011	Charges liées aux immeubles	930	3 000 000,00
2021 - HP0202-003	Communication institutionnelle	930	400 000,00
2021 - PR74-007	Contrats trame verte et bleue	937	0,00
2021 - HP810-019	Contribution régionale à l'exploitation des transports franciliens	938	0,00
2021 - HP048-017	Coopération décentralisée	930	86 000,00
2021 - HP62-006	Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique de la Seine	936	0,00
2021 - HP048-019	Dispositif actions internationales	930	0,00
2021 - HP42-001	Dispositif en faveur de la petite enfance	934	0,00
2021 - HP42-003	Dispositif en faveur des personnes en situation précaire	934	0,00
2021 - HP95-001	Dispositifs régionaux en faveur du développement touristique	939	0,00
2021 - HP62-004	Diversification et amélioration des applications des TIC	936	0,00
2021 - HP222-024	Dépenses associées aux agents des lycées	932	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2021 - HP0202-004	Dépenses associées aux frais de personnel	930	350 000,00
2021 - HP222-018	Dépenses de gestion associées aux programmes scolaires	932	1 000 000,00
2021 - HP33-003	Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances	933	0,00
2021 - HP32-002	Développement de la pratique sportive	933	5 000 000,00
2021 - HP40-001	Développement de la vie associative	934	0,00
2021 - HP313-004	Développement du patrimoine en région	933	0,00
2021 - HP885-003	Développement du transport multimodal	938	0,00
2021 - HP91-006	Développement économique des territoires	939	954 050,00
2021 - HP91-003	Economie sociale et solidaire	939	659 500,00
2021 - PR75-001	Energie	937	0,00
2021 - HP50-001	Etudes générales	935	0,00
2021 - HP92-003	Evaluations, études, actions support	939	0,00
2021 - HP630-002	FEADER	936	0,00
2021 - HP0202-012	Fonctionnement des services	930	2 050 000,00
2021 - HP022-023	Fonctionnement général du CESER	930	0,00
2021 - HP021-020	Fonctionnement général du CR	930	0,00
2021 - HP13-004	Fonds régional d'aide sociale	931	0,00
2021 - HP113-011	Formation continue - Aides soignants et auxiliaires de puériculture	931	0,00
2021 - HP114-007	Formation des salariés	931	0,00
2021 - HP021-021	Formation, information des élus régionaux	930	0,00
2021 - HP112-006	Formations qualifiantes et métiers	931	1 000 000,00
2021 - HP113-006	Formations qualifiantes et métiers	931	106 400 000,00
2021 - HP114-006	Formations qualifiantes et métiers	931	0,00
2021 - HP13-001	Formations sanitaires	931	3 189 000,00
2021 - HP13-002	Formations sociales	931	201 000,00
2021 - HP93-005	Forêt et éco-matériaux	939	0,00
2021 - HP01-003	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	944	0,00
2021 - HP41-009	Garantie immobilière solidaire	934	0,00
2021 - HP61-004	IEJ en Seine Saint Denis	936	0,00
2021 - HP12-004	Indemnité Compensatrice versée aux employeurs d'apprentis	931	0,00
2021 - HP022-022	Indemnités et charges du CESER	930	0,00
2021 - HP61-003	Investissement dans l'éducation et adaptation des compétences	936	0,00
2021 - HP021-028	Jeunesse	930	0,00
2021 - HP021-005	Jeunesse et vie associative	930	0,00
2021 - HP78-002	Lutte contre le bruit	937	0,00
2021 - HP223-016	Lycées privés forfait d'externat "matériel"	932	0,00
2021 - HP223-028	Lycées privés forfait d'externat "personnel"	932	0,00
2021 - HP111-005	Mesures d'insertion professionnelle	931	2 937 805,00
2021 - HP13-003	Mesures diverses	931	50 000,00
2021 - PR13-003	Mesures diverses	931	0,00
2021 - HP10-002	Mesures transversales	931	0,00
2021 - PR10-002	Mesures transversales	931	0,00
2021 - HP57-004	Mieux accompagner les victimes	935	100 000,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2021 - HP40-004	Observatoires et organismes consultatifs	934	0,00
2021 - HP23-009	Orientation et formations supérieures	932	0,00
2021 - PR76-002	Parcs naturels régionaux	937	0,00
2021 - HP91-013	Paris Région Entreprises (PRE)	939	5 633 000,00
2021 - HP224-031	Participation aux charges de fonctionnement des cités mixtes régionales	932	0,00
2021 - HP224-020	Participation aux charges de fonctionnement des lycées dans les cités mixtes départementales	932	0,00
2021 - HP222-017	Participation aux charges de fonctionnement des lycées publics	932	13 660 000,00
2021 - HP32-006	Participation de la Région aux JOP 2024	933	0,00
2021 - HP313-010	Patrimoine régional à vocation culturelle	933	0,00
2021 - HP312-009	Politique régionale en faveur du cinéma et de l'audiovisuel	933	0,00
2021 - HP76-003	Protection des milieux naturels et des paysages	937	0,00
2021 - PR76-003	Protection des milieux naturels et des paysages	937	0,00
2021 - HP72-001	Prévention et gestion des déchets	937	0,00
2021 - HP41-001	Prévention et éducation à la santé	934	3 000 000,00
2021 - HP312-016	Pôles supérieurs d'enseignement artistique	933	0,00
2021 - HP12-003	Qualification par l'apprentissage	931	3 000 000,00
2021 - PR73-001	Qualité de l'air - Climat	937	0,00
2021 - HP048-007	Rayonnement international	930	0,00
2021 - HP62-003	Renforcer les facteurs de compétitivité	936	1 100 000,00
2021 - HP115-008	Rémunération des stagiaires et frais annexes	931	20 500 000,00
2021 - HP28-005	Schéma des formations	932	0,00
2021 - HP92-009	Smart Région, modernisation et innovation territoriale	939	500 000,00
2021 - HP021-019	Société d'entraide des conseillers régionaux	930	0,00
2021 - HP044-015	Solidarité internationale	930	0,00
2021 - HP92-007	Soutien au dialogue Sciences- Société	939	200 000,00
2021 - HP810-021	Soutien au développement des transports en commun	938	0,00
2021 - HP92-001	Soutien aux compétences scientifiques et technologiques	939	1 700 000,00
2021 - HP92-006	Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)	939	5 598 895,00
2021 - HP61-002	Soutien aux dynamiques de l'inclusion	936	0,00
2021 - HP95-002	Soutien aux organismes oeuvrant dans le domaine du tourisme	939	1 859 950,00
2021 - HP92-005	Soutien aux pôles de compétitivité	939	2 546 000,00
2021 - HP93-001	Soutien aux secteurs de l'agriculture et de l'agro- alimentaire	939	0,00
2021 - HP92-008	Soutien aux transferts de technologie	939	0,00
2021 - HP312-013	Soutien culturel pluridisciplinaire	933	0,00
2021 - HP94-002	Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art	939	4 415 000,00
2021 - HP94-001	Soutien à l'industrie et aux autres services	939	40 134 000,00
2021 - HP92-002	Soutien à l'innovation	939	1 267 000,00
2021 - HP50-002	Soutien à la connaissance stratégique des territoires et à leur aménagement	935	0,00
2021 - HP91-001	Soutien à la création et au développement des entreprises	939	1 708 923,00
2021 - HP312-007	Soutien à la création et à la diffusion numériques	933	0,00
2021 - HP61-001	Soutien à la création et à la reprise d'activité	936	0,00
2021 - HP50-008	Stratégies métropolitaines et métropole francilienne	935	0,00
2021 - HP0202-016	Subventions à divers organismes	930	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2021 - PR52-001	Territoires stratégiques	935	0,00
2021 - HP41-004	Transport aérien d'urgence	934	0,00
2021 - HP818-018	Transports spécialisés en faveur des personnes handicapées	938	0,00
2021 - HP93-002	Valorisation de la production agricole et agro-alimentaire	939	0,00
2021 - HP0202-013	Véhicules	930	0,00
2021 - HP80-001	Études générales	938	0,00
2021 - HP32-003	Événements sportifs	933	0,00
TOTAL			
« AE de dépenses imprévues » (2)		952	0,00
TOTAL GENERAL			236 820 123,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET		
	II	
	A1	

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés (y compris le compte 1068)	161 224 000,00	216 939 568,74
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (R.A.R N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		55 715 568,74	0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	216 939 568,74	216 939 568,74
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés	502 100 034,56	18 640 422,83
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (R.A.R N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	483 459 611,73
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	502 100 034,56	502 100 034,56
	TOTAL DU BUDGET (4)	719 039 603,30	719 039 603,30

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 4312.6 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 4312-5 du CGCT).

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET			A2

VENTILATION DES OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés	160 024 000,00	1 200 000,00	161 224 000,00	-23 496 838,82	240 436 407,56	216 939 568,74
Crédits de fonctionnement votés	261 663 627,00	240 436 407,56	502 100 034,56	17 440 422,83	1 200 000,00	18 640 422,83
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	421 687 627,00	241 636 407,56	663 324 034,56	-6 056 415,99	241 636 407,56	235 579 991,57

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET							II
BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS							B

SECTION	POUR MEMOIRE		PROPOSITIONS NOUVELLES DU PRÉSIDENT	VOTE DE L'ASSEMBLÉE	TOTAL (RAR N-1 + VOTE)	DONT NON VENTILE	DONT 0 Services généraux (sauf 01)
	BUDGET DE L'EXERCICE (1)	RESTES A REALISER N-1					
AP VOTEES	2 583 316 000,00		81 306 000,00	81 306 000,00	81 306 000,00	0,00	4 130 000,00

AP VOTEES	2 583 316 000,00		81 306 000,00	81 306 000,00	81 306 000,00	0,00	4 130 000,00
Dont dépenses imprévues (950)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
AE VOTEES	2 109 776 000,00		236 820 123,00	236 820 123,00	236 820 123,00	0,00	5 936 000,00
Dont dépenses imprévues (952)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 626 785 000,00	0,00	216 939 568,74	216 939 568,74	216 939 568,74	56 915 568,74	3 630 000,00
90 Opérations ventilées	1 993 000 000,00	0,00	160 024 000,00	160 024 000,00	160 024 000,00		3 630 000,00
- en AP/CP (2)	1 992 980 000,00	0,00	160 024 000,00	160 024 000,00	160 024 000,00		3 630 000,00
- hors AP/CP (2)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Dont opérations pour comptes de tiers	5 811 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
92 Opérations non ventilées	2 633 785 000,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	
001 Solde exécution section investissement	0,00		55 715 568,74	55 715 568,74	55 715 568,74	55 715 568,74	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 626 785 000,00	0,00	216 939 568,74	216 939 568,74	216 939 568,74	196 798 568,74	0,00
90 Opérations ventilées	118 408 000,00	0,00	20 141 000,00	20 141 000,00	20 141 000,00		0,00
- Recettes affectées	112 198 000,00	0,00	20 141 000,00	20 141 000,00	20 141 000,00		0,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la région	6 210 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	4 393 308 000,00	0,00	-13 353 407,56	-13 353 407,56	-13 353 407,56	-13 353 407,56	
954 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
951 Virement de la section de fonctionnement	115 069 000,00		154 436 407,56	154 436 407,56	154 436 407,56	154 436 407,56	
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		55 715 568,74	55 715 568,74	55 715 568,74	55 715 568,74	
001 Solde exécution section investissement	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 974 321 000,00	0,00	502 100 034,56	502 100 034,56	502 100 034,56	270 552 185,56	5 960 376,00
93 Services ventilés	2 552 135 000,00	0,00	231 547 849,00	231 547 849,00	231 547 849,00		5 960 376,00
- en AE/CP	2 076 273 000,00	0,00	227 292 473,00	227 292 473,00	227 292 473,00		5 586 000,00
- hors AE/CP	475 862 000,00	0,00	4 255 376,00	4 255 376,00	4 255 376,00		374 376,00
94 Services communs non ventilés	3 307 117 000,00	0,00	116 115 778,00	116 115 778,00	116 115 778,00	116 115 778,00	
953 Virement à la section d'investissement	115 069 000,00		154 436 407,56	154 436 407,56	154 436 407,56	154 436 407,56	
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	

SECTION	POUR MEMOIRE		PROPOSITIONS NOUVELLES DU PRÉSIDENT	VOTE DE L'ASSEMBLÉE	TOTAL (RAR N-1 + VOTE)	DONT NON VENTILE	DONT 0 Services généraux (sauf 01)
	BUDGET DE L'EXERCICE (1)	RESTES A REALISER N-1					
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 974 321 000,00	0,00	502 100 034,56	502 100 034,56	502 100 034,56	428 680 732,56	86 000,00
93 Services ventilés	143 927 000,00	0,00	73 419 302,00	73 419 302,00	73 419 302,00		86 000,00
94 Services communs non ventilés	5 830 394 000,00	0,00	-54 778 879,17	-54 778 879,17	-54 778 879,17	-54 778 879,17	
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00		483 459 611,73	483 459 611,73	483 459 611,73	483 459 611,73	

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite)									II
									B

SECTION	1 Formation pro. et apprentissage	2 Enseignement	3 Culture, sports et loisirs	4 Santé et action sociale	5 Aménagement des territoires	6 Gestion des fonds européens	7 Environnement	8 Transports	9 Action économique
---------	-----------------------------------------	-------------------	------------------------------------	---------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	--------------------	-----------------	---------------------------

AP VOTEES	0,00	24 101 000,00	-850 000,00	2 150 000,00	2 000 000,00	19 904 000,00	731 000,00	0,00	29 140 000,00
Dont dépenses imprévues (950)									
AE VOTEES	137 477 805,00	17 030 000,00	5 000 000,00	3 000 000,00	100 000,00	1 100 000,00	0,00	0,00	67 176 318,00
Dont dépenses imprévues (952)									

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	0,00	21 813 000,00	650 000,00	10 650 000,00	2 500 000,00	20 141 000,00	0,00	56 000 000,00	44 640 000,00
90 Opérations ventilées	0,00	21 813 000,00	650 000,00	10 650 000,00	2 500 000,00	20 141 000,00	0,00	56 000 000,00	44 640 000,00
- en AP/CP (2)	0,00	21 813 000,00	650 000,00	10 650 000,00	2 500 000,00	20 141 000,00	0,00	56 000 000,00	44 640 000,00
- hors AP/CP (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées									
001 Solde exécution section investissement									
RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 141 000,00	0,00	0,00	0,00
90 Opérations ventilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 141 000,00	0,00	0,00	0,00
- Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 141 000,00	0,00	0,00	0,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la région	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)									
954 Produits des cessions d'immobilisations									
951 Virement de la section de fonctionnement									
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés									

001 Solde exécution section investissement									
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	127 059 000,00	20 711 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	67 717 473,00
93 Services ventilés	127 059 000,00	20 711 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	67 717 473,00
- en AE/CP	127 059 000,00	16 830 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	67 717 473,00
- hors AE/CP	0,00	3 881 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés									
953 Virement à la section d'investissement									
002 Résultat de fonctionnement reporté									
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	69 787 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 546 302,00
93 Services ventilés	69 787 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 546 302,00
94 Services communs non ventilés									
002 Résultat de fonctionnement reporté									

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – INVESTISSEMENT			C1

OPERATIONS REELLES ET MIXTES (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
90 Opérations ventilées	160 024 000,00	20 141 000,00
900 Services généraux	3 630 000,00	0,00
901 Formation pro. et apprentissage	0,00	0,00
902 Enseignement	21 813 000,00	0,00
903 Culture, sports et loisirs	650 000,00	0,00
904 Santé et action sociale	10 650 000,00	0,00
905 Aménagement des territoires	2 500 000,00	0,00
906 Gestion des fonds européens	20 141 000,00	20 141 000,00
907 Environnement	0,00	0,00
908 Transports	56 000 000,00	0,00
909 Action économique	44 640 000,00	0,00
92 Opérations non ventilées	0,00	-99 353 407,56
921 Taxes non affectées	0,00	-16 000 000,00
922 Dotations et participations (sauf 1068)	0,00	-20 000 000,00
923 Dettes et autres opérations financières	0,00	-63 353 407,56
95 Chapitres de prévision sans réalisation		0,00
954 Produits des cessions d'immobilisations		0,00
TOTAL	I 160 024 000,00	II -79 212 407,56

OPERATIONS D'ORDRE

925 Opérations patrimoniales	0,00	0,00
926 Transferts entre les sections	1 200 000,00	86 000 000,00
951 Virement de la section de fonctionnement		154 436 407,56
TOTAL	III 1 200 000,00	IV 240 436 407,56

AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE = R(926 + 951) - D926 :	239 236 407,56
--------------------------------------------------------------	-----------------------

001 Solde exécution section investissement	V	55 715 568,74	VI	0,00
922 – 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	55 715 568,74
TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	216 939 568,74	II + IV + VI + VII	216 939 568,74

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – FONCTIONNEMENT			C2

OPERATIONS REELLES ET MIXTES (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES	
93 Services ventilés	231 547 849,00	73 419 302,00	
930 Services généraux	5 960 376,00		86 000,00
931 Formation pro. et apprentissage	127 059 000,00		69 787 000,00
932 Enseignement	20 711 000,00		0,00
933 Culture, sports et loisirs	5 000 000,00		0,00
934 Santé et action sociale	5 000 000,00		0,00
935 Aménagement des territoires	100 000,00		0,00
936 Gestion des fonds européens	0,00		0,00
937 Environnement	0,00		0,00
938 Transports	0,00		0,00
939 Action économique	67 717 473,00		3 546 302,00
94 Services communs non ventilés	30 115 778,00	-55 978 879,17	
940 Impositions directes	28 422 778,00		1 493 897,00
941 Autres impôts et taxes	0,00		-59 087 623,17
942 Dotations et participations	0,00		-44 153,00
943 Opérations financières	0,00		0,00
944 Frais de fonctionnements groupes d'élus	0,00		0,00
945 Provisions et autres opérations mixtes	1 693 000,00		1 659 000,00
TOTAL	I 261 663 627,00	II	17 440 422,83

OPERATIONS D'ORDRE

<i>946 Transferts entre les sections</i>	86 000 000,00	1 200 000,00
<i>947 Transferts dans section fonctionnement</i>	0,00	0,00
<i>953 Virement à la section d'investissement</i>	154 436 407,56	
TOTAL	III 240 436 407,56	IV 1 200 000,00

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D(946 + 953) - R946 :	239 236 407,56
-------------------------------------------------------	-------	-----------------------

002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	VI	483 459 611,73
----------------------------------------	---	------	----	----------------

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	502 100 034,56	II + IV + VI	502 100 034,56
----------------------------	-------------	-----------------------	--------------	-----------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
BALANCE GENERALE – DEPENSES						D1

	INVESTISSEMENT	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délébérante (3)	TOTAL
		I	II		III	IV = I + II + III
Dépenses d'investissement – Total		4 626 785 000,00	0,00	216 939 568,74	216 939 568,74	4 843 724 568,74
Sous total des opérations réelles et mixtes		3 401 374 000,00	0,00	160 024 000,00	160 024 000,00	3 561 398 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	44 000 000,00	0,00	0,00	0,00	44 000 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 364 374 000,00	0,00	0,00	0,00	1 364 374 000,00
18	Cpte liaison : affectat° (BA, régie NP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	54 976 000,00	0,00	1 540 000,00	1 540 000,00	56 516 000,00
204	Subventions d'équipement versées	1 270 397 000,00	0,00	121 441 000,00	121 441 000,00	1 391 838 000,00
21	Immobilisations corporelles	101 535 000,00	0,00	19 913 000,00	19 913 000,00	121 448 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	548 263 000,00	0,00	4 130 000,00	4 130 000,00	552 393 000,00
26	Participations et créances rattachées	1 647 000,00	0,00	0,00	0,00	1 647 000,00
27	Autres immobilisations financières	10 371 000,00	0,00	13 000 000,00	13 000 000,00	23 371 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	5 811 000,00	0,00	0,00	0,00	5 811 000,00
Sous total des opérations d'ordre		1 225 411 000,00		1 200 000,00	1 200 000,00	1 226 611 000,00
925	Opérations patrimoniales	902 410 000,00		0,00	0,00	902 410 000,00
926	Transferts entre les sections	323 001 000,00		1 200 000,00	1 200 000,00	324 201 000,00
001	Solde exécution section investissement	0,00			55 715 568,74	55 715 568,74

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
BALANCE GENERALE – DEPENSES						D1

	FONCTIONNEMENT	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délébérante (3)	II
		I	II		III	D1
Dépenses de fonctionnement – Total		5 974 321 000,00	0,00	502 100 034,56	502 100 034,56	6 476 421 034,56
Sous total des opérations réelles et mixtes		4 872 992 000,00	0,00	261 663 627,00	261 663 627,00	5 134 655 627,00
011	Charges à caractère général	327 264 000,00	0,00	63 056 000,00	63 056 000,00	390 320 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	459 668 000,00	0,00	4 605 376,00	4 605 376,00	464 273 376,00
014	Atténuations de produits	2 210 254 000,00	0,00	28 422 778,00	28 422 778,00	2 238 676 778,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	1 769 522 000,00	0,00	163 886 473,00	163 886 473,00	1 933 408 473,00
6586	Frais de fonctionnement groupes d'élus	2 753 000,00	0,00	0,00	0,00	2 753 000,00
66	Charges financières	99 829 000,00	0,00	0,00	0,00	99 829 000,00
67	Charges exceptionnelles	292 000,00	0,00	0,00	0,00	292 000,00
945	Provisions et autres opérations mixtes	3 410 000,00		1 693 000,00	1 693 000,00	5 103 000,00
Sous total des opérations d'ordre		1 101 329 000,00		240 436 407,56	240 436 407,56	1 341 765 407,56
946	<i>Transferts entre les sections</i>	986 260 000,00		86 000 000,00	86 000 000,00	1 072 260 000,00
947	<i>Transferts dans section fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
953	<i>Virement à la section d'investissement</i>	115 069 000,00		154 436 407,56	154 436 407,56	269 505 407,56
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00			0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE – RECETTES						II
						D2

	INVESTISSEMENT	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4)	TOTAL
		I	II	III	IV = I + II + III	
	Recettes d'investissement – Total	4 626 785 000,00	0,00	216 939 568,74	216 939 568,74	4 843 724 568,74
	Sous total des opérations réelles et mixtes	2 623 046 000,00	0,00	-79 212 407,56	-79 212 407,56	2 543 833 592,44
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	208 029 000,00	0,00	-36 000 000,00	-36 000 000,00	172 029 000,00
13	Subventions d'investissement	405 086 000,00	0,00	20 141 000,00	20 141 000,00	425 227 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 752 814 000,00	0,00	151 271 592,44	151 271 592,44	1 904 085 592,44
18	Cpte liaison : affectat° (BA, régie NP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (1)	2 500 000,00	0,00	0,00	0,00	2 500 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	248 407 000,00	0,00	-214 625 000,00	-214 625 000,00	33 782 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	6 210 000,00	0,00	0,00	0,00	6 210 000,00
954	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Sous total des opérations d'ordre	2 003 739 000,00		240 436 407,56	240 436 407,56	2 244 175 407,56
925	Opérations patrimoniales	902 410 000,00		0,00	0,00	902 410 000,00
926	Transferts entre les sections	986 260 000,00		86 000 000,00	86 000 000,00	1 072 260 000,00
951	Virement de la section de fonctionnement	115 069 000,00		154 436 407,56	154 436 407,56	269 505 407,56
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		55 715 568,74	55 715 568,74	55 715 568,74
001	Solde exécution section investissement	0,00			0,00	0,00

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
BALANCE GENERALE – RECETTES						D2

	FONCTIONNEMENT	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4)	TOTAL
						IV = I + II + III
	Recettes de fonctionnement – Total	5 974 321 000,00	0,00	502 100 034,56	502 100 034,56	6 476 421 034,56
	Sous total des opérations réelles et mixtes	5 651 320 000,00	0,00	17 440 422,83	17 440 422,83	5 668 760 422,83
70	Produits services, domaine, ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impôts locaux	124 763 000,00	0,00	1 493 897,00	1 493 897,00	126 256 897,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	5 300 121 000,00	0,00	-59 087 623,17	-59 087 623,17	5 241 033 376,83
74	Dotations, subventions et participations	219 165 000,00	0,00	73 375 149,00	73 375 149,00	292 540 149,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	4 521 000,00	0,00	0,00	0,00	4 521 000,00
77	Produits exceptionnels	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
013	Atténuations de charges	350 000,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
945	Provisions et autres opérations mixtes	1 400 000,00		1 659 000,00	1 659 000,00	3 059 000,00
	Sous total des opérations d'ordre	323 001 000,00		1 200 000,00	1 200 000,00	324 201 000,00
946	<i>Transferts entre les sections</i>	323 001 000,00		1 200 000,00	1 200 000,00	324 201 000,00
947	<i>Transferts dans section fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00		483 459 611,73	483 459 611,73	483 459 611,73

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET								III
A – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE – DEPENSES								A

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL
		I	II						IV = I + II + III
90	Opérations ventilées	1 993 000 000,00	0,00	81 306 000,00	160 024 000,00	160 024 000,00	160 024 000,00	0,00	2 153 024 000,00
900	Services généraux	20 735 000,00	0,00	4 130 000,00	3 630 000,00	3 630 000,00	3 630 000,00	0,00	24 365 000,00
901	Formation pro. et apprentissage	44 432 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 432 000,00
902	Enseignement	694 866 000,00	0,00	24 101 000,00	21 813 000,00	21 813 000,00	21 813 000,00	0,00	716 679 000,00
903	Culture, sports et loisirs	78 935 000,00	0,00	-850 000,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00	0,00	79 585 000,00
904	Santé et action sociale	25 102 000,00	0,00	2 150 000,00	10 650 000,00	10 650 000,00	10 650 000,00	0,00	35 752 000,00
905	Aménagement des territoires	215 790 000,00	0,00	2 000 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00	0,00	218 290 000,00
906	Gestion des fonds européens	20 109 000,00	0,00	19 904 000,00	20 141 000,00	20 141 000,00	20 141 000,00	0,00	40 250 000,00
907	Environnement	87 737 000,00	0,00	731 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 737 000,00
908	Transports	631 369 000,00	0,00	0,00	56 000 000,00	56 000 000,00	56 000 000,00	0,00	687 369 000,00
909	Action économique	173 925 000,00	0,00	29 140 000,00	44 640 000,00	44 640 000,00	44 640 000,00	0,00	218 565 000,00
92	Opérations non ventilées	2 633 785 000,00	0,00		1 200 000,00	1 200 000,00		1 200 000,00	2 634 985 000,00
921	Taxes non affectées	44 000 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	44 000 000,00
922	Dotations et participations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	1 364 374 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	1 364 374 000,00
925	Opérations patrimoniales	902 410 000,00			0,00	0,00		0,00	902 410 000,00
926	Transferts entre les sections	323 001 000,00			1 200 000,00	1 200 000,00		1 200 000,00	324 201 000,00
95	Chapitre de prévision sans réalisation			0,00					
950	Dépenses imprévues			0,00					
TOTAL des groupes fonctionnels		4 626 785 000,00	0,00	81 306 000,00	161 224 000,00	161 224 000,00	160 024 000,00	1 200 000,00	4 788 009 000,00

001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (4)	55 715 568,74
-----------------------------------	---------------

TOTAL	4 843 724 568,74
--------------	-------------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

III – VOTE DU BUDGET						III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES						A

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	TOTAL
						IV = I + II + III
90	Opérations ventilées	118 408 000,00	0,00	20 141 000,00	20 141 000,00	138 549 000,00
900	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
901	Formation pro. et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseignement	94 799 000,00	0,00	0,00	0,00	94 799 000,00
903	Culture, sports et loisirs	3 500 000,00	0,00	0,00	0,00	3 500 000,00
904	Santé et action sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
906	Gestion des fonds européens	20 109 000,00	0,00	20 141 000,00	20 141 000,00	40 250 000,00
907	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
908	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
909	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92	Opérations non ventilées	4 393 308 000,00	0,00	-13 353 407,56	-13 353 407,56	4 379 954 592,44
921	Taxes non affectées	390 388 000,00	0,00	-16 000 000,00	-16 000 000,00	374 388 000,00
922	Dotations et participations (sauf R922 - 1068)	113 029 000,00	0,00	-20 000 000,00	-20 000 000,00	93 029 000,00
923	Dettes et autres opérations financières	2 001 221 000,00	0,00	-63 353 407,56	-63 353 407,56	1 937 867 592,44
925	Opérations patrimoniales	902 410 000,00		0,00	0,00	902 410 000,00
926	Transferts entre les sections	986 260 000,00		86 000 000,00	86 000 000,00	1 072 260 000,00
95	Chapitre de prévision sans réalisation	115 069 000,00	0,00	154 436 407,56	154 436 407,56	269 505 407,56
951	Virement de la section de fonctionnement	115 069 000,00		154 436 407,56	154 436 407,56	269 505 407,56
954	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL des groupes fonctionnels		4 626 785 000,00	0,00	161 224 000,00	161 224 000,00	4 788 009 000,00

001 SOLDE D'EXECUTION REPORTÉ (4)	0,00
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉ (5)	55 715 568,74
TOTAL	4 843 724 568,74

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

(5) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III – VOTE DU BUDGET												III
A – SECTION D’INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES												A 900
Détail par articles												

CHAPITRE 900 – Services généraux AP (1) = **4 130 000,00**

	02 Administration générale					03 Sécurité	04 Actions interrégionales, européennes				05 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
	020 Administration générale		021 Conseil Régional	022 Conseil Economique et Social Régional	023 Conseil culture, éducation et environnement		041 Actions interrégionales	042 Actions européennes	043 Actions relevant de la subvention globale	044 Aide publique au développement		
	0201 Personnel non ventilé	0202 Autres moyens généraux										

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	130 000,00	18 005 000,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00	450 000,00	1 450 000,00	0,00	20 735 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions du président	0,00	3 630 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 630 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	3 630 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 630 000,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)		3 630 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 630 000,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET											III
A – SECTION D’INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES											A 901
Détail par articles											

CHAPITRE 901 – Formation professionnelle et apprentissage AP (1) = 0,00

	10 Services communs	11 Formation professionnelle						12 Apprentissage	13 Formation sanitaire et sociale	14 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		111 Insertion sociale et professionnelle	112 Formation professionnaliste personnes	113 Format° continue des pers. rech. emplois	114 Formation des actifs occupés	115 Rémunération des stagiaires	116 Autres				

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 037 000,00	26 395 000,00	0,00	44 432 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET											III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES											A 902
Détail par articles											

CHAPITRE 902 – Enseignement AP (1) = 24 101 000,00

	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du second degré				23 Enseignement supérieur	24 Plan de relance (crise sanitaire)	27 Sécurité	28 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
			221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés	224 Participations à des cités mixtes					

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	1 329 000,00	0,00	482 624 000,00	8 496 000,00	70 317 000,00	76 700 000,00	0,00	12 866 000,00	42 534 000,00	694 866 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	2 212 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500 000,00	17 101 000,00	21 813 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	2 212 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500 000,00	17 101 000,00	21 813 000,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	2 212 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500 000,00	17 101 000,00	21 813 000,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	86 089 000,00	0,00	0,00	2 500 000,00	0,00	6 210 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 799 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET									III
A – SECTION D’INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES									A 903
Détail par articles									

CHAPITRE 903 – Culture, sports et loisirs	AP (1) =
	-850 000,00

	30 Services communs	31 Culture			32 Sports	33 Loisirs	34 Plan de relance (crise sanitaire)	37 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		311 Enseignement artistique	312 Activités culturelles et artistiques	313 Patrimoine (bibliothèques, musées, ...)					

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	1 446 000,00	27 065 000,00	5 479 000,00	36 395 000,00	7 050 000,00	0,00	1 500 000,00	78 935 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	500 000,00	0,00	0,00	650 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	500 000,00	0,00	0,00	650 000,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	500 000,00	0,00	0,00	650 000,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500 000,00	0,00	0,00	0,00	3 500 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET						III
A – SECTION D’INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES						A 904
Détail par articles						

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale	AP (1) =
	2 150 000,00

	40	41	42	43	47	TOTAL DU CHAPITRE
--	----	----	----	----	----	-------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Budget de l'exercice (2)	0,00	7 282 000,00	17 820 000,00	0,00	0,00	25 102 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	10 500 000,00	150 000,00	0,00	0,00	10 650 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	10 500 000,00	150 000,00	0,00	0,00	10 650 000,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	10 500 000,00	150 000,00	0,00	0,00	10 650 000,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET											III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES											A 905
Détail par articles											

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires AP (1) = 2 000 000,00

	50 Services communs	51 Politique de la ville	52 Agglomérations et villes moyennes	53 Espace rural, autres espaces de dévelop	54 Habitat - (Logement)	55 Actions en faveur du littoral	56 Technologies informat° et communicat°	57 Sécurité	58 Autres actions	59 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
--	---------------------	--------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------------	-------------------------	----------------------------------	------------------------------------------	-------------	-------------------	--------------------------------------	-------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	17 000 000,00	82 480 000,00	13 730 000,00	72 200 000,00	0,00	11 291 000,00	19 089 000,00	0,00	0,00	215 790 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00	500 000,00	0,00	0,00	2 500 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00	500 000,00	0,00	0,00	2 500 000,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00	500 000,00	0,00	0,00	2 500 000,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET							III
A – SECTION D’INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES							A 906
Détail par articles							

CHAPITRE 906 – Gestion des fonds européens AP (1) = **19 904 000,00**

	61 FSE	62 FEDER	63 Autres		64 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
			630 FEADER	631 FEAMP		

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	20 109 000,00	0,00	0,00	0,00	20 109 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	20 141 000,00	0,00	0,00	0,00	20 141 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	20 141 000,00	0,00	0,00	0,00	20 141 000,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	20 141 000,00	0,00	0,00	0,00	20 141 000,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	0,00	20 109 000,00	0,00	0,00	0,00	20 109 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	20 141 000,00	0,00	0,00	0,00	20 141 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	20 141 000,00	0,00	0,00	0,00	20 141 000,00
Recettes affectées	0,00	20 141 000,00	0,00	0,00	0,00	20 141 000,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET											III
A – SECTION D’INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES											A 907
Détail par articles											

CHAPITRE 907 – Environnement AP (1) = **731 000,00**

	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions en matière des déchets	73 Politique de l’air	74 Politique de l’eau	75 Politique de l’énergie	76 Patrimoine naturel	77 Environnement infrastructures transport	78 Autres actions	79 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
--	---------------------------	--------------------------------	--------------------------------------------	--------------------------	-----------------------------	---------------------------------	-----------------------------	-----------------------------------------------------	----------------------	--------------------------------------------	-------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	2 470 000,00	4 500 000,00	2 410 000,00	4 000 000,00	31 127 000,00	18 380 000,00	4 580 000,00	20 270 000,00	0,00	87 737 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Don op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET							III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES							A 908
Détail par articles							

CHAPITRE 908 – Transports AP (1) = 0,00

	80 Services communs	81 Transports en commun de voyageurs						
		810 Services communs	811 Transp ferroviaire régional de voyageurs	812 Gares et autres infrastructures ferrov.	813 Transports scolaires	814 Transports interurbains	815 Transports mixtes	818 Autres transports en commun

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	32 000 000,00	468 700 000,00	16 800 000,00	0,00	0,00	0,00	51 700 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	56 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	56 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	56 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A 908
Détail par articles	

CHAPITRE 908 – Transports (suite 1)

	82 Routes et voiries						83 Plan de relance (crise sanitaire)	87 Sécurité
	821 Voirie nationale	822 Voirie régionale	823 Voirie départementale	824 Voirie communale	825 Sécurité routière	828 Autres liaisons		
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)	18 850 000,00	0,00	24 020 000,00	600 000,00	4 300 000,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D’INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 2)

	88 Autres transports							TOTAL DU CHAPITRE
	881 Transports aériens	882 Transports maritimes	883 Transports fluviaux	884 Transports ferroviaires de marchandises	885 Liaisons multimodales	886 Infrastructures portuaires et aéroport.	888 Autres	
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	9 999 000,00	900 000,00	3 500 000,00	0,00	0,00	631 369 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 000 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 000 000,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 000 000,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET								III
A – SECTION D’INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES								A 909
Détail par articles								

CHAPITRE 909 – Action économique AP (1) = **29 140 000,00**

	90 Services communs	91 Interventions économiques transversales	92 Recherche et innovation	93 Agriculture, pêche, agro-alimentaire	94 Industrie, artisanat, commerce et autres	95 Tourisme et thermalisme	96 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
--	------------------------	-----------------------------------------------------	----------------------------------	-----------------------------------------------	---------------------------------------------------	----------------------------------	--------------------------------------------	-------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	47 747 000,00	72 897 000,00	10 800 000,00	37 981 000,00	4 500 000,00	0,00	173 925 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	37 500 000,00	140 000,00	0,00	7 000 000,00	0,00	0,00	44 640 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	37 500 000,00	140 000,00	0,00	7 000 000,00	0,00	0,00	44 640 000,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	37 500 000,00	140 000,00	0,00	7 000 000,00	0,00	0,00	44 640 000,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	0,00							
Restes à réaliser N-1	0,00							
Propositions nouvelles du président	0,00							
Vote de l'assemblée (3)	0,00							
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET						III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES						A 921
Détail par articles						

CHAPITRE 921 – Taxes non affectées

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL
						IV = I + II + III
	DEPENSES	44 000 000,00	0,00	0,00	0,00	44 000 000,00
13332	Taxe sur construction de bureaux	40 000 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000 000,00
13333	Taxe complémentaire à la TLE	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00
13334	Taxe sur les surfaces de stationnement	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
	RECETTES	390 388 000,00	0,00	-16 000 000,00	-16 000 000,00	374 388 000,00
10223	TICPE 2ème part	60 000 000,00	0,00	-16 000 000,00	-16 000 000,00	44 000 000,00
10226	Taxe aménagement	35 000 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000 000,00
13331	Amendes de police	69 388 000,00	0,00	0,00	0,00	69 388 000,00
13332	Taxe sur construction de bureaux	80 000 000,00	0,00	0,00	0,00	80 000 000,00
13333	Taxe complémentaire à la TLE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13334	Taxe sur les surfaces de stationnement	66 000 000,00	0,00	0,00	0,00	66 000 000,00
1338	Autres	80 000 000,00	0,00	0,00	0,00	80 000 000,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET						III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES						A 922
Détail par articles						

CHAPITRE 922 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL
						IV = I + II + III
	DEPENSES (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	113 029 000,00	0,00	35 715 568,74	35 715 568,74	148 744 568,74
1021	Dotation	23 029 000,00	0,00	0,00	0,00	23 029 000,00
10222	FCTVA	90 000 000,00	0,00	-20 000 000,00	-20 000 000,00	70 000 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	55 715 568,74	55 715 568,74	55 715 568,74

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(5) Reversement de dotations (trop perçu).

III – VOTE DU BUDGET						III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES						A 923
Détail par articles						

CHAPITRE 923 – Dettes et autres opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL
						IV = I + II + III
	DEPENSES	1 364 374 000,00	0,00	0,00	0,00	1 364 374 000,00
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	166 797 000,00	0,00	0,00	0,00	166 797 000,00
1641	Emprunts en euros	23 577 000,00	0,00	0,00	0,00	23 577 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	587 000 000,00	0,00	0,00	0,00	587 000 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	587 000 000,00	0,00	0,00	0,00	587 000 000,00
	RECETTES	2 001 221 000,00	0,00	-63 353 407,56	-63 353 407,56	1 937 867 592,44
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	578 814 000,00	0,00	151 271 592,44	151 271 592,44	730 085 592,44
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	587 000 000,00	0,00	0,00	0,00	587 000 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	587 000 000,00	0,00	0,00	0,00	587 000 000,00
2745	Avances remboursables	4 211 000,00	0,00	0,00	0,00	4 211 000,00
2748	Autres prêts	244 196 000,00	0,00	-214 625 000,00	-214 625 000,00	29 571 000,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET		III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES		A 925
Détail par articles		

CHAPITRE 925 – Opérations patrimoniales

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
	DEPENSES (3)	902 410 000,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	587 000 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	1 500 000,00	0,00	0,00
2117	Bois et forêts	17 500 000,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagts	3 000 000,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	236 500 000,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	54 110 000,00	0,00	0,00
4551750507	75019 PARIS CMR G. BRASSENS	0,00	0,00	0,00
4551750654	75005 PARIS CMR HENRI IV	0,00	0,00	0,00
4551750699	75016 PARIS CMR JANSON DE SAILLY	400 000,00	0,00	0,00
4551750700	75016 PARIS CMR SAY	0,00	0,00	0,00
4551752524	75003 PARIS CMR V.HUGO	0,00	0,00	0,00
4551752525	75004 PARIS CMR CHARLEMAGNE	100 000,00	0,00	0,00
4551752527	75006 PARIS CMR MONTAIGNE	200 000,00	0,00	0,00
4551752528	75007 PARIS CMR V.DURUY	0,00	0,00	0,00
4551752529	75008 PARIS CMR CHAPTEL	0,00	0,00	0,00
4551752531	75005 PARIS CMR LAVOISIER	0,00	0,00	0,00
4551752533	75009 PARIS CMR J. FERRY	0,00	0,00	0,00
4551752534	75009 PARIS CMR LAMARTINE	0,00	0,00	0,00
4551752536	75011 PARIS CMR VOLTAIRE	200 000,00	0,00	0,00
4551752537	75012 PARIS CMR VALERY	0,00	0,00	0,00
4551752538	75013 PARIS CMR RODIN	0,00	0,00	0,00
4551752539	75013 PARIS CMR MONET	0,00	0,00	0,00
4551752540	75013 PARIS CMR FAURE	1 000 000,00	0,00	0,00
4551752543	75014 PARIS CMR P. BERT	0,00	0,00	0,00
4551752544	75014 PARIS CMR VILLON	0,00	0,00	0,00
4551752545	75015 PARIS CMR BUFFON	0,00	0,00	0,00
4551752546	75015 PARIS CMR CAMILLE SEE	0,00	0,00	0,00
4551752547	75016 PARIS CMR C. BERNARD	0,00	0,00	0,00
4551752548	75016 PARIS CMR JANSON DE SAILLY	0,00	0,00	0,00
4551752550	75016 PARIS CMR FONTAINE	0,00	0,00	0,00
4551752551	75016 PARIS CMR MOLIERE	0,00	0,00	0,00

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
4551752553	75017 PARIS CMR HONORE DE BALZAC	0,00	0,00	0,00
4551752555	75019 PARIS CMR BERGSON	100 000,00	0,00	0,00
4551752556	75020 PARIS CMR H. BOUCHER	0,00	0,00	0,00
4551752557	75020 PARIS CMR RAVEL	0,00	0,00	0,00
4551771765	77 FONTAINEBLEAU CMR F. COUPERIN	0,00	0,00	0,00
4551781101	78 POISSY CMR LE CORBUSIER	0,00	0,00	0,00
4551781106	78 VERSAILLES CMR HOCHE	100 000,00	0,00	0,00
4551910677	91 MONTGERON CMR WEILER	0,00	0,00	0,00
4551921780	92 NEUILLY CMR PASTEUR	0,00	0,00	0,00
4551921782	92 MEUDON CMR RABELAIS	0,00	0,00	0,00
4551921783	92 VANVES CMR MICHELET	100 000,00	0,00	0,00
4551921784	92 SCEAUX CMR LAKANAL	100 000,00	0,00	0,00
4551921785	92 SCEAUX CMR M. CURIE	500 000,00	0,00	0,00
4551931186	93 AUBERVIL CMR ALEMBERT	0,00	0,00	0,00
4551931709	93 AUBERVILLIERS CMR H. WALLON	0,00	0,00	0,00
4551931710	93 NOISY LE SEC CMR OLYMPE DE GOUGES	0,00	0,00	0,00
4551931711	93 BONDY CMR J. RENOIR	0,00	0,00	0,00
4551931712	93 MONTREUIL CMR J. JAURES	0,00	0,00	0,00
4551941598	94 VINCENNES CMR H. BERLIOZ	0,00	0,00	0,00
4551941599	94 NOGENT SUR MARNE - CMR Branly	0,00	0,00	0,00
4551941602	94 VILLENEUVE LE ROI GEORGES BRASSENS	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (3)	902 410 000,00	0,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	587 000 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	26 490 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	120 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 800 000,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	286 000 000,00	0,00	0,00
4551752523	CMR TURGOT 75003	0,00	0,00	0,00
4551752529	CMR CHAPTAL 75008	0,00	0,00	0,00
4551752543	CMR BERT 75014	0,00	0,00	0,00
4551752553	CMR BALZAC 75017	0,00	0,00	0,00
4551752555	CMR BERGSON 75019	0,00	0,00	0,00
4551752557	CMR RAVEL 75020	0,00	0,00	0,00
4551931186	93 AUBERVIL CMR ALEMBERT	0,00	0,00	0,00
4551931709	93 AUBERVILLIERS CMR H. WALLON	0,00	0,00	0,00
4551931710	93 NOISY LE SEC CMR OLYMPE DE GOUGES	0,00	0,00	0,00
4551931711	93 BONDY CMR J. RENOIR	0,00	0,00	0,00
4551931712	93 MONTREUIL CMR J. JAURES	0,00	0,00	0,00
4552781106	78 VERSAILLES CMR HOCHE	0,00	0,00	0,00
4552941599	94 NOGENT CMR BRANLY	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

III – VOTE DU BUDGET			III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES			A 926
Détail par articles			

CHAPITRE 926 – Transferts entre les sections

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
	DEPENSES DE L'EXERCICE (3)	323 001 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement</i>	323 001 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
13911	Sub. transf cpte résult. Etat, établiss	11 000 000,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	1 600 000,00	0,00	0,00
13914	Sub. transf cpte résult. Communes	50 000,00	0,00	0,00
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	12 000,00	0,00	0,00
139172	Sub. transf cpte résult. FEDER	50 000,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	200 000,00	0,00	0,00
13932	Dotation régionale d'équipement scolaire	86 089 000,00	0,00	0,00
139331	Amendes de police- Ile de France	56 000 000,00	0,00	0,00
139332	Taxe sur construction de bureaux	98 000 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
139333	Taxe complémentaire à la T.L.E. IF	11 000 000,00	0,00	0,00
139334	Taxe sur les surfaces de stationnement	18 000 000,00	0,00	0,00
13938	Autres	41 000 000,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE (4)	986 260 000,00	86 000 000,00	86 000 000,00
	<i>Amortissement des immobilisations</i>	986 260 000,00	86 000 000,00	86 000 000,00
28031	Frais d'études	8 320 000,00	0,00	0,00
28032	Frais de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	110 000,00	0,00	0,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	1 710 000,00	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	15 900 000,00	0,00	0,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	22 620 000,00	0,00	0,00
2804114	Voiries	890 000,00	0,00	0,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	10 000,00	0,00	0,00
2804123	Subv. Régions : Projet infrastructure	10 000,00	0,00	0,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	1 890 000,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	41 750 000,00	0,00	0,00
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	22 550 000,00	0,00	0,00
2804141	Subv. Cne : Bien mobilier, matériel	17 410 000,00	0,00	0,00
2804142	Subv. Cne : Bâtiments, installations	194 940 000,00	0,00	0,00
2804143	Subv. Cne : Projet infrastructure	3 510 000,00	0,00	0,00
2804151	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	30 000,00	0,00	0,00
2804152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	1 820 000,00	0,00	0,00

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
2804161	Subv. SPIC : Bien mobilier, matériel	160 000,00	0,00	0,00
2804162	Subv. SPIC : Bâtiments, installations	32 970 000,00	0,00	0,00
2804163	Subv. SPIC : Projet infrastructure	4 770 000,00	0,00	0,00
28041711	Subv. SNCF : Bien mobilier, matériel	40 000,00	0,00	0,00
28041712	Subv. SNCF : Bâtiments, installations	18 680 000,00	0,00	0,00
28041713	Subv. SNCF : Projet infrastructure	8 940 000,00	0,00	0,00
28041721	SNCF réseau : Bien mobilier, matériel	90 000,00	0,00	0,00
28041722	SNCF réseau : Bâtiments, installations	24 420 000,00	0,00	0,00
28041723	SNCF réseau : Projet infrastructure	33 990 000,00	0,00	0,00
28041732	Subv. STIF : Bâtiments, installations	3 290 000,00	0,00	0,00
28041733	Subv. STIF : Projet infrastructure	8 230 000,00	0,00	0,00
28041781	Subv. Autres : Bien mobilier, matériel	180 000,00	0,00	0,00
28041782	Subv. Autres : Bâtiments, installations	16 030 000,00	0,00	0,00
28041783	Subv. Autres : Projet infrastructure	77 270 000,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	17 450 000,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	133 490 000,00	0,00	0,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	2 340 000,00	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	23 120 000,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	107 970 000,00	0,00	0,00
280423	Privé : Projet infrastructure	430 000,00	0,00	0,00
280431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	80 000,00	0,00	0,00
280432	Subv.Scol : Bâtiments, installations	2 630 000,00	0,00	0,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	20 000,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	40 000,00	0,00	0,00
28051	Concessions,droits similaires,brevets,..	6 130 000,00	0,00	0,00
2808	Autres immobilisations incorporelles	10 000,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 000,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	8 110 000,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	6 420 000,00	0,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	70 890 000,00	0,00	0,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	770 000,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	80 000,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	5 910 000,00	0,00	0,00
281572	Matériel technique scolaire	510 000,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	380 000,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	600 000,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	670 000,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	11 730 000,00	70 000 000,00	70 000 000,00
281838	Autre matériel informatique	330 000,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	860 000,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	250 000,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	380 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	22 120 000,00	16 000 000,00	16 000 000,00

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
	Autres	0,00	0,00	0,00
192	<i>Plus ou moins-values sur cession immo.</i>	0,00	0,00	0,00
2111	<i>Terrains nus</i>	0,00	0,00	0,00
2117	<i>Bois et forêts</i>	0,00	0,00	0,00
21311	<i>Bâtiments administratifs</i>	0,00	0,00	0,00
21312	<i>Bâtiments scolaires</i>	0,00	0,00	0,00
21318	<i>Autres bâtiments publics</i>	0,00	0,00	0,00
2181	<i>Installat° générales, agencements</i>	0,00	0,00	0,00
21828	<i>Autres matériels de transport</i>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Égales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement.

(4) Égales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT	A.950
95 CHAPITRES DE PREVISIONS SANS REALISATION	A 951 A 954

DEPENSES	
950	
Dépenses imprévues	
Pour mémoire budget AP précédent	Vote de l'assemblée sur les AP
0,00	0,00

RECETTES	
951	
Virements de la section de fonctionnement	
Budget de l'exercice (1)	Vote de l'assemblée
115 069 000,00	154 436 407,56

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

RECETTES		
954		
Produits des cessions d'immobilisations		
Budget de l'exercice (1)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3)
I		III
0,00	0,00	0,00

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET								III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES								B

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL IV = I + II + III
		I	II				III		
93	Services ventilés	2 552 135 000,00	0,00	236 820 123,00	231 547 849,00	231 547 849,00	227 292 473,00	4 255 376,00	2 783 682 849,00
930	Services généraux	199 342 000,00	0,00	5 936 000,00	5 960 376,00	5 960 376,00	5 586 000,00	374 376,00	205 302 376,00
931	Formation pro. et apprentissage	680 787 000,00	0,00	137 477 805,00	127 059 000,00	127 059 000,00	127 059 000,00	0,00	807 846 000,00
932	Enseignement	638 518 000,00	0,00	17 030 000,00	20 711 000,00	20 711 000,00	16 830 000,00	3 881 000,00	659 229 000,00
933	Culture, sports et loisirs	63 735 000,00	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00	0,00	68 735 000,00
934	Santé et action sociale	12 166 000,00	0,00	3 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00	0,00	17 166 000,00
935	Aménagement des territoires	22 843 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	0,00	22 943 000,00
936	Gestion des fonds européens	45 692 000,00	0,00	1 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 692 000,00
937	Environnement	25 136 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 136 000,00
938	Transports	783 656 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	783 656 000,00
939	Action économique	80 260 000,00	0,00	67 176 318,00	67 717 473,00	67 717 473,00	67 717 473,00	0,00	147 977 473,00
94	Services communs non ventilés	3 307 117 000,00	0,00		116 115 778,00	116 115 778,00		116 115 778,00	3 423 232 778,00
940	Impositions directes	2 207 254 000,00	0,00		28 422 778,00	28 422 778,00		28 422 778,00	2 235 676 778,00
941	Autres impôts et taxes	3 000 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	3 000 000,00
942	Dotations et participations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
943	Opérations financières	104 328 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	104 328 000,00
944	Frais de fonctionnements groupes d'élus	2 865 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	2 865 000,00
945	Provisions et autres opérations mixtes	3 410 000,00			1 693 000,00	1 693 000,00		1 693 000,00	5 103 000,00
946	Transferts entre les sections	986 260 000,00			86 000 000,00	86 000 000,00		86 000 000,00	1 072 260 000,00
947	Transferts dans section fonctionnement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
95	Chapitre de prévision sans réalisation	115 069 000,00		0,00	154 436 407,56	154 436 407,56		154 436 407,56	269 505 407,56
952	Dépenses imprévues			0,00					
953	Virement à la section d'investissement	115 069 000,00			154 436 407,56	154 436 407,56		154 436 407,56	269 505 407,56
TOTAL des groupes fonctionnels		5 974 321 000,00	0,00	236 820 123,00	502 100 034,56	502 100 034,56	227 292 473,00	274 807 561,56	6 476 421 034,56

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL
		I	II			III			IV = I + II + III TOTAL 6 476 421 034,56

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

III – VOTE DU BUDGET						III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES						B

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	TOTAL
		(1) I	(2) II		III	IV = I + II + III
93	Services ventilés	143 927 000,00	0,00	73 419 302,00	73 419 302,00	217 346 302,00
930	Services généraux	0,00	0,00	86 000,00	86 000,00	86 000,00
931	Formation pro. et apprentissage	79 000 000,00	0,00	69 787 000,00	69 787 000,00	148 787 000,00
932	Enseignement	16 350 000,00	0,00	0,00	0,00	16 350 000,00
933	Culture, sports et loisirs	2 600 000,00	0,00	0,00	0,00	2 600 000,00
934	Santé et action sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
936	Gestion des fonds européens	45 692 000,00	0,00	0,00	0,00	45 692 000,00
937	Environnement	285 000,00	0,00	0,00	0,00	285 000,00
938	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
939	Action économique	0,00	0,00	3 546 302,00	3 546 302,00	3 546 302,00
94	Services communs non ventilés	5 830 394 000,00	0,00	-54 778 879,17	-54 778 879,17	5 775 615 120,83
940	Impositions directes	124 763 000,00	0,00	1 493 897,00	1 493 897,00	126 256 897,00
941	Autres impôts et taxes	5 300 121 000,00	0,00	-59 087 623,17	-59 087 623,17	5 241 033 376,83
942	Dotations et participations	76 588 000,00	0,00	-44 153,00	-44 153,00	76 543 847,00
943	Opérations financières	4 521 000,00	0,00	0,00	0,00	4 521 000,00
944	Frais de fonctionnements groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes	1 400 000,00		1 659 000,00	1 659 000,00	3 059 000,00
946	<i>Transferts entre les sections</i>	323 001 000,00		1 200 000,00	1 200 000,00	324 201 000,00
947	<i>Transferts dans section fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL des groupes fonctionnels		5 974 321 000,00	0,00	18 640 422,83	18 640 422,83	5 992 961 422,83

002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTÉ (4)	483 459 611,73
-------------------------------------------	-----------------------

TOTAL	6 476 421 034,56
--------------	-------------------------

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

III – VOTE DU BUDGET													III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES													B 930
Détail par articles													

CHAPITRE 930 – Services généraux AE (1) = 5 936 000,00

	02 Administration générale					03 Sécurité	04 Actions interrégionales, européennes					05 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
	020 Administration générale collectivité		021 Conseil Régional	022 Conseil Economique et Social Régional	023 Conseil culture, éducation et environnement		041 Actions interrégionales	042 Actions européennes	043 Action relevant de la subvention globale	044 Aide publique au développement	048 Autres actions internationales		
	0201 Personnel non ventilé	0202 Autres moyens généraux											
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT													

Budget de l'exercice (2)	123 855 000,00	53 143 000,00	16 756 000,00	3 355 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	523 000,00	0,00	210 000,00	1 400 000,00	0,00	199 342 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	374 376,00	5 450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	86 000,00	0,00	5 960 376,00
Vote de l'assemblée (3)	374 376,00	5 450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	86 000,00	0,00	5 960 376,00
Dans le cadre d'une AE-CP		5 450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	86 000,00	0,00	5 586 000,00
Hors AE-CP	374 376,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	374 376,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 000,00	0,00	86 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 000,00	0,00	86 000,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET											III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES											B 931
Détail par articles											

CHAPITRE 931 – Formation professionnelle et apprentissage AE (1) = 137 477 805,00

	10 Services communs	11 Formation professionnelle						12 Apprentissage	13 Formation sanitaire et sociale	14 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		111 Insertion sociale et professionnelle	112 Formation professionnaliste personnes	113 Format° continue des pers. rech. emploi	114 Formation des actifs occupés	115 Rémunération des stagiaires	116 Autres				

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	8 097 000,00	80 534 000,00	21 990 000,00	169 929 000,00	3 750 000,00	136 056 000,00	22 642 000,00	29 570 000,00	208 219 000,00	0,00	680 787 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	2 010 000,00	0,00	94 424 000,00	870 000,00	16 769 000,00	3 164 000,00	6 200 000,00	3 622 000,00	0,00	127 059 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	2 010 000,00	0,00	94 424 000,00	870 000,00	16 769 000,00	3 164 000,00	6 200 000,00	3 622 000,00	0,00	127 059 000,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	2 010 000,00	0,00	94 424 000,00	870 000,00	16 769 000,00	3 164 000,00	6 200 000,00	3 622 000,00	0,00	127 059 000,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	79 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 000 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	69 787 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 787 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	69 787 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 787 000,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET											III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES											B 932
Détail par articles											

CHAPITRE 932 – Enseignement AE (1) = **17 030 000,00**

	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du second degré				23 Enseignement supérieur	24 Plan de relance (crise sanitaire)	27 Sécurité	28 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
			221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés	224 Participations à des cités mixtes					

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	497 263 000,00	68 340 000,00	20 257 000,00	12 190 000,00	0,00	0,00	40 468 000,00	638 518 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	18 541 000,00	0,00	0,00	1 420 000,00	0,00	0,00	750 000,00	20 711 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	18 541 000,00	0,00	0,00	1 420 000,00	0,00	0,00	750 000,00	20 711 000,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	14 660 000,00	0,00	0,00	1 420 000,00	0,00	0,00	750 000,00	16 830 000,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	3 881 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 881 000,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	7 350 000,00	0,00	9 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 350 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET								III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES								B 933
Détail par articles								

CHAPITRE 933 – Culture, sports et loisirs AE (1) = **5 000 000,00**

	30 Services communs	31 Culture			32 Sports	33 Loisirs	34 Plan de relance (crise sanitaire)	37 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		311 Enseignement artistique	312 Activités culturelles et artistiques	313 Patrimoine (bibliothèques, musées, ...)					

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	50 964 000,00	1 536 000,00	9 460 000,00	1 775 000,00	0,00	0,00	63 735 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	2 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET						III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES						B 934
Détail par articles						

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale AE (1) = **3 000 000,00**

	40 Services communs	41 Santé	42 Action sociale	43 Plan de relance (crise sanitaire)	47 Sécurité alimentaire	TOTAL DU CHAPITRE
--	------------------------	-------------	----------------------	--------------------------------------------	----------------------------	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	1 365 000,00	6 495 000,00	4 306 000,00	0,00	0,00	12 166 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET											III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES											B 935
Détail par articles											

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires AE (1) = 100 000,00

	50 Services communs	51 Politique de la ville	52 Agglomérations et villes moyennes	53 Espace rural, autres espaces de développ	54 Habitat - (Logement)	55 Actions en faveur du littoral	56 Technologies informat ^e et communicat ^e	57 Sécurité	58 Autres actions	59 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
--	---------------------------	--------------------------------	-----------------------------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------	----------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------	----------------	----------------------	--------------------------------------------	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	18 178 000,00	1 700 000,00	1 070 000,00	0,00	45 000,00	0,00	1 200 000,00	650 000,00	0,00	0,00	22 843 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET						III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES						B 936
Détail par articles						

CHAPITRE 936 – Gestion des fonds européens AE (1) = **1 100 000,00**

	61 FSE	62 FEDER	63		64 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE		
			Autres					
			630 FEADER	631 FEAMP				

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	31 912 000,00	6 080 000,00	7 700 000,00	0,00	0,00	45 692 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	31 912 000,00	6 080 000,00	7 700 000,00	0,00	0,00	45 692 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET											III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES											B 937
Détail par articles											

CHAPITRE 937 – Environnement AE (1) = 0,00

	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions en matière des déchets	73 Politique de l'air	74 Politique de l'eau	75 Politique de l'énergie	76 Patrimoine naturel	77 Environnement infrastructures transport	78 Autres actions	79 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
--	---------------------------	--------------------------------	--------------------------------------------	--------------------------	-----------------------------	---------------------------------	-----------------------------	-----------------------------------------------------	----------------------	--------------------------------------------	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	5 281 000,00	878 000,00	850 000,00	300 000,00	850 000,00	16 017 000,00	0,00	960 000,00	0,00	25 136 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	285 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	285 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET								III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles								B 938

CHAPITRE 938 – Transports AE (1) = **0,00**

	80 Services communs	81 Transports en commun de voyageurs						
		810 Services communs	811 Transport ferroviaire régional de voyage	812 Gares et autres infrastructures ferrov.	813 Transports scolaires	814 Transports interurbains	815 Transports mixtes	818 Autres transports en commun

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	556 000,00	768 950 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 1)

	82 Routes et voiries						83 Plan de relance (crise sanitaire)	87 Sécurité
	821 Voirie nationale	822 Voirie régionale	823 Voirie départementale	824 Voirie communale	825 Sécurité routière	828 Autres liaisons		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 2)

	88 Autres transports							TOTAL DU CHAPITRE
	881 Transports aériens	882 Transports maritimes	883 Transports fluviaux	884 Transports ferroviaires de marchandises	885 Liaisons multimodales	886 Infrastructures portuaires et aéroport.	888 Autres	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	783 656 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET								III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES								B 939
Détail par articles								

CHAPITRE 939 – Action économique AE (1) = 67 176 318,00

	90 Services communs	91 Interventions économiques transversales	92 Recherche et innovation	93 Agriculture, pêche, agro-industrie	94 Industrie, artisanat, commerce et autres	95 Tourisme et thermalisme	96 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
--	------------------------	-----------------------------------------------------	----------------------------------	---------------------------------------------	---------------------------------------------------	----------------------------------	--------------------------------------------	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	23 202 000,00	27 741 000,00	8 913 000,00	5 022 000,00	15 382 000,00	0,00	80 260 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	8 955 473,00	11 213 000,00	0,00	44 549 000,00	3 000 000,00	0,00	67 717 473,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	8 955 473,00	11 213 000,00	0,00	44 549 000,00	3 000 000,00	0,00	67 717 473,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	8 955 473,00	11 213 000,00	0,00	44 549 000,00	3 000 000,00	0,00	67 717 473,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	3 546 302,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 546 302,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	3 546 302,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 546 302,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET						III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES						B 940
Détail par articles						

CHAPITRE 940 – Impositions directes

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4) III	TOTAL
						IV = I + II + III
	DEPENSES	2 207 254 000,00	0,00	28 422 778,00	28 422 778,00	2 235 676 778,00
73912	FNGIR	674 816 000,00	0,00	0,00	0,00	674 816 000,00
73913	Attributions de compensation CVAE	1 372 419 000,00	0,00	0,00	0,00	1 372 419 000,00
73914	Fonds péréquation rec.perçues par région	160 019 000,00	0,00	28 422 778,00	28 422 778,00	188 441 778,00
	RECETTES	124 763 000,00	0,00	1 493 897,00	1 493 897,00	126 256 897,00
7311	Imposit° forfaitaire Entreprises réseau	0,00	0,00	1 493 897,00	1 493 897,00	1 493 897,00
73112	Cotisation sur la VAE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseau	124 763 000,00	0,00	0,00	0,00	124 763 000,00
73123	Attributions de compensation CVAE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET						III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES						B 941
Détail par articles						

CHAPITRE 941 – Autres impôts et taxes

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délé librante (4) III	TOTAL
						IV = I + II + III
	DEPENSES	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00
73918	Autres reversements sur impôts locaux	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00
	RECETTES	5 300 121 000,00	0,00	-59 087 623,17	-59 087 623,17	5 241 033 376,83
7321	TICPE 1ere part - modulation LRL	963 900 000,00	0,00	-9 639 200,00	-9 639 200,00	954 260 800,00
733	Fraction de TVA	3 652 628 000,00	0,00	0,00	0,00	3 652 628 000,00
7344	Taxe/certif. immatriculation véhicules	320 000 000,00	0,00	-50 000 000,00	-50 000 000,00	270 000 000,00
7352	Taxe sur les locaux à usage de bureaux	212 939 000,00	0,00	0,00	0,00	212 939 000,00
7353	Taxe additionnelle droits de mutation	55 000 000,00	0,00	-4 000 000,00	-4 000 000,00	51 000 000,00
7382	Fracti° TICPE Accomp. réf. apprentissage	6 202 000,00	0,00	0,00	0,00	6 202 000,00
73841	Frais de gestion	49 000 000,00	0,00	4 501 760,83	4 501 760,83	53 501 760,83
73842	TICPE FPA	38 952 000,00	0,00	0,00	0,00	38 952 000,00
7388	Autres	1 500 000,00	0,00	49 816,00	49 816,00	1 549 816,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET						III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES						B 942
Détail par articles						

CHAPITRE 942 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4) III	TOTAL
						IV = I + II + III
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	76 588 000,00	0,00	-44 153,00	-44 153,00	76 543 847,00
7413	DGF des permanents syndicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
7454	Prélèv sur rec - Réforme apprentissage	9 237 000,00	0,00	0,00	0,00	9 237 000,00
7461	DGD	8 820 000,00	0,00	0,00	0,00	8 820 000,00
74718	Autres participations Etat	58 501 000,00	0,00	-37 930 000,00	-37 930 000,00	20 571 000,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Dotat° compensat° perte frais gest° TH	0,00	0,00	37 885 847,00	37 885 847,00	37 885 847,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET						III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES						B 943
Détail par articles						

CHAPITRE 943 – Opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES (5)	104 328 000,00	0,00	0,00	0,00	104 328 000,00
6182	Documentation générale et technique	75 000,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
6228	Divers	925 000,00	0,00	0,00	0,00	925 000,00
627	Services bancaires et assimilés	3 500 000,00	0,00	0,00	0,00	3 500 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	94 223 000,00	0,00	0,00	0,00	94 223 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	4 948 000,00	0,00	0,00	0,00	4 948 000,00
6688	Autres	657 000,00	0,00	0,00	0,00	657 000,00
	RECETTES (6)	4 521 000,00	0,00	0,00	0,00	4 521 000,00
7622	Prod. Immo. fin. - rattachement ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	4 521 000,00	0,00	0,00	0,00	4 521 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Pour information : détail du calcul des ICNE

Compte D66112 (5)	Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	61 781 000,00 56 833 000,00 4 948 000,00
Compte R7622 (6)	Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	1 134 000,00 1 134 000,00 0,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES						B 944
Détail par articles						

CHAPITRE 944 – Frais de fonctionnements des groupes d'élus

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	2 865 000,00	0,00	0,00	0,00	2 865 000,00
6184	Frais de formation	35 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	77 000,00	0,00	0,00	0,00	77 000,00
6535	Formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65861	Frais de personnel	2 753 000,00	0,00	0,00	0,00	2 753 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET			III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES			B 945
Détail par articles			

CHAPITRE 945 – Provisions et autres opérations mixtes (opérations semi-budgétaires)

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)
	DEPENSES	3 410 000,00	1 693 000,00	1 693 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	3 410 000,00	1 693 000,00	1 693 000,00
	RECETTES	1 400 000,00	1 659 000,00	1 659 000,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	1 400 000,00	1 659 000,00	1 659 000,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET			III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES			B 946
Détail par articles			

CHAPITRE 946 – Transferts entre les sections
(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)
	DEPENSES (4)	986 260 000,00	86 000 000,00	86 000 000,00
	<i>Dot. aux amortissements et provisions</i>	986 260 000,00	86 000 000,00	86 000 000,00
6811	<i>Dot. amort. Immos incorporelles</i>	986 260 000,00	86 000 000,00	86 000 000,00
	<i>Autres</i>	0,00	0,00	0,00
675	Valeur comptable immobilisations cédées	0,00	0,00	0,00
6761	<i>Différences sur réalisations (positives)</i>	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (5)	323 001 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement</i>	323 001 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	323 001 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
	<i>Transfert de charges</i>	0,00	0,00	0,00
7761	<i>Différences sur réalisations (négatives)</i>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Égales aux recettes du chapitre 926 en investissement.

(5) Égales aux dépenses du chapitre 926 en investissement.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 947

CHAPITRE 947 – Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)
	DEPENSES (4)	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (4)	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Les dépenses sont égales aux recettes du chapitre.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B 952
95 CHAPITRES DE PREVISION SANS REALISATIONS	B 953

DEPENSES	
952	
Dépenses imprévues	
Pour mémoire budget AE précédent	Vote de l'assemblée sur les AE
0,00	0,00

DEPENSES	
953	
<i>Virement à la section d'investissement</i>	
Budget de l'exercice (1)	Vote de l'assemblée
115 069 000,00	154 436 407,56

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

IV – PRÉSENTATION CROISÉE													IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES													A/900
Détail par articles													

CHAPITRE 900 – Services généraux

Article / compte par nature (1)	Libellé	02 Administration générale					03 Sécurité	04 Actions interrégionales, européennes					05 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE				
		020 Administration générale collectivité		021 Conseil Régional	022 Conseil Economique et Social Régional	023 Conseil culture, éducation et environ		041 Actions interrégionales		042 Actions européennes		043 Actions relevant de la subvent ^o globale						
		0201 Personnel non ventilé	0202 Autres moyens généraux					041 Actions interrégionales	042 Actions européennes	043 Actions relevant de la subvent ^o globale	044 Aide publique au développement	048 Autres actions internationales						
DEPENSES		0,00	3 630 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 630 000,00			
203	Frais études, recherche, dév. et insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900 000,00			
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00			
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00			
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	2 130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 130 000,00			
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE												IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES												A/901

CHAPITRE 901 – Formation professionnelle et apprentissage

Article / compte par nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Formation professionnelle						12 Apprentissage	13 Formation sanitaire et sociale	14 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
			111 Insertion sociale et professionnelle	112 Formation professionnaliste personnes	113 Format° continue des pers. rech. emplois	114 Formation des actifs occupés	115 Rémunération des stagiaires	116 Autres				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE													IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES													A/902

CHAPITRE 902 – Enseignement

Article / compte par nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du second degré				23 Enseignement supérieur	24 Plan de relance (crise sanitaire)	27 Sécurité	28 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
				221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés	224 Participations à des cités mixtes					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	2 212 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500 000,00	17 101 000,00	21 813 000,00
203	Frais études,recherche,dév. et insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	2 212 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 101 000,00	19 313 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
236	Avances aux EPLE sur immos régionales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
455	Opérat° invest.établist publics enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
236	Avances aux EPLE sur immos régionales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
455	Opérat° invest.établist publics enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE										IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES										A/903

CHAPITRE 903 – Culture, sports et loisirs

Article / compte par nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture			32 Sports	33 Loisirs	34 Plan de relance (crise sanitaire)	37 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE	
			311 Enseignement artistique	312 Activités culturelles et artistiques	313 Patrimoine (bibliothèques, musées, ...)						
DEPENSES			0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	500 000,00	0,00	0,00	650 000,00
203	Frais études,recherche,dév. et insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
RECETTES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE								IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES								A/904
Détail par articles								

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale

Article / compte par nature (1)	Libellé	40 Services communs	41 Santé	42 Action sociale	43 Plan de relance (crise sanitaire)	47 Sécurité alimentaire	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	10 500 000,00	150 000,00	0,00	0,00	10 650 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	10 500 000,00	150 000,00	0,00	0,00	10 650 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – PRESENTATION CROISEE SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles												IV A/905
--------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------------

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires

Article / compte par nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Politique de la ville	52 Agglomérations et villes moyennes	53 Espace rural, autres espaces de développt	54 Habitat - (Logement)	55 Actions en faveur du littoral	56 Technologies informat° et communicat°	57 Sécurité	58 Autres actions	59 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00	500 000,00	0,00	0,00	2 500 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00	500 000,00	0,00	0,00	2 500 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE								IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES								A/906
Détail par articles								

CHAPITRE 906 – Gestion des fonds européens

Article / compte par nature (1)	Libellé	61 FSE	62 FEDER	63		64 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
				630 FEADER	631 FEAMP		
DEPENSES		0,00	20 141 000,00	0,00	0,00	0,00	20 141 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	7 641 000,00	0,00	0,00	0,00	7 641 000,00
274	Prêts	0,00	12 500 000,00	0,00	0,00	0,00	12 500 000,00
RECETTES		0,00	20 141 000,00	0,00	0,00	0,00	20 141 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	20 141 000,00	0,00	0,00	0,00	20 141 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – PRESENTATION CROISEE												IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES												A/907

CHAPITRE 907 – Environnement

Article / compte par nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions en matière des déchets	73 Politique de l'air	74 Politique de l'eau	75 Politique de l'énergie	76 Patrimoine naturel	77 Environnement infrastructures transport	78 Autres actions	79 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE								IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES								A/908
Détail par articles								

CHAPITRE 908 – Transports

Article / compte par nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports en commun de voyageurs						
			810 Services communs	811 Transp ferroviaire régional de voyageurs	812 Gares et autres infrastructures ferrov.	813 Transports scolaires	814 Transports interurbains	815 Transports mixtes	818 Autres transports en commun
DEPENSES		0,00	0,00	56 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	56 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – PRESENTATION CROISEE SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles								IV
								A/908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 1)

Article / compte par nature (1)	Libellé	82 Routes et voiries						83 Plan de relance (crise sanitaire)	87 Sécurité
		821 Voirie nationale	822 Voirie régionale	823 Voirie départementale	824 Voirie communale	825 Sécurité routière	828 Autres liaisons		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – PRESENTATION CROISEE SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles								IV A/908
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	---------------------------

CHAPITRE 908 – Transports (suite 2)

Article / compte par nature (1)	Libellé	88 Autres transports							TOTAL DU CHAPITRE
		881 Transports aériens	882 Transports maritimes	883 Transports fluviaux	884 Transports ferroviaires de marchandises	885 Liaisons multimodales	886 Infrastructures portuaires et aéroport.	888 Autres	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 000 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 000 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles									IV
									A/909

CHAPITRE 909 – Action économique

Article / compte par nature (1)	Libellé	90 Services communs	91 Interventions économiques transversales	92 Recherche et innovation	93 Agriculture, pêche, agro-alimentaire	94 Industrie, artisanat, commerce et autres	95 Tourisme et thermalisme	96 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	37 500 000,00	140 000,00	0,00	7 000 000,00	0,00	0,00	44 640 000,00
203	Frais études,recherche,dév. et insertion	0,00	0,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	37 500 000,00	0,00	0,00	7 000 000,00	0,00	0,00	44 500 000,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE													IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES													A/930
Détail par articles													

CHAPITRE 930 – Services généraux

Article / compte par nature (1)	Libellé	02 Administration générale					03 Sécurité	04 Actions interrégionales, européennes					05 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE			
		020 Administration générale collectivité		021 Conseil Régional	022 Conseil Economique et Social Régional	023 Conseil culture, éducation et environnement		041 Actions interrégionales		042 Actions européennes	043 Action relevant de la subvention globale	044 Aide publique au développement	048 Autres actions internationales				
		0201 Personnel non ventilé	0202 Autres moyens généraux					041 Actions interrégionales	042 Actions européennes								
DEPENSES		374 376,00	5 450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	86 000,00	0,00	5 960 376,00		
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
606	Achats non stockés de matières	0,00	3 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 200 000,00		
611	Contrats de prestations de services	0,00	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900 000,00		
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
621	Personnel extérieur au service	0,00	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00		
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00		

Article / compte par nature (1)	Libellé	02					03 Sécurité	04					05 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE		
		Administration générale						Actions interrégionales, européennes								
		020 Administration générale collectivité		021 Conseil Régional	022 Conseil Economique et Social Régional	023 Conseil culture, éducation et environ	028 Autres organismes	041 Actions interrégionales	042 Actions européennes	043 Action relevant de la subvention globale	044 Aide publique au développement	048 Autres actions internationales				
0201 Personnel non ventilé	0202 Autres moyens généraux	021 Conseil Régional	022 Conseil Economique et Social Régional	023 Conseil culture, éducation et environ	028 Autres organismes	041 Actions interrégionales	042 Actions européennes	043 Action relevant de la subvention globale	044 Aide publique au développement	048 Autres actions internationales	05 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE				
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00		
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
626	Frais postaux et frais télécommunicat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
641	Rémunerations du personnel	374 376,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	374 376,00		
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
652	Indemnités de présence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

Article / compte par nature (1)	Libellé	02 Administration générale					03 Sécurité	04 Actions interrégionales, européennes					05 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE			
		020 Administration générale collectivité		021 Conseil Régional	022 Conseil Economique et Social Régional	023 Conseil culture, éducation et environ		041 Actions interrégionales		042 Actions européennes	043 Action relevant de la subvention globale	044 Aide publique au développement	048 Autres actions internationales				
		0201 Personnel non ventilé	0202 Autres moyens généraux					041 Actions interrégionales	042 Actions européennes								
653	Indemnités, frais et format° élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	86 000,00	0,00	136 000,00			
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
671	Charges exceptionnelles opérat° gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
674	S u b v . fonctionnement exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 000,00	0,00	86 000,00			
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 000,00	0,00	86 000,00			

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE												IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES												A/931

CHAPITRE 931 – Formation professionnelle et apprentissage

Article / compte par nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Formation professionnelle						12 Apprentissage	13 Formation sanitaire et sociale	14 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
			111 Insertion sociale et professionnelle	112 Formation professionnaliste personnes	113 Format° continue des pers. rech. emploi	114 Formation des actifs occupés	115 Rémunération des stagiaires	116 Autres				
DEPENSES		0,00	2 010 000,00	0,00	94 424 000,00	870 000,00	16 769 000,00	3 164 000,00	6 200 000,00	3 622 000,00	0,00	127 059 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	43 511 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 511 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunicat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	10 500 000,00	0,00	16 769 000,00	0,00	0,00	3 572 000,00	0,00	30 841 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	2 010 000,00	0,00	40 113 000,00	870 000,00	0,00	3 164 000,00	6 200 000,00	0,00	0,00	52 357 000,00
RECETTES		0,00	69 787 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 787 000,00
747	Participations	0,00	69 787 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 787 000,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE												IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES												A/932

Détail par articles

CHAPITRE 932 – Enseignement

Article / compte par nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du second degré				23 Enseignement supérieur	24 Plan de relance (crise sanitaire)	27 Sécurité	28 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
				221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés	224 Participations à des cités mixtes					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	18 541 000,00	0,00	0,00	1 420 000,00	0,00	0,00	750 000,00	20 711 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières	0,00	0,00	0,00	13 660 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 660 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunicat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte par nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du second degré				23 Enseignement supérieur	24 Plan de relance (crise sanitaire)	27 Sécurité	28 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
				221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés	224 Participations à des cités mixtes					
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunerations du personnel	0,00	0,00	0,00	3 881 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 881 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 420 000,00	0,00	0,00	0,00	1 420 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750 000,00	1 750 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
671	Charges exceptionnelles opérat° gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
674	Subv. fonctionnement exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Compensat°, attribut°, autres participat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE									IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES									A/933
Détail par articles									

CHAPITRE 933 – Culture, sports et loisirs

Article / compte par nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture			32 Sports	33 Loisirs	34 Plan de relance (crise sanitaire)	37 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			311 Enseignement artistique	312 Activités culturelles et artistiques	313 Patrimoine (bibliothèques, musées, ...)					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE							IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES							A/934
Détail par articles							

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale

Article / compte par nature (1)	Libellé	40 Services communs	41 Santé	42 Action sociale	43 Plan de relance (crise sanitaire)	47 Sécurité alimentaire	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles												IV A/935
---------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------------

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires

Article / compte par nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Politique de la ville	52 Agglomérations et villes moyennes	53 Espace rural, autres espaces de développ	54 Habitat - (Logement)	55 Actions en faveur du littoral	56 Technologies informat° et communicat°	57 Sécurité	58 Autres actions	59 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE							IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES							A/936
Détail par articles							

CHAPITRE 936 – Gestion des fonds européens

Article / compte par nature (1)	Libellé	61 FSE	62 FEDER	63		64 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE		
				Autres					
				630 FEADER	631 FEAMP				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE													IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES													A/937

CHAPITRE 937 – Environnement

Article / compte par nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions en matière des déchets	73 Politique de l'air	74 Politique de l'eau	75 Politique de l'énergie	76 Patrimoine naturel	77 Environnement infrastructures transport	78 Autres actions	79 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE								IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES								A/938
Détail par articles								

CHAPITRE 938 – Transports

Article / compte par nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports en commun de voyageurs						
			810 Services communs	811 Transport ferroviaire régional de voyage	812 Gares et autres infrastructures ferrov.	813 Transports scolaires	814 Transports interurbains	815 Transports mixtes	818 Autres transports en commun
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – PRESENTATION CROISEE								IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES								A/938
Détail par articles								

CHAPITRE 938 – Transports (suite 1)

Article / compte par nature (1)	Libellé	82 Routes et voiries						83 Plan de relance (crise sanitaire)	87 Sécurité
		821 Voirie nationale	822 Voirie régionale	823 Voirie départementale	824 Voirie communale	825 Sécurité routière	828 Autres liaisons		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – PRESENTATION CROISEE								IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES								A/938
Détail par articles								

CHAPITRE 938 – Transports (suite 2)

Article / compte par nature (1)	Libellé	88 Autres transports							TOTAL DU CHAPITRE
		881 Transports aériens	882 Transports maritimes	883 Transports fluviaux	884 Transports ferroviaires de marchandises	885 Liaisons multimodales	886 Infrastructures portuaires et aéroport.	888 Autres	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles									IV
									A/939

CHAPITRE 939 – Action économique

Article / compte par nature (1)	Libellé	90 Services communs	91 Interventions économiques transversales	92 Recherche et innovation	93 Agriculture, pêche, agro-industrie	94 Industrie, artisanat, commerce et autres	95 Tourisme et thermalisme	96 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	8 955 473,00	11 213 000,00	0,00	44 549 000,00	3 000 000,00	0,00	67 717 473,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	285 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	285 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	8 670 473,00	10 763 000,00	0,00	44 549 000,00	3 000 000,00	0,00	66 982 473,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	3 546 302,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 546 302,00
747	Participations	0,00	0,00	3 546 302,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 546 302,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES						B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Provisions pour risques et charges (2)	5 103 000,00		20 451 600,00	25 554 600,00	3 059 000,00	22 495 600,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	5 103 000,00		20 451 600,00	25 554 600,00	3 059 000,00	22 495 600,00
Provision pour risque de contentieux pour les loyers de la Tour Montparnasse	0,00	21/11/2014	3 132 600,00	3 132 600,00	1 400 000,00	1 732 600,00
Complément à la provision pour risque de contentieux pour les loyers de la Tour Montparnasse	0,00	13/10/2016	2 500 000,00	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00
Règlement du marché de rénovation et d'extension du lycée Corneille à la Celle Saint Cloud	0,00	13/10/2016	650 000,00	650 000,00	0,00	650 000,00
Résiliation de la convention de mise à disposition de la région de bâtiments appartenant à l'APHRL	0,00	13/10/2016	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
Litige concernant les travaux de restructuration de la cité scolaire Hoche à Versailles	0,00	13/10/2016	650 000,00	650 000,00	0,00	650 000,00
Complément au règlement du marché de rénovation et d'extension du lycée Corneille Celle Saint Cloud	0,00	11/06/2020	280 000,00	280 000,00	0,00	280 000,00
Complément à la résiliation de la convention de MAD de la région de bâtiments appartenant à l'APHRL	0,00	11/06/2020	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
Complément au litige concernant les travaux de restructuration de la cité scolaire Hoche Versailles	0,00	11/06/2020	250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00
Recours indemnitaire concernant le marché 05-061 relatif à la maîtrise d'œuvre	0,00	11/06/2020	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
Règlement du solde du marché de construction du lycée international à Noisy le Grand	0,00	11/06/2020	4 700 000,00	4 700 000,00	0,00	4 700 000,00
Demande indemnitaire concernant le marché passé pour la construction du lycée de Dammartin en Goële	0,00	11/06/2020	415 000,00	415 000,00	0,00	415 000,00
Litige concernant l'indemnisation de préjudices résultant du non respect du délai de prévenance	0,00	11/06/2020	8 000,00	8 000,00	8 000,00	0,00
Litige concernant des demandes de subvention du département de Seine Saint Denis	0,00	11/06/2020	863 000,00	863 000,00	0,00	863 000,00
Recours indemnitaire lycée Prony à Asnière	0,00	11/06/2020	1 255 000,00	1 255 000,00	0,00	1 255 000,00
Recours indemnitaire lycée Arago à Villeneuve Saint Georges	0,00	11/06/2020	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
Recours indemnitaire lycée Aubrac à Pantin	0,00	11/06/2020	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Litige relatif à des travaux réalisés à proximité de la Bibliothèque de l'Université Paris Descartes	0,00	11/06/2020	21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE	
						E = C - D	
Litige relatif à deux marchés de réalisation de prestations intellectuelles	0,00	11/06/2020	29 000,00	29 000,00	0,00	29 000,00	
Litige relatif au marché de construction de la Maison des sciences de l'environnement	0,00	11/06/2020	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	
Litige relatif au marché de construction du bâtiment de format° continue de l'université Paris Ouest	0,00	11/06/2020	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	
Litige relatif aux travaux de reconstruction et d'extension du lycée Fustel de Coulanges à Massy	0,00	11/06/2020	535 000,00	535 000,00	0,00	535 000,00	
Litige concernant une demande de subvention dans le domaine de la production cinématographique	0,00	11/06/2020	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	
Demande indemnitaire concernant une demande de poste adapté	0,00	11/06/2020	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	
Provision pour risque de contentieux - Prolongation délais de chantier	0,00	11/06/2020	120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	
Influence 2 - ALRIC							
Provision pour risque de contentieux - Prolongation délais de chantier	0,00	11/06/2020	791 000,00	791 000,00	791 000,00	0,00	
Influence 2 - DERICHEBOURG							
Provision pour risque de contentieux - Prolongation délais de chantier	0,00	11/06/2020	371 000,00	371 000,00	0,00	371 000,00	
Influence 2 - DBS							
Provision pour risque de contentieux - Prolongation délais de chantier	0,00	11/06/2020	278 000,00	278 000,00	0,00	278 000,00	
Influence 2 - SUSCILLON							
Provision pour risque de contentieux - Prolongation délais de chantier	0,00	11/06/2020	339 000,00	339 000,00	0,00	339 000,00	
Influence 2 - INEO							
Provision pour risque de contentieux - Prolongation délais de chantier	0,00	11/06/2020	120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	
Influence 2 - MOE							
Litige relatif à une procédure de licenciement pour motif économique	64 000,00	16/12/2020	0,00	64 000,00	64 000,00	0,00	
Litige relatif aux travaux réalisés au lycée Langevin Wallon à Champigny sur Marne	170 000,00	16/12/2020	0,00	170 000,00	170 000,00	0,00	
Litige relatif au marché de travaux du lycée agricole de Saint-Germain-en-Laye	1 630 000,00	16/12/2020	0,00	1 630 000,00	0,00	1 630 000,00	
Litige relatif au marché de construction de l'extension de la Bibliothèque de l'Université Paris 13	150 000,00	16/12/2020	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00	
Litige relatif au marché de rénovation du lycée Le Gué à Tresmes à Congis-sur-Thérouanne	150 000,00	16/12/2020	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00	
Recours indemnitaire relatif à l'attribution d'une aide dans le domaine de l'agriculture biologique	136 000,00	16/12/2020	0,00	136 000,00	136 000,00	0,00	
Litige relatif au marché de construction de la Maison des sciences et l'environnement à Creteil	490 000,00	16/12/2020	0,00	490 000,00	490 000,00	0,00	
Litige relatif au marché de construction du bâtiment de formation de l'Université Paris la Défense	110 000,00	16/12/2020	0,00	110 000,00	0,00	110 000,00	
Litige relatif au marché de construction de la Maison IDF à la CIU de Paris	390 000,00	16/12/2020	0,00	390 000,00	0,00	390 000,00	
Recours indemnitaire Lycée François Mansart à Saint-Cyr-l'Ecole	120 000,00	16/12/2020	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00	
Recours indemnitaire Lycée Les Côtes de Villebon à Meudon	10 000,00	21/07/2021	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	
Recours indemnitaire Lycée Honoré de Balzac à Mitry-Mory	58 000,00	21/07/2021	0,00	58 000,00	0,00	58 000,00	
Demande indemnitaire suite à des préjudices subis	7 000,00	21/07/2021	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00	
Recours indemnitaire Lycée Les Cotes de Villebon à Meudon-La-Forêt	60 000,00	21/07/2021	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00	

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Recours indemnitaire Lycée Julie-Victoire Daubié à Argenteuil	115 000,00	21/07/2021	0,00	115 000,00	0,00	115 000,00
Recours indemnitaire Lycée Horticole de Saint-Germain-en-Laye	320 000,00	21/07/2021	0,00	320 000,00	0,00	320 000,00
Litige relatif au marché mise aux normes internationales du stade Nautiq Olympiq à Vaires-sur-Marne	70 000,00	21/07/2021	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
Recours indemnitaire relatif à une décision implicite de rejet	30 000,00	21/07/2021	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
Litige relatif au marché de construction du site sportif de l'île de loisirs de Vaires Torcy	25 000,00	21/07/2021	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
Litige relatif au marché de construct° d'un stade d'eau vive sur l'île de loisirs Vaires sur Marne	610 000,00	21/07/2021	0,00	610 000,00	0,00	610 000,00
décision implicite de rejet suite à réclamation du 31/07/20 - CMR Gabriel Fauré à PARIS 13	75 000,00	21/07/2021	0,00	75 000,00	0,00	75 000,00
Recours indemnitaire relatif à une procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique	267 000,00	21/07/2021	0,00	267 000,00	0,00	267 000,00
Recours indemnitaire lycée Prony à Asnière	13 000,00	21/07/2021	0,00	13 000,00	0,00	13 000,00
Recours indemnitaire Bibliothèque universitaire de PARIS V Descartes à Malakoff	33 000,00	21/07/2021	0,00	33 000,00	0,00	33 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	5 103 000,00		20 451 600,00	25 554 600,00	3 059 000,00	22 495 600,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
- Assortis d'intérêts (total)		244 196 924,78	29 571 791,68	0,00	0,00
S.N.C.F.	05/12/1990	68 690 380,22	10 174 733,07	0,00	0,00
R.F.F.	02/11/1999	23 521 000,29	3 453 682,97	0,00	0,00
R.A.T.P.	22/06/1972	151 985 544,27	15 943 375,64	0,00	0,00
- Non assortis d'intérêts (total)		92 518 883,59	4 211 263,10		
Avances diverses Fonds d'urgence aux communes	21/09/2016	2 911 956,19	0,00		
Avances Convention gestion financière du PIA	17/10/2018	12 572 934,00	0,00		
Avances Fonds d'aide à la création de jeu vidéo	15/03/2018	542 124,00	0,00		
Avances Compte courant d'associés SEM IDF INVT & T	27/05/2020	400 000,00	0,00		
Avances Fonds de Résilience	11/06/2020	17 000 000,00	0,00		
Scientipôle	21/09/2016	6 083 437,50	0,00		
EPA MELLUN-SENART (Grand Paris Sud)	28/08/1985	45 313 599,59	1 500 720,47		
EPAVN MARNE LA VALLEE	28/08/1985	7 694 832,31	2 710 542,63		

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES			B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B	I 1 100 375 000,00	1 200 000,00	II 1 200 000,00
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	777 374 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	166 797 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	23 577 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	587 000 000,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	323 001 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpté résultat</i>	<i>323 001 000,00</i>	<i>1 200 000,00</i>	<i>1 200 000,00</i>

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 101 575 000,00	0,00	55 715 568,74	1 157 290 568,74

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES				B7.2
RESSOURCES PROPRES				
Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	V 1 439 736 000,00	5 811 407,56	VI 5 811 407,56
	Ressources propres externes de l'année (a)	338 407 000,00	-234 625 000,00	-234 625 000,00
10222	FCTVA	90 000 000,00	-20 000 000,00	-20 000 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	0,00	0,00
2745	Avances remboursables	4 211 000,00	0,00	0,00
2748	Autres prêts	244 196 000,00	-214 625 000,00	-214 625 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00	0,00	0,00
	Ressources propres internes de l'année (b)	1 101 329 000,00	240 436 407,56	240 436 407,56
169	Primes de remboursement obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
28031	<i>Frais d'études</i>	8 320 000,00	0,00	0,00
28032	<i>Frais de recherche et de développement</i>	0,00	0,00	0,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	110 000,00	0,00	0,00
2804111	<i>Subv. Etat : Bien mobilier, matériel</i>	1 710 000,00	0,00	0,00
2804112	<i>Subv. Etat : Bâtiments, installations</i>	15 900 000,00	0,00	0,00
2804113	<i>Subv. Etat : Projet infrastructure</i>	22 620 000,00	0,00	0,00
2804114	<i>Voiries</i>	890 000,00	0,00	0,00
2804122	<i>Subv. Régions : Bâtiments, installations</i>	10 000,00	0,00	0,00
2804123	<i>Subv. Régions : Projet infrastructure</i>	10 000,00	0,00	0,00
2804131	<i>Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel</i>	1 890 000,00	0,00	0,00
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	41 750 000,00	0,00	0,00
2804133	<i>Subv. Dpt : Projet infrastructure</i>	22 550 000,00	0,00	0,00
2804141	<i>Subv. Cne : Bien mobilier, matériel</i>	17 410 000,00	0,00	0,00
2804142	<i>Subv. Cne : Bâtiments, installations</i>	194 940 000,00	0,00	0,00
2804143	<i>Subv. Cne : Projet infrastructure</i>	3 510 000,00	0,00	0,00
2804151	<i>Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel</i>	30 000,00	0,00	0,00
2804152	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	1 820 000,00	0,00	0,00
2804161	<i>Subv. SPIC : Bien mobilier, matériel</i>	160 000,00	0,00	0,00
2804162	<i>Subv. SPIC : Bâtiments, installations</i>	32 970 000,00	0,00	0,00
2804163	<i>Subv. SPIC : Projet infrastructure</i>	4 770 000,00	0,00	0,00
28041711	<i>Subv. SNCF : Bien mobilier, matériel</i>	40 000,00	0,00	0,00
28041712	<i>Subv. SNCF : Bâtiments, installations</i>	18 680 000,00	0,00	0,00
28041713	<i>Subv. SNCF : Projet infrastructure</i>	8 940 000,00	0,00	0,00
28041721	<i>SNCF réseau : Bien mobilier, matériel</i>	90 000,00	0,00	0,00
28041722	<i>SNCF réseau : Bâtiments, installations</i>	24 420 000,00	0,00	0,00
28041723	<i>SNCF réseau : Projet infrastructure</i>	33 990 000,00	0,00	0,00
28041732	<i>Subv. STIF : Bâtiments, installations</i>	3 290 000,00	0,00	0,00
28041733	<i>Subv. STIF : Projet infrastructure</i>	8 230 000,00	0,00	0,00
28041781	<i>Subv. Autres : Bien mobilier, matériel</i>	180 000,00	0,00	0,00
28041782	<i>Subv. Autres : Bâtiments, installations</i>	16 030 000,00	0,00	0,00
28041783	<i>Subv. Autres : Projet infrastructure</i>	77 270 000,00	0,00	0,00
2804181	<i>Autres org pub - Biens mob, mat, études</i>	17 450 000,00	0,00	0,00
2804182	<i>Autres org pub - Bâtiments et installat°</i>	133 490 000,00	0,00	0,00
2804183	<i>Autres org pub-Proj infrastruct int nat.</i>	2 340 000,00	0,00	0,00
280421	<i>Privé : Bien mobilier, matériel</i>	23 120 000,00	0,00	0,00
280422	<i>Privé : Bâtiments, installations</i>	107 970 000,00	0,00	0,00
280423	<i>Privé : Projet infrastructure</i>	430 000,00	0,00	0,00
280431	<i>Subv. Scol : Bien mobilier, matériel</i>	80 000,00	0,00	0,00
280432	<i>Subv. Scol : Bâtiments, installations</i>	2 630 000,00	0,00	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
2804411	<i>Sub nat org pub - Biens mob, mat, études</i>	20 000,00	0,00	0,00
2804412	<i>Sub nat org pub - Bâtiments, installat°</i>	40 000,00	0,00	0,00
28051	<i>Concessions,droits similaires,brevets,..</i>	6 130 000,00	0,00	0,00
2808	<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	10 000,00	0,00	0,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	10 000,00	0,00	0,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	8 110 000,00	0,00	0,00
281311	<i>Bâtiments administratifs</i>	6 420 000,00	0,00	0,00
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	70 890 000,00	0,00	0,00
281314	<i>Bâtiments culturels et sportifs</i>	770 000,00	0,00	0,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	80 000,00	0,00	0,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	5 910 000,00	0,00	0,00
281572	<i>Matériel technique scolaire</i>	510 000,00	0,00	0,00
281578	<i>Autre matériel technique</i>	380 000,00	0,00	0,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	600 000,00	0,00	0,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	670 000,00	0,00	0,00
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	11 730 000,00	70 000 000,00	70 000 000,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	330 000,00	0,00	0,00
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaires</i>	860 000,00	0,00	0,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	250 000,00	0,00	0,00
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	380 000,00	0,00	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	22 120 000,00	16 000 000,00	16 000 000,00
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>			
954	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
951	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	115 069 000,00	154 436 407,56	154 436 407,56

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	1 445 547 407,56	0,00	0,00	55 715 568,74	1 501 262 976,30

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV
Ressources propres disponibles	VIII
Solde	IX = VIII – IV (4)

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	C1.2

C1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 4253-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 118 907,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 253 996 965,75
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 254 115 872,75
Recettes réelles de fonctionnement	II 5 668 760 422,83

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	4,48
-------------------------------------------------------------------------------	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	C7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Dotation régionale d'équipement scolaire (DRES)	0,00	86 089 000,00	86 089 000,00	0,00
Taxe sur construction de bureaux	0,00	80 000 000,00	80 000 000,00	0,00
Taxe d'aménagement	0,00	35 000 000,00	35 000 000,00	0,00
Taxe annuelle sur les surfaces de stationnement	0,00	66 000 000,00	66 000 000,00	0,00
Taxe additionnelle spéciale annuelle	0,00	80 000 000,00	80 000 000,00	0,00
TICPE Grenelle	0,00	44 000 000,00	44 000 000,00	0,00
Amendes de police	0,00	69 388 000,00	69 388 000,00	0,00
Dotation en investissement pour les CFA	0,00	23 029 000,00	18 037 000,00	4 992 000,00
Total	0,00	483 506 000,00	478 514 000,00	4 992 000,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Dotation régionale d'équipement scolaire (DRES)

Reste à employer au 01/01/N	0,00
Recettes	
Article	Libellé article
1332	Dotation régionale d'équipement scolaire
Total	
86 089 000,00	
Dépenses	
Article	Libellé article
902-222	Lycées publics
Total	
86 089 000,00	
Reste à employer au 31/12/N (3)	
0,00	

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe sur construction de bureaux

Reste à employer au 01/01/N	0,00
Recettes	
Article	Libellé article
13332	Taxe sur construction de bureaux
Total	
80 000 000,00	
Dépenses	
Article	Libellé article
902-222	Lycées publics
Total	
80 000 000,00	
Reste à employer au 31/12/N (3)	
0,00	

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe d'aménagement

Reste à employer au 01/01/N	0,00
Recettes	
Article	Libellé article

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe d'aménagement		
10226	Taxe d'aménagement	35 000 000,00
		Total
		35 000 000,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
905-52	Agglomérations et villes moyennes	17 000 000,00
908-812	Gares et autres infrastructures ferrov.	10 000 000,00
908-818	Autres transports en commun	8 000 000,00
		Total
		35 000 000,00
Reste à employer au 31/12/N (3)		0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe annuelle sur les surfaces de stationnement		
		Reste à employer au 01/01/N
		0,00
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
13334	Taxe sur les surfaces de stationnement	66 000 000,00
		Total
		66 000 000,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
908-810	Services communs	32 000 000,00
908-818	Autres transports en commun	25 000 000,00
908-883	Transports fluviaux	9 000 000,00
		Total
		66 000 000,00
Reste à employer au 31/12/N (3)		0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe additionnelle spéciale annuelle		
		Reste à employer au 01/01/N
		0,00
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
1338	Autres	80 000 000,00
		Total
		80 000 000,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
908-811	Transport ferroviaire régional de voyageurs	80 000 000,00
		Total
		80 000 000,00
Reste à employer au 31/12/N (3)		0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : TICPE Grenelle		
		Reste à employer au 01/01/N
		0,00
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
10223	TICPE 2e part	44 000 000,00
		Total
		44 000 000,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
908-811	Transport ferroviaire régional de voyageurs	44 000 000,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : TICPE Grenelle		
	Total	44 000 000,00
	Reste à employer au 31/12/N (3)	0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Amendes de police		
	Reste à employer au 01/01/N	0,00
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
13331	Amendes de police	69 388 000,00
		Total
		69 388 000,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
907-78	Autres actions	19 000 000,00
908-821	Voirie nationale	18 850 000,00
908-823	Voirie départementale	24 020 000,00
908-824	Voirie communale	600 000,00
908-825	Sécurité routière	4 300 000,00
908-885	Liaisons multimodales	2 618 000,00
		Total
		69 388 000,00
	Reste à employer au 31/12/N (3)	0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Dotation en investissement pour les CFA		
	Reste à employer au 01/01/N	0,00
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
1021	Dotation	23 029 000,00
		Total
		23 029 000,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
901-12	Apprentissage	18 037 000,00
		Total
		18 037 000,00
	Reste à employer au 31/12/N (3)	4 992 000,00

(1) Par exemple, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES					IV		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N					D1		

D1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		14,00	0,00	14,00	0,00	13,00	13,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	13,00	0,00	13,00	0,00	12,00	12,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1 412,00	0,00	1 412,00	996,00	285,10	1 281,10
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	91,00	0,00	91,00	90,33	0,00	90,33
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	211,00	0,00	211,00	210,64	0,00	210,64
Adjoint administratif territorial	C	83,00	0,00	83,00	65,09	6,67	71,76
Administrateur général	A	3,00	0,00	3,00	1,58	0,00	1,58
Administrateur hors classe	A	15,00	0,00	15,00	13,14	0,00	13,14
Administrateur territorial	A	47,00	0,00	47,00	18,51	24,99	43,50
Attaché hors classe	A	21,00	0,00	21,00	19,67	0,00	19,67
Attaché principal	A	133,00	0,00	133,00	131,34	0,00	131,34
Attaché territorial	A	458,00	0,00	458,00	189,88	237,44	427,32
Directeur Territorial	A	75,00	0,00	75,00	62,81	0,00	62,81
Rédacteur principal de 1ère classe	B	54,00	0,00	54,00	44,47	0,00	44,47
Rédacteur principal de 2ème classe	B	89,00	0,00	89,00	79,48	0,00	79,48
Rédacteur territorial	B	132,00	0,00	132,00	69,06	16,00	85,06
FILIERE TECHNIQUE (c)		9 129,00	0,00	9 129,00	7 852,91	586,17	8 439,08
Adjoint technique des Eple et Creps	C	2 073,00	0,00	2 073,00	1 358,94	488,49	1 847,43
Adjoint technique principal 1ère classe	C	30,00	0,00	30,00	29,25	0,00	29,25
Adjoint technique principal 1ère classe des Eple et Creps	C	2 677,00	0,00	2 677,00	2 672,12	0,00	2 672,12
Adjoint technique principal 2ème classe	C	59,00	0,00	59,00	52,83	0,00	52,83
Adjoint technique principal 2ème classe des Eple et Creps	C	3 594,00	0,00	3 594,00	3 199,08	0,00	3 199,08
Adjoint technique territorial	C	76,00	0,00	76,00	29,90	25,32	55,22
Agent de maîtrise Eple et Creps	C	241,00	0,00	241,00	241,00	0,00	241,00
Agent de maîtrise principal	C	16,00	0,00	16,00	16,00	0,00	16,00
Agent de maîtrise principal Eple et Creps	C	8,00	0,00	8,00	7,40	0,00	7,40
Agent de maîtrise territorial	C	13,00	0,00	13,00	12,58	0,00	12,58
Ingénieur en chef	A	42,00	0,00	42,00	30,31	7,80	38,11
Ingénieur en chef hors classe	A	29,00	0,00	29,00	22,44	0,00	22,44
Ingénieur général	A	2,00	0,00	2,00	0,17	0,00	0,17
Ingénieur hors classe	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur principal	A	78,00	0,00	78,00	77,83	0,00	77,83
Ingénieur territorial	A	99,00	0,00	99,00	30,82	57,15	87,97
Technicien Eple et Creps	B	9,00	0,00	9,00	6,00	0,00	6,00
Technicien principal 1ère classe	B	17,00	0,00	17,00	16,81	0,00	16,81

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Technicien principal 1ère classe Eple et Creps	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal 2ème classe	B	18,00	0,00	18,00	17,04	0,00	17,04
Technicien principal 2ème classe Eple et Creps	B	5,00	0,00	5,00	4,50	0,00	4,50
Technicien territorial	B	39,00	0,00	39,00	25,89	7,41	33,30
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		24,00	0,00	24,00	11,10	3,00	14,10
Assistant de conservation du patrimoine	B	9,00	0,00	9,00	1,00	3,00	4,00
Assistant de conservation principal du patrimoine et des bibliothèques 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation principal du patrimoine et des bibliothèques 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché de conservation du patrimoine	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché principal de conservation du patrimoine	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Bibliothécaire principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Bibliothécaire territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Conservateur territorial du patrimoine	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Conservateur territorial du patrimoine en chef	A	8,00	0,00	8,00	6,10	0,00	6,10
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		10 565,00	0,00	10 565,00	8 860,01	874,27	9 734,28

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	D1

D1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	350 - 548	0,00	3-1	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	350 - 548	0,00	3-2	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	350 - 548	0,00	3-3-2°	CDI
Adjoint technique des Eple et Creps	C	TECH	350 - 548	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique des Eple et Creps	C	TECH	350 - 548	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique des Eple et Creps	C	TECH	350 - 548	0,00	3-4	CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH	350 - 548	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	350 - 548	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	350 - 548	0,00	3-3-2°	CDD
Administrateur territorial	A	ADM	542 - HEC3	0,00	3-3-2°	CDD
Administrateur territorial	A	ADM	542 - HEC3	0,00	3-3-2°	CDI
Assistant de conservation du patrimoine	B	CULT	372 - 707	0,00	3-2	CDD
Assistant de conservation du patrimoine	B	CULT	372 - 707	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché territorial	A	ADM	444 - 1027	0,00	3-1	CDD
Attaché territorial	A	ADM	444 - 1027	0,00	3-2	CDD
Attaché territorial	A	ADM	444 - 1027	0,00	3-3-2°	CDD
Directeur général adjoint	A	OTR	1027 - HEC3	0,00	47	A
Directeur général des services	A	OTR	1027 - HEC3	0,00	47	A
Ingénieur en chef	A	TECH	461 - HEC3	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur en chef	A	TECH	461 - HEC3	0,00	3-3-2°	CDI
Ingénieur territorial	A	TECH	444 - 1027	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur territorial	A	TECH	444 - 1027	0,00	3-3-2°	CDI
Ingénieur territorial	A	TECH	444 - 1027	0,00	3-2	CDD
Rédacteur territorial	B	ADM	372 - 707	0,00	3-1	CDD
Rédacteur territorial	B	ADM	372 - 707	0,00	3-2	CDD
Rédacteur territorial	B	ADM	372 - 707	0,00	3-3-2°	CDD
Rédacteur territorial	B	ADM	372 - 707	0,00	3-3-2°	CDI
Technicien territorial	B	TECH	372 - 707	0,00	3-2	CDD
Technicien territorial	B	TECH	372 - 707	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	350 - 548	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	350 - 548	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	350 - 548	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	350 - 548	0,00	3-b	CDD
Attaché de conservation du patrimoine	A	CULT	444 - 995	0,00	3-a°	CDD
Attaché territorial	A	ADM	444 - 1027	0,00	3-a°	CDD
Attaché territorial	A	ADM	444 - 1027	0,00	3-b	CDD
Autres	C	OTR	350 - 548	0,00	A	A
Collaborateur de cabinet	A	OTR	434 - HEC3	0,00	110	A

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Collaborateur de groupe	A	OTR	441 - 1027	0,00	110-1	A
Ingénieur territorial	A	TECH	444 - 1027	0,00	3-a°	CDD
Rédacteur territorial	B	ADM	372 - 707	0,00	3-a°	CDD
Rédacteur territorial	B	ADM	372 - 707	0,00	3-b	CDD
Technicien territorial	B	TECH	372 - 707	0,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES							IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS							E1

Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Taxe intérieure sur les produits pétroliers (part régionale définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe intérieure sur les produits pétroliers (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,73	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	1,35	0,00	44 000 000,00	-2,20
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	46,15	0,00	270 000 000,00	50,00
Droit de francisation et de navigation corse (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droit de passeport en Corse (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droit de consommation sur les tabacs en Corse (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part régionale de la taxe d'aménagement (3)		0,00	0,00	1,00	0,00	35 000 000,00	52,20
TOTAL		0,00	0,00			349 000 000,00	40,70

(1) Taxe perçue par la collectivité territoriale de Corse.

(2) Taxes perçues par les régions d'outre-mer.

(3) Détailer les taxes pour lesquelles la région a un pouvoir de modulation ou de fixation du taux.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Valérie Pécresse

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la Présidente » ou « le Président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : Conseil régional, Conseil syndical, ...).